

Elections made in Brussels

Elections made in Brussels
Une analyse des processus électoraux à Bruxelles (2009-
2014)

Régis Dandoy (ed.)

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| Introduction. Bruxelles, une région, deux communautés, trois élections et quelques partis... | 4 |
| Chapitre 1. Les programmes électoraux à Bruxelles (2009-2014) | 5 |
| 1.1. Les priorités des partis francophones en 2009 à Bruxelles | 5 |
| 1.2. Les priorités des partis flamands en 2009 à Bruxelles | 7 |
| 1.3. Les priorités des partis régionalistes en 2009 à Bruxelles | 10 |
| 1.4. La nature et la longueur des programmes électoraux à Bruxelles en 2014 | 12 |
| 1.5. Les programmes bruxellois du PS en 2014 | 15 |
| 1.6. Le programme électoral du MR pour Bruxelles en 2014 | 18 |
| 1.7. Le programme électoral bruxellois d'Ecolo en 2014 | 21 |
| 1.8. Le programme électoral bruxellois des FDF en 2014 | 22 |
| 1.9. Le programme électoral du cdH pour Bruxelles | 24 |
| 1.10. Les programmes électoraux bruxellois du PTB-go! et de ProBruxsel en 2014 | 26 |
| 1.11. Les programmes électoraux bruxellois des partis flamands en 2014 | 28 |
| 1.12. Les priorités du parlement bruxellois pour la législature 2014-2019 | 30 |
| Références | 33 |
| Chapitre 2. Les candidats aux élections à Bruxelles | 34 |
| 2.1. L'impact des nouvelles règles en matière de cumul des candidatures sur la composition des listes électorales à Bruxelles | 34 |
| 2.2. Que reste-t-il de nos élus ? La suppléance en question | 36 |
| 2.3. Les candidats aux élections bruxelloises sur Twitter en 2014 | 40 |
| Références | 44 |
| Chapitre 3. Opinion publique à Bruxelles | 45 |
| 3.1. Les Bruxellois satisfaits de la qualité de vie et de l'économie de leur région | 45 |
| 3.2. Les principaux problèmes à Bruxelles: Chômage et enseignement | 47 |
| 3.3. Un bruxellois méfiant et divisé envers l'Union européenne | 50 |
| 3.4. Vote différencié dans les sondages. Peu de différences à Bruxelles (sauf pour DÉFI) | 52 |
| Références | 55 |

| | |
|---|-----------|
| Chapitre 4. Résultats électoraux à Bruxelles..... | 56 |
| 4.1. Élections simultanées et vote différencié..... | 56 |
| 4.2. Le taux d'abstention à Bruxelles. Circulez, il n'y a rien à voir ? | 59 |
| 4.3. Les voix de préférence pour les candidates à Bruxelles (2004-2009) | 62 |
| 4.4. Voix de préférence ou vote en case de tête ? Les tendances de 2014..... | 65 |
| 4.5. Le PTB a-t-il offert un siège à DierAnimal ? Quelques enseignements des groupements de listes à Bruxelles en 2019..... | 69 |
| 4.6. Le mythe des gouvernements symétriques et congruents à Bruxelles..... | 72 |
| <i>La formation des gouvernements</i> | <i>72</i> |
| Références..... | 74 |
| | |
| Chapitre 5. Le vote des Belges à l'étranger | 77 |
| 5.1. Vote des Belges à l'étranger. Panorama des gagnants et des perdants en 2014.. | 77 |
| 5.2. Vote des Belges à l'étranger. Simulation des résultats pour les élections régionales bruxelloises..... | 80 |
| 5.3. Vote des Belges à l'étranger. Sont-ils (trop) déconnectés de la réalité politique belge ? | 83 |

Introduction. Bruxelles, une région, deux communautés, trois élections et quelques partis...

Anissa Amjahad

Régis Dandoy

Ce compendium de courts articles et de billets de blogs publiés entre 2014 et 2019 par trois chercheurs en science politique de l'Université Libre de Bruxelles et de l'Université de Liège analyse de manière concise et vulgarisée différents aspects liés à la politique et aux élections à Bruxelles. Ce recueil veut novateur par la combinaison de trois caractéristiques.

Tout d'abord, il se concentre sur la dimension électorale à Bruxelles. Qu'on parle de la région, des cantons électoraux ou des communes, ce compendium propose des analyses qui ont deux dénominateurs communs : les élections et Bruxelles. Les élections à Bruxelles méritent que les chercheurs se penchent sur ses candidats, ses enjeux spécifiques et ses défis uniques en Belgique.

Deuxième caractéristique, ce texte tente d'éclairer toute personne s'intéressant aux élections à Bruxelles à travers des faits et rien qu'à travers des faits. S'abstenant de divulguer ou de commenter des bruits de couloirs (d'autres excellent déjà dans cet art) et se situant en-dehors de toute structure partisane, les auteurs utilisent un vaste matériel empirique, composé de données quantitatives et qualitatives, afin d'alimenter le débat sur les futures élections. Ils décortiquent par exemple les règles électorales, les programmes électoraux passés et présents, les résultats des scrutins précédents, le profil des candidats ainsi que les sondages électoraux.

Enfin, ce compendium se définit par son ouverture car il vise une large audience. Toute personne intéressée par l'enjeu électoral à Bruxelles y trouvera son compte. De la pédagogie à l'analyse de questions pointues, l'ambition est de couvrir l'ensemble des facettes de la recherche en matière électorale.

Chapitre 1. Les programmes électoraux à Bruxelles (2009-2014)

Régis Dandoy

Grégory Piet

1.1. Les priorités des partis francophones en 2009 à Bruxelles¹

Les enjeux mis en avant par les partis politiques sont essentiels afin de comprendre un processus électoral, puisqu'ils déterminent en grande partie les thématiques qui seront discutées au cours de la campagne électorale, le contenu des débats entre représentants des partis, les positionnements stratégiques (opposition, alliance, etc.) d'un parti envers un autre, ou encore les partis qui formeront la coalition au lendemain des élections.

Dans cette première section sur les programmes électoraux, nous analyserons les enjeux mis en avant par les principaux partis politiques francophones dans leurs programmes au cours de la campagne pour les élections régionales bruxelloises de 2009. Ces enjeux seront identifiés grâce à une méthode d'analyse de textes basée sur des mots-clés². Les différentes thématiques abordées dans les programmes électoraux sont regroupées en huit grands enjeux de la campagne régionale bruxelloise tels que répertoriés par Jean-Paul Nassaux (CRISP, 2014) et auxquels nous ajouterons les questions relatives aux institutions et à l'administration (incluant les questions communautaires).

Les thématiques mises en avant dans les programmes

L'analyse des programmes bruxellois des quatre partis francophones traditionnels démontre une relative similarité entre ces partis en ce qui concerne le contenu de leurs programmes électoraux. Parmi les huit enjeux de la campagne, le podium est dominé par les finances et l'économie (7,83% en moyenne), le logement et la politique locale

¹ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les priorités des partis francophones en 2009 à Bruxelles", *Blog Elections made in Brussels*, 28 février 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/02/les-priorites-des-partis-francophones.html>

² L'analyse des programmes électoraux s'appuie sur le logiciel Prospéro (Chateauraynaud, 2003 ; voir, par exemple, le carnet de recherche du GSPR, développeur de Prospéro, <http://socioargu.hypotheses.org/> ainsi que le site dédié au logiciel Prospéro <http://prosperologie.org/>). Cette méthode consiste en la création de 260 répertoires thématiques reprenant l'ensemble des enjeux et politiques publiques identifiables au sein des programmes, sur base du travail préalablement effectué par Baumgartner et Jones (<http://www.policyagendas.org/page/topic-codebook>). Ces 260 répertoires sont constitués sur base de près de 18.000 mots et expressions permettant d'identifier et de coder automatiquement les parties d'un texte liées à l'emploi, au logement, à la mobilité, à l'économie, à la politique étrangère, etc. A ce titre, cet encodage automatique permet de mesurer les préférences et les priorités des acteurs politiques au sein de différents types de textes et de discours.

Elections made in Brussels

(7,38%) et la mobilité (6,90%). Mais d'importantes différences sont à observer entre partis au sein de ce top 3 : la première priorité au MR et au PS est les finances et l'économie (respectivement 9,31% et 9,07%) tandis qu'il s'agit de la mobilité chez Ecolo (8,22%) et de l'enseignement au cdH (14,61%). A l'inverse des autres partis francophones, la mobilité et le logement et la politique locale sont – relativement – moins prioritaires au cdH.

Peu de différences intra-partisanes sont observées sur les autres enjeux de la campagne, mis à part le moindre intérêt d'Ecolo pour l'emploi (3,74%) et l'attention portée par le MR à la sécurité (2,74%) et aux questions internationales (4,74%). L'immigration n'est une priorité pour aucune des principales formations politiques francophones. A l'inverse, chaque parti met l'accent dans son programme électoral sur les questions institutionnelles et liées à l'administration, bien que cette thématique soit sensiblement plus mise en avant par le MR (30,06%) et le PS (28,65%).

Priorités programmatiques des partis francophones en 2009 à Bruxelles (en %)

| | MR | PS | Ecolo | cdH | Moyenne |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Emploi | 5,11 | 5,57 | 3,74 | 5,39 | 4,95 |
| Logement et politique locale | 7,83 | 9,59 | 8,33 | 3,77 | 7,38 |
| Mobilité | 6,87 | 8,34 | 8,22 | 4,18 | 6,90 |
| Sécurité | 2,74 | 1,40 | 0,59 | 1,65 | 1,59 |
| Bruxelles international | 4,74 | 2,77 | 3,26 | 3,15 | 3,48 |
| Immigration | 1,33 | 0,52 | 0,68 | 0,64 | 0,79 |
| Finances et économie | 9,31 | 9,07 | 6,30 | 6,64 | 7,83 |
| Enseignement | 4,30 | 3,26 | 3,39 | 14,61 | 6,39 |
| <i>Sub-Total</i> | <i>42,23</i> | <i>40,52</i> | <i>34,51</i> | <i>40,03</i> | <i>39,32</i> |
| Institution & administration | 30,06 | 28,65 | 21,28 | 17,65 | 24,41 |

Parmi les autres thématiques présentes dans les programmes électoraux de partis, signalons l'importance des entreprises et du commerce (5,89% en moyenne), des droits civils et libertés (3,55% en moyenne), de la santé (3,50% en moyenne). Pour ces trois thématiques, il y a très peu de différences entre partis. A l'inverse, l'environnement est une importante priorité pour Ecolo puisque 9,04% de son programme électoral y est consacré (contre 3,42% en moyenne chez les autres partis), et que les affaires sociales (11,34%) et la culture et les loisirs (8,46%) sont prioritaires au cdH (contre respectivement 6,04% et 5,53% chez les autres partis).

Programmes électoraux et formation du gouvernement bruxellois

A la suite des élections régionales du 7 juin 2009, le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale (formé en juillet 2009) rassemble trois formations politiques francophones : PS (21 sièges), Ecolo (16 sièges) et cdH (11 sièges). Cette coalition exclut ainsi le parti MR (24 sièges), pourtant arrivé en tête du scrutin bruxellois. Ces trois partis francophones sont rejoints au sein de la coalition bruxelloise par les partis flamands CD&V, Open VLD et Groen!.

La science politique s'est souvent penchée sur les éléments qui peuvent expliquer la formation des gouvernements et, plus particulièrement, le choix d'exclure un parti ou d'inclure un autre au sein de l'exécutif. Le cas bruxellois – qui a mené à l'exclusion du plus grand parti de la formule de coalition – en est un exemple intéressant. Puisque la formation de l'exécutif implique souvent une formule rassemblant la majorité des sièges, l'importance des résultats électoraux semble évidente. Mais aux côtés de ces résultats, la proximité entre partis est également importante. La théorie des coalitions postule ainsi que les partis les plus proches idéologiquement et politiquement ont tendance à s'associer au sein du gouvernement.

Bien que le cas belge démontre que la proximité idéologique a un impact sur la formation des gouvernements (voir par exemple Dandoy, De Decker, 2009 ; Dandoy, 2012, 2014), l'analyse des programmes électoraux bruxellois des partis francophones en 2009 contredit cette théorie au niveau régional. La proximité idéologique de ces programmes est mesurée à l'aide du calcul des corrélations entre les 21 catégories thématiques encodées. Ces corrélations indiquent que, paradoxalement, la coalition MR-PS est la plus cohérente (.98), tandis que celle rassemblant PS, Ecolo et cdH est moins homogène (en moyenne .79). Néanmoins, une formule MR-Ecolo-cdH affiche une proximité idéologique similaire (en moyenne .79) et ne se présente pas en véritable alternative. Les explications de la formation du gouvernement bruxellois sont ainsi probablement plus à trouver au niveau des stratégies partisanes et des rapports entre les leaders des différents partis qu'au niveau des proximités idéologiques.

Cela étant dit, cette analyse quantitative des priorités des partis ne permet pas de mesurer la direction que prend un parti sur un enjeu ou une thématique. Ainsi, deux partis peuvent accorder la même attention (en termes de temps, d'espace, etc.) à la mobilité dans leurs discours et leurs programmes, mais proposer des solutions radicalement différentes, voire opposées. Qui plus est, une proximité entre deux partis en termes de priorités peut révéler une tout autre stratégie (que celle menant à la formation d'un gouvernement). Afin d'attirer l'attention (médiatique) sur le parti et sur ses propositions lors de la campagne électorale, il est parfois stratégique pour un parti de se positionner en opposition par rapport à un autre parti sur un certain nombre d'enjeux. Cette polarisation du débat entraîne que ces deux partis vont focaliser leur attention sur certains enjeux précis et en négliger d'autres. La corrélation très élevée entre les thématiques mises en avant par le PS et le MR en 2009 pourrait ainsi s'expliquer par une volonté commune de polarisation du débat autour des thématiques qui les opposent l'un à l'autre.

1.2. Les priorités des partis flamands en 2009 à Bruxelles³

Dans cette seconde section sur les programmes électoraux de 2009, nous analyserons les enjeux mis en avant par les principaux partis politiques flamands dans leurs

³ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les priorités des partis flamands en 2009 à Bruxelles", *Blog Elections made in Brussels*, 6 mars 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/03/les-priorites-des-partis-flamands-en.html>

programmes au cours de la campagne pour les élections régionales bruxelloises de 2009. Les programmes électoraux des partis traditionnels francophones ont été analysés dans une précédente section. Les enjeux de la campagne électorale sont identifiés grâce à une méthode d'analyse de textes basée sur des mots-clés. Les différentes thématiques abordées dans les programmes électoraux sont regroupées en huit grands enjeux de la campagne régionale bruxelloise tels que répertoriés par Jean-Paul Nassaux (CRISP, 2014) et auxquels nous ajouterons les questions relatives aux institutions et à l'administration (incluant les questions communautaires).

Les thématiques mises en avant dans les programmes

Les élections régionales bruxelloises de 2009 ont amené les rapports de force suivants : Open VLD (4 sièges), sp.a (4 sièges), Vlaams Belang (3 sièges), CD&V (3 sièges), Groen! (2 sièges) et N-VA (1 siège). L'ordre dans lequel ces partis seront présentés dans les tableaux se fera suivant leur poids électoral. Le parti d'extrême-droite Vlaams Belang, n'ayant pas rédigé de programme spécifique pour la région bruxelloise, n'a pas été inclus dans nos analyses. L'analyse du programme électoral de la N-VA sera intégrée à l'analyse des programmes des partis régionalistes dans une prochaine section.

L'analyse des programmes bruxellois des quatre partis traditionnels flamands démontre une relative similarité entre ces partis en ce qui concerne le contenu de leurs programmes électoraux. Parmi les huit enjeux de la campagne, le podium est dominé par le logement et la politique locale (9,81% en moyenne), l'enseignement (7,47%) et la mobilité (6,21%). Mais des différences sont toutefois à observer entre partis au sein de ce top 3. La première priorité dans les programmes du sp.a, du Cd&V et de Groen! est le logement et la politique locale (respectivement 12,18%, 9,36% et 10,66%), tandis qu'il s'agit de l'enseignement à l'Open VLD. En deuxième et troisième place viennent l'enseignement et la mobilité au sp.a et au CD&V, alors que ces mêmes priorités sont inversées dans le cas de Groen!. A l'inverse des autres partis flamands, la mobilité est moins importante dans le programme de l'Open VLD, au profit de la place de Bruxelles sur la scène internationale.

Les autres enjeux de la campagne sont peu mis en avant dans les programmes électoraux et peu de différences peuvent être observées entre partis. Ainsi les quatre partis flamands accordent la même importance à l'emploi (3,18% en moyenne) et à la sécurité (2,54%). L'immigration n'est une priorité pour aucune de ces formations politiques flamandes. A l'inverse, quelques différences peuvent être observées en matière de finances et d'économie, thématique qui se retrouve plus souvent dans les programmes du sp.a et de Groen! que dans ceux du CD&V et, dans une moindre mesure, de l'Open VLD. Enfin, chaque parti flamand met l'accent dans son programme électoral sur les questions institutionnelles et liées à l'administration, bien que cette thématique soit sensiblement plus mise en avant par l'Open VLD (40,48%) et le CD&V (38,77%).

Priorités programmatiques des partis flamands en 2009 à Bruxelles (en %)

Open VLD sp.a CD&V Groen! Moyenne

Elections made in Brussels

| | | | | | |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Emploi | 3,14 | 3,77 | 2,63 | 3,16 | 3,18 |
| Logement et politique locale | 7,02 | 12,19 | 9,36 | 10,66 | 9,81 |
| Mobilité | 4,31 | 6,35 | 6,26 | 7,92 | 6,21 |
| Sécurité | 2,29 | 2,21 | 2,28 | 3,39 | 2,54 |
| Bruxelles international | 5,16 | 1,29 | 4,39 | 1,79 | 3,16 |
| Immigration | 0,85 | 1,24 | 0,70 | 1,79 | 1,15 |
| Finances et économie | 3,83 | 4,60 | 2,57 | 5,06 | 4,02 |
| Enseignement | 7,23 | 6,58 | 8,42 | 7,68 | 7,48 |
| <i>Sub-Total</i> | <i>33,83</i> | <i>38,23</i> | <i>36,61</i> | <i>41,45</i> | <i>37,53</i> |
| Institution & administration | 40,48 | 27,64 | 38,77 | 23,41 | 32,58 |

Parmi les autres thématiques présentes dans les programmes électoraux de partis, signalons l'importance des affaires sociales (6,49% en moyenne), de la culture (6,20% en moyenne), de l'agriculture (3,79% en moyenne) et des entreprises et du commerce (3,76%). Chacune de ces quatre thématiques est mise en avant par un – voire deux – parti flamand. Groen! et sp.a mettent l'accent sur les affaires sociales (respectivement 8,76% et 8,46%) à l'inverse de l'Open VLD (3,35%). Le sp.a alloue une part importante de son programme à la culture (7,91%) tandis que l'agriculture est une priorité pour Groen! (4,88%). Ce même parti met sensiblement plus en avant les questions environnementales que les trois autres partis flamands. Enfin, la question des entreprises et du commerce trouve plus d'échos dans les programmes du sp.a et de l'Open VLD (respectivement 4,60% et 4,52%).

Programmes électoraux et formation du gouvernement

Nous verrons dans une section ultérieure que les coalitions en place au niveau du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ne respectent pas la règle de symétrie, à savoir associer les partis frères flamands et francophones au sein de l'exécutif (Dandoy, De Decker, 2009). Le gouvernement bruxellois formé en juillet 2009 associe ainsi PS, Ecolo et cdH, côté francophone et Open VLD, CD&V et Groen!, côté flamand. Une des hypothèses pouvant expliquer cette coalition asymétrique est que la proximité idéologique entre ces six partis était plus importante qu'avec d'autres partenaires potentiels, comme le MR ou le sp.a.

Cette proximité idéologique de ces programmes est mesurée à l'aide du calcul des corrélations entre les 21 catégories thématiques encodées. Du côté francophone, la formule PS, Ecolo et cdH présente une corrélation relativement modeste (.79 en moyenne) alors que, du côté flamand, la formule Open VLD, CD&V et Groen! s'élève à .94. Le positionnement des trois partis flamands est ainsi idéologiquement plus homogène que celui des trois partis francophones. Si l'on calcule l'homogénéité de la coalition sexpartite, celle-ci atteint un score respectable de .86.

Mais la question est de savoir si cette formule est la plus homogène lorsqu'on la compare aux deux formules de coalition alternatives, se basant toutes deux sur une coalition symétrique. La proximité idéologique de la coalition MR-Ecolo-cdH-OpenVLD-CD&V-Groen! atteint une corrélation de .86 de même que que la coalition PS-Ecolo-cdH-sp.a-CD&V-Groen! qui atteint .87. Au demeurant, nous observons ainsi que – lorsqu'elle

allie six partis à Bruxelles – la proximité idéologique au sein d'une coalition demeure relativement stable, quelle que soit la formule choisie. En d'autres mots, une coalition non-symétrique ne mène pas à un gouvernement idéologique moins homogène. Les explications de la formation du gouvernement bruxellois sont ainsi probablement plus à trouver au niveau des stratégies partisanes et des rapports entre les leaders des différents partis qu'au niveau des proximités idéologiques, voire au niveau des orientations des solutions politiques proposées par les partis.

1.3. Les priorités des partis régionalistes en 2009 à Bruxelles⁴

Les partis politiques sont souvent classés en « familles politiques », principalement sur base de leurs idéologies. En Belgique, nous retrouvons ainsi des partis qui appartiennent à la famille politique socialiste, libérale, démocrate-chrétienne, écologiste, populiste, d'extrême-droite, etc. Il en va de même en ce qui concerne la famille des partis dits « régionalistes » (Dandoy, 2010). Cette famille politique rassemble les partis qui défendent les intérêts d'une région particulière (une région étant définie comme une entité géographique et politique au niveau sub-national). A côté de ce point commun, chaque parti régionaliste possède sa propre conception de la manière dont les intérêts de sa région peuvent être défendus au mieux ; que cela entraîne une plus grande autonomie politique ou un retour à un Etat plus unitaire. Les idéologies de ces partis régionalistes peuvent ainsi aller de l'indépendance au rattachisme en passant par la défense linguistique et culturelle, la mise en place d'un modèle étatique (con-)fédéral ou (re-)centralisé.

Les partis régionalistes sont loin d'être une spécificité belge. A l'exception de petits Etats comme le Luxembourg ou Malte, chaque pays d'Europe occidentale a connu au cours de son histoire politique la présence d'un parti régionaliste. Citons, par exemple, les partis régionalistes bavarois en Allemagne, slovènes en Autriche, catalans ou basques en Espagne, suédois en Finlande, corses ou bretons en France, valdotains ou sud-tyroliens en Italie, frisons au Pays-Bas, écossais ou gallois au Royaume-Uni, tessinois ou jurassiens en Suisse, etc.

Selon cette définition, pas moins de six partis politiques lors des élections régionales de 2009 à Bruxelles peuvent être considérés comme régionalistes. Il s'agit de la Nieuw-Vlaamse Alliantie (N-VA – indépendantiste), du Sociaal-Liberale Partij (SLP – confédéraliste), de Belgische Unie - Union belge (BUB – unitariste), de Pro Brussel (autonomiste), Rassemblement Wallonie France - Rassemblement Bruxelles France (RWF-RBF – rattachiste) et UNIE (autonomiste). Malgré ses revendications indépendantistes, le Vlaams Belang est considéré en science politique comme appartenant à la famille politique d'extrême-droite et non pas à la famille régionaliste.

Lors des élections régionales, ces six partis régionalistes (la même structure politique, Pro Brussel, s'étant présentée dans les deux groupes linguistiques) ont obtenu

⁴ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les priorités des partis régionalistes en 2009 à Bruxelles", *Blog Elections made in Brussels*, 17 mars 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/03/les-priorites-des-partis-regionalistes.html>

Elections made in Brussels

un succès relativement modeste : un seul siège (celui de la N-VA) et respectivement 8,94% et 2,11% des voix dans les deux groupes linguistiques néerlandais et français. Au vu des récents sondages pronostiquant de bons scores électoraux pour la N-VA et le FDF – qui se présente seul aux élections régionales bruxelloises pour la première fois depuis 1989 –, les résultats des partis régionalistes lors des élections de 2014 seront, à n'en pas douter, plus élevés.

Résultats électoraux, élections régionales 2009 à Bruxelles

Groupe linguistique néerlandais

| | Votes | Pourcents | Sièges |
|-----------------|-------|-----------|--------|
| N-VA | 2.586 | 4,99 | 1 |
| SLP | 361 | 0,70 | 0 |
| Pro Brussel (N) | 1.225 | 2,36 | 0 |
| BUB | 462 | 0,89 | 0 |
| Total | 4.634 | 8,94 | 1 |

Groupe linguistique français

| | Votes | Pourcents | Sièges |
|-----------------|-------|-----------|--------|
| Pro Brussel (F) | 6.840 | 1,67 | 0 |
| RWF-RBF | 1.321 | 0,32 | 0 |
| UNIE | 491 | 0,12 | 0 |
| Total | 8.652 | 2,11 | 0 |

Les thématiques mises en avant dans les programmes

Dans cette troisième section sur les programmes électoraux, nous analyserons les enjeux mis en avant par les partis politiques régionalistes dans leurs programmes au cours de la campagne pour les élections régionales bruxelloises de 2009. Ces enjeux de la campagne de 2009 seront identifiés grâce à une méthode d'analyse de texte basée sur des mots-clés (voir Note méthodologique). Ces thématiques sont regroupées en huit grands enjeux de la campagne régionale bruxelloise tels que répertoriés par Jean-Paul Nassaux (CRISP, 2014) et auxquels nous ajouterons les questions relatives aux institutions et à l'administration (incluant les questions communautaires). Nous analyserons les programmes bruxellois de la N-VA, de BUB, de Pro Brussel, du RWF-RBF et d'UNIE. Le SLP n'a pas rédigé de programme spécifique pour la région bruxelloise. A l'inverse, le FDF – alors partie intégrante du MR – a rédigé un programme pour la région bruxelloise. Dans la perspective d'une comparaison des programmes de 2009 avec ceux de 2014, nous avons intégré le programme bruxellois du FDF à notre analyse.

Le contenu des programmes électoraux des partis régionalistes est dominé par trois enjeux politiques principaux parmi les huit : le logement et la politique locale, la mobilité et l'enseignement. Le logement et la politique locale sont la priorité de Pro Brussel (12%), devant la mobilité (10,67%) et l'enseignement (6,09%). Au FDF, le tiercé est inversé puisque le parti accorde plus d'importance au logement et à la politique locale (9,63%) suivi de l'enseignement (7,34%) et de la mobilité (6,42%). Quant à la N-VA, elle met d'abord l'accent sur l'enseignement (9,05%), suivi de la mobilité (7,97%) et du logement et la politique locale (6,26%). Parmi les autres thématiques mises en avant

Elections made in Brussels

par ces partis, nous retrouvons l'emploi (surtout dans les programmes du FDF et de la N-VA), la sécurité (dans les programmes de Pro Bruxsel et de la N-VA) et les finances et l'économie (dans les programmes de Pro Bruxsel et du FDF). L'immigration n'est mise en avant que dans le programme de la N-VA (3,03%).

Le programme du RWF-RBF est trop court pour pouvoir en dégager des résultats valables au niveau statistique – en témoignent le grand nombre de catégories thématiques laissées sans attention politique –, mis à part l'importance de la position internationale de Bruxelles (22,22%), étant donné l'idéologie rattachiste du parti. Les programmes d'UNIE et de BUB sont également très courts, mais on peut en dégager l'importance de l'enseignement pour ces deux partis, et également de la position internationale de Bruxelles dans le document de BUB.

En ce qui concerne les références faites aux questions institutionnelles et liées à l'administration, c'est sans surprise la thématique qui occupe le plus d'espace dans les programmes électoraux des partis régionalistes. Parmi les autres thématiques mises en avant par ces partis, signalons l'importance de la culture et des loisirs dans le programme de Pro Bruxsel (8,67%), des affaires sociales dans ceux du FDF (8,26%) et de la N-VA (6,03%) et de la santé dans celui de la N-VA (5,17%). Les thématiques restantes (telles que l'environnement, droits et libertés, agriculture, énergie, entreprises et commerce, aménagement du territoire, etc.) ne dépassent les 3% d'attention dans aucun de ces programmes électoraux. Néanmoins, avec l'importance croissante qu'ont des partis tels que la N-VA ou le FDF dans la campagne électorale bruxelloise, il est à parier que les priorités de ces partis dans leurs programmes bruxellois pour 2014 seront sensiblement différentes qu'ils ne l'étaient en 2009.

Priorités programmatiques des partis régionalistes en 2009 (en %)

| | FDF | RWF-RBF | Pro Bruxsel | UNIE | N-VA | BUB |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Emploi | 4,13 | 1,39 | 2,53 | 4,72 | 3,23 | 3,76 |
| Logement et politique locale | 9,63 | 2,78 | 12,00 | 5,56 | 6,25 | 5,26 |
| Mobilité | 6,42 | 0,00 | 10,67 | 4,72 | 7,97 | 2,26 |
| Sécurité | 1,83 | 0,00 | 4,00 | 1,89 | 2,59 | 6,02 |
| Bruxelles international | 5,73 | 22,22 | 3,33 | 4,72 | 2,59 | 16,54 |
| Immigration | 0,23 | 0,00 | 0,00 | 0,94 | 3,02 | 3,01 |
| Finances et économie | 6,42 | 5,56 | 4,00 | 6,60 | 1,29 | 3,01 |
| Enseignement | 7,34 | 0,00 | 6,09 | 9,43 | 9,05 | 10,53 |
| <i>Sub-Total</i> | <i>41,73</i> | <i>31,95</i> | <i>42,62</i> | <i>38,58</i> | <i>35,99</i> | <i>50,39</i> |
| Institution & administration | 35,09 | 61,11 | 42,76 | 42,45 | 36,64 | 22,56 |

1.4. La nature et la longueur des programmes électoraux à Bruxelles en 2014⁵

⁵ Article original: Dandoy Régis, "La nature et la longueur des programmes électoraux à Bruxelles", *Blog Elections, made in Brussels*, 23 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/la-nature-et-la-longueur-des-programmes.html>

Les tests électoraux (aussi appelés systèmes d'aide au vote ou *stemtests*) sont ces jeux virtuels où l'électeur – sur base de réponses à quelques questions sur les enjeux de la campagne – se voit indiquer pour quel parti il est (ou devrait se sentir) le plus proche. C'est bien beau et bien gentil, mais c'est réduire le positionnement des partis politiques à quelques questions, sans prendre en compte la complexité de ces enjeux. Qui plus est, ces questions n'ont pas été choisies par les partis ou les candidats eux-mêmes (pour rappel, ce sont eux qui se présentent aux élections), mais par des journalistes et/ou des politologues éclairés. Mais savent-ils vraiment ce qui est important pour chaque électeur individuellement ? Et leur lecture du positionnement d'un parti sur un enjeu de la campagne est-elle identique à celle d'un citoyen *lamba* ?

Les tests électoraux ne sont donc pas la méthode idéale pour savoir quel est le parti politique qui nous ressemble le plus ou qui met en avant les enjeux qui nous préoccupent le plus. Mais quelle est alors l'alternative ? Les électeurs peuvent-ils faire comme ces journalistes et ces politologues qui ont préparé les questions de ces tests et lire en profondeur les programmes de tous les partis politiques pour toutes les élections ? Suite à nos analyses du contenu des programmes des principaux partis, cette section se penche sur la faisabilité de la lecture des programmes électoraux par le citoyen bruxellois *lamba*, en évaluant leur longueur et leur comparabilité.

Des programmes électoraux exclusivement bruxellois ?

Les partis politiques se présentant à l'électeur bruxellois pour les élections régionales ont fait le choix de présenter différents types de programmes électoraux. Certains présentent un programme unique pour les élections régionales à Bruxelles, d'autres ont misé sur une stratégie d'un programme commun pour tous les niveaux de pouvoir – européen, fédéral, régional – tandis que les autres partis ont fait un choix hybride, quelque part entre ces deux scénarios extrêmes. Les programmes électoraux spécifiques à la région wallonne, au fédéral et à l'Europe ne seront pas intégrés à cette analyse.

Tout d'abord, certains partis ont fait le pari de présenter à l'électeur un programme électoral exclusivement bruxellois. Dans ce groupe de partis, nous retrouvons bien évidemment les partis qui ne se présentent qu'aux régionales à Bruxelles comme ProBruxsel (qui présente un programme long, ainsi qu'une version plus courte), FE-MDCEJ, Egalitaires! ou encore Pensio(e)n plus, mais également les partis qui ont rédigé un programme séparé pour chaque élections auxquelles ils participent, comme les FDF, le Parti Pirate, VEGA ou encore Nation. A l'exception des FDF, il s'agit donc de petites formations politiques, présentant généralement un programme bruxellois relativement court.

De l'autre côté, nous retrouvons les partis qui ont rédigé d'un programme commun pour tous les niveaux de pouvoir. Les points et enjeux spécifiquement bruxellois sont dans ce cas intégrés au sein de ce programme, souvent sous la forme d'une section ou d'un chapitre bruxellois. Dans ce groupe de partis, nous retrouvons des partis tels que le Parti Populaire, La Droite, Debout les Belges!, le Parti Libertarien, Gauches communes, BUB ou encore le RWF. Il s'agit également de petites formations

politiques, présentant un programme de taille souvent modeste et des listes non complètes en région bruxelloise (voir la section sur ce sujet dans le chapitre 2). Dans ce groupe, nous retrouvons également la N-VA qui a décidé de ne pas rédiger – probablement pour des raisons idéologiques, étant donné que ce parti prône une co-gestion de Bruxelles – de programme bruxellois bien que le parti y présente trois listes (Bruxelles, Flandre et fédéral).

Les autres partis ont choisi une stratégie un peu plus particulière, à savoir rédiger un spécifique programme pour les régionales à Bruxelles, en plus d'un programme commun pour les autres niveaux de pouvoir (avec dans certains cas, un programme spécifique pour l'Europe). Dans ce groupe, nous retrouvons les principaux partis francophones (PS, MR, Ecolo et cdH) et flamands (Open VLD, sp.a, CD&V et Groen), Parmi ces partis, nous retrouvons également deux plus petites formations politiques, à savoir le PTB-go! et Rassemblement R.

Des milliers de pages... Que lire ?

Vous voulez lire les programmes électoraux de tous les partis se présentant à Bruxelles ? Préparez-vous donc à lire... 4.744 pages ! Cela correspond au nombre total de pages des programmes pour la région Bruxelloise ainsi que les programmes communs (pour Bruxelles mais également les autres niveaux de pouvoir).⁶

Mais il y a moyen de réduire cette quantité d'informations en laissant de côté les programmes communs région – fédéral – Europe lorsque le parti rédige a rédigé plusieurs programmes en parallèle et en ne lisant que leur programme spécifiquement bruxellois. Certains partis ont également rédigé des résumés pour leurs programmes bruxellois et/ou de leur programme commun. Si vous ne souhaitez lire que versions bruxelloises et/ou résumées de ces programmes pour ces partis, le nombre de pages à lire diminue à 1.148 pages, ce qui reste toutefois considérable.

Taille des programmes électoraux à Bruxelles

| | Programme bruxellois | Programme bruxellois (résumé) | Programme commun (EU, fédéral, Bruxelles) | Programme commun (résumé) |
|----------------------------|----------------------|-------------------------------|---|---------------------------|
| Partis francophones | | | | |
| MR | 70 pages | - | 565 pages | 77 pages |
| PS | 155 pages | 28 pages | 503 pages | 53 pages |

⁶ Dans certains cas, le programme électoral n'est pas disponible dans un seul document, mais consiste en une agrégation de différents chapitres. Le nombre de pages est donc comptabilisé sur ces différents chapitres agrégés dans un document Word. Le résumé du programme Ecolo consiste en une table des matières de toutes les propositions. Le document utilisé pour l'analyse du Vlaams Belang n'est pas un véritable programme mais le texte issu du congrès national "Brussel. morgen onze stad" tenu par le parti en décembre 2013.

Elections made in Brussels

| | | | | |
|------------------------|------------|---------|-----------|------------|
| Ecolo | 13 pages | - | 810 pages | 65 pages * |
| cdH | 106 pages | - | 615 pages | 192 pages |
| FDF | 208 pages | - | - | - |
| Pro Bruxsel | 44 pages | 6 pages | - | - |
| PTB-Go! | 64 pages | - | 123 pages | 104 pages |
| PP | - | - | 91 pages | - |
| VEGA | 15 pages | - | - | - |
| La Droite | - | - | 4 pages | - |
| Debout les Belges! | - | - | 9 pages | - |
| Gauches communes | - | - | 5 pages | - |
| Nation | 13 pages | - | - | - |
| Parti Libertarien | - | - | 63 pages | - |
| Egalitaires! | 2 pages | - | - | - |
| Islam | - | - | 20 pages | - |
| BUB | - | - | 21 pages | - |
| RWF | - | - | 14 pages | - |
| R | 13 pages | - | 11 pages | - |
| FE-MDCEJ | 2 pages | - | - | - |
| Pirate | 31 pages | - | - | - |
| Partis Flamands | | | | |
| Open VLD | 41 pages | - | 56 pages | - |
| sp.a | 76 pages | - | 286 pages | 19 pages |
| Vlaams Belang | 76 pages * | - | 40 pages | - |
| CD&V | 52 pages | - | 55 pages | - |
| Groen | 97 pages | 7 pages | 317 pages | - |
| N-VA | - | - | 96 pages | - |
| ProBruxsel N | 2 pages | - | - | - |

1.5. Les programmes bruxellois du PS en 2014⁷

Dans une précédente section, nous avons analysé le contenu des programmes électoraux des partis francophones à Bruxelles lors des élections régionales de 2009. Un des objectifs de ce blog sur les élections « made in Brussels » est de mieux comprendre les enjeux des élections dans cette région et – en particulier – d’étudier et de comparer les programmes électoraux des partis se présentant aux élections de mai 2014 à Bruxelles. L’analyse du programme bruxellois de 2014 pour le PS fait l’objet de cette première étape. Les enjeux de la campagne socialiste sont identifiés grâce à une méthode d’analyse de texte basée sur des mots-clés (voir Note méthodologique). Ces thématiques sont regroupées en huit grands enjeux de la campagne régionale bruxelloise tels que répertoriés par Jean-Paul Nassaux (CRISP, 2014) et auxquels nous ajouterons les questions relatives aux institutions et à l’administration (incluant les questions communautaires).

⁷ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les programmes bruxellois du PS", *Blog Elections, made in Brussels*, 7 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/les-programmes-bruxellois-du-ps.html>

Elections made in Brussels

Pour les élections simultanées de mai 2014, le PS a fait le choix particulier de présenter deux programmes électoraux à l'électeur bruxellois : un programme commun pour les élections européennes, fédérales et régionales bruxelloises (coordonné et rédigé par le PS au niveau national) et un programme spécifique pour les élections régionales bruxelloise (coordonné et rédigé par la fédération bruxelloise du PS). Cette section se penchera dans un premier temps sur le programme commun du PS pour Bruxelles et le comparera au programme commun pour la Wallonie, et dans un deuxième temps, sur le programme spécifique pour les élections régionales à Bruxelles et le comparera avec le programme rédigé lors des précédentes élections régionales en 2009.

Deux régions, deux programmes, des priorités communes

Dans leur forme, les deux programmes communs du parti socialiste - à savoir le programme Europe-fédéral-Wallonie et le programme Europe-fédéral-Bruxelles - sont fort semblables : 500 pages pour le premier contre 503 pages pour le second. Le nombre de mots-clés encodés selon notre méthode d'analyse est également fortement identique : 12.598 mots-clés pour le programme Europe-fédéral-Wallonie contre 13.097 mots-clés pour le programme Europe-fédéral-Bruxelles.

Globalement, ces deux documents communs du parti socialiste proposent les mêmes priorités. Ce n'est pas surprenant vu l'importante place donnée aux thématiques fédérales et européennes dans ces documents. Ces thématiques sont communes aux deux programmes et seules les sections consacrées aux enjeux régionaux (wallons vs. bruxellois) peuvent potentiellement diverger (voir Tableau). En effet, près de la moitié de ces deux programmes sont consacrés aux huit thématiques identifiées par J-P Nassaux. Dans l'ordre, nous y retrouvons l'enseignement, suivi des finances et de l'économie, et de l'emploi.

Non seulement le classement (ranking) des priorités est identique, mais en plus il y a peu de différences entre l'attention donnée aux différents enjeux de la campagne. Le pourcentage de différence entre le programme Europe-fédéral-Wallonie et le programme Europe-fédéral-Bruxelles ne dépasse pas 0,4% pour ces enjeux pris individuellement, ce qui peut paraître surprenant pour des questions telles que l'emploi ou l'immigration. L'exception provient de la mobilité qui est particulièrement mise en avant dans le programme Europe-fédéral-Bruxelles (+0,98%), ainsi que les questions institutionnelles et administratives (+1,96%). Parmi les autres enjeux (non repris dans le tableau), il y a également très peu de différences, mis à part l'agriculture (-0,52%) et le commerce et les entreprises (-0,62%). Etant donné que ces domaines sont des compétences en grande partie régionalisées, il est normal d'y voir une différence significative des priorités entre les deux régions.

Priorités programmatiques du PS (en %)

| Europe – Fédéral - Wallonie | Europe – Fédéral - Bruxelles | Différence |
|--------------------------------|---------------------------------|------------|
|--------------------------------|---------------------------------|------------|

Elections made in Brussels

| | | | |
|--------------------------------|-------|-------|-------|
| Emploi | 8,10 | 8,00 | -0,10 |
| Logement et politique locale | 4,57 | 4,36 | -0,21 |
| Mobilité | 3,49 | 4,47 | +0,98 |
| Sécurité et criminalité | 2,48 | 2,39 | -0,09 |
| Relations internationales | 7,11 | 6,72 | -0,39 |
| Immigration | 0,82 | 0,84 | +0,02 |
| Finances et économie | 9,47 | 9,44 | -0,03 |
| Enseignement | 10,98 | 11,26 | +0,28 |
| Sous-Total | 47,02 | 47,48 | +0,46 |
| Institutions et administration | 11,41 | 13,37 | +1,96 |

Un programme spécifiquement bruxellois relativement stable...

Le programme pour Bruxelles rédigé par la fédération bruxelloise du PS est relativement long: il consiste en un document de 155 pages (à savoir 68.848 mots). C'est une significative augmentation en comparaison du programme pour les précédentes élections bruxelloises qui comptabilisait 124 pages (45.622 mots). Néanmoins, la longueur d'un programme électoral a un impact sur l'analyse de son contenu. Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), 5330 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 (contre 3423 mots-clés encodés sur base du programme du PS en 2009). Cette différence en termes de longueur et de nombre mots-clés identifiés a potentiellement un impact sur le contenu du programme du PS en 2014.

Néanmoins, nous observons une relative stabilité du programme bruxellois du PS dans le temps. La comparaison du programme pour 2014 avec celui des précédentes élections régionales de 2009 démontre clairement que les priorités du PS sont aujourd'hui fort semblables à celles mises en avant il y a cinq ans (voir Tableau). Le podium de ces priorités concerne les mêmes enjeux de campagne. En premier lieu, nous retrouvons le logement et la politique locale (9,06% en 2014 contre 10,60% en 2009). Sur les deuxièmes et troisièmes marches du podium, nous observons les finances et l'économie (8,99% en 2014 contre 8,71% en 2009) et la mobilité (6,17% en 2014 contre 8,91% en 2009). Parmi les autres enjeux de campagne mis en avant par PS à Bruxelles, nous retrouvons ensuite l'enseignement (5,76% en 2014 contre 3,13% en 2009) et l'emploi (5,33% en 2014 contre 5,35% en 2009). A l'inverse, le statut international de Bruxelles (2,83%), la sécurité et la criminalité (2,27%), ainsi que l'immigration (0,47%) sont loin d'être les priorités du PS pour les élections régionales bruxelloises de 2014. Enfin, les questions institutionnelles et administratives sont en diminution par rapport à 2009 (-3,79%), une probable conséquence de la récente réforme de l'état.

Ainsi, les principaux changements par rapport à 2009 se situent au niveau de l'enseignement: +2,63% d'augmentation, en phase avec le classement les priorités mises en avant dans le programme commun Europe-fédéral-Bruxelles. Les questions liées à la sécurité et à la criminalité reçoivent également plus d'attention de la part du PS que lors des élections bruxelloises de 2009. A l'inverse, la mobilité est une thématique qui perd de l'importance dans le programme socialiste de 2014 (-2,74%), suivi par les questions de logement et de politique locale (-1,54%).

Elections made in Brussels

Priorités programmatiques du PS en 2009 et 2014 à Bruxelles (en %)

| | 2009 | 2014 | Différence |
|--------------------------------|-------|-------|------------|
| Emploi | 5,35 | 5,33 | -0,02 |
| Logement et politique locale | 10,60 | 9,06 | -1,54 |
| Mobilité | 8,91 | 6,17 | -2,74 |
| Sécurité et criminalité | 1,43 | 2,27 | +0,93 |
| Bruxelles international | 2,66 | 2,83 | +0,17 |
| Immigration | 0,50 | 0,47 | -0,03 |
| Finances et économie | 8,71 | 8,99 | +0,28 |
| Enseignement | 3,13 | 5,76 | +2,63 |
| Sous-Total | 41,29 | 40,88 | -0,32 |
| Institutions et administration | 28,63 | 24,84 | -3,79 |

Les autres thématiques de campagne pour le PS bruxellois (non repris dans le tableau) sont le commerce et les entreprises (7% en 2014 contre 5,17% en 2009), les politiques sociales (6,98% en 2014 contre 5,4% en 2009), la culture (6,34% en 2014 contre 4,59% en 2009) et l'environnement (3,68% en 2014 contre 5,65% en 2009). Aucun autre enjeu de la campagne (comme par exemple l'aménagement du territoire, la recherche scientifique, la santé, l'agriculture, etc.) ne dépasse les 2% d'attention dans le programme électoral du PS. Au total, les matières socio-économiques correspondent à 37,9% du programme du PS bruxellois, correspondant à une augmentation de 2% par rapport à 2009. Cette augmentation est principalement due à l'attention croissante alloué aux politiques sociales (+1,58%) et au commerce et aux entreprises (+1,83%).

1.6. Le programme électoral du MR pour Bruxelles en 2014⁸

Pour les élections simultanées de mai 2014, le MR fait le choix de rédiger pas moins de six programmes électoraux dont deux concernent plus spécifiquement l'électeur bruxellois : un programme commun pour les élections européennes, fédérales et régionales bruxelloises et un programme spécifique pour les élections régionales bruxelloises, intitulé «BXL enfin capitale». Cette section se penchera brièvement sur le programme commun du MR pour Bruxelles avant d'étudier, dans un deuxième temps, le programme spécifique pour les élections régionales à Bruxelles et de le comparer avec le programme rédigé lors des précédentes élections régionales en 2009.

Un programme commun pour les Bruxellois

Dans sa forme, le programme commun du MR pour Bruxelles – à savoir le programme Europe-fédéral-Bruxelles – est assez court (77 pages) et se distingue du programme général du parti qui atteint les 565 pages. Par ailleurs, le programme commun pour la

⁸ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Le programme électoral du MR pour Bruxelles", *Blog Elections, made in Brussels*, 10 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/le-programme-electoral-du-mr-pour.html>

Elections made in Brussels

Wallonie – à savoir le Europe-fédéral-Wallonie – fait également 77 pages. Pour l’analyse de ce programme commun pour Bruxelles, pas moins de 1.543 mots-clés et expressions ont été encodés.

Les priorités du MR dans ce programme commun à l’attention des Bruxellois sont assez marquées. Les finances et l’économie sont mises en avant (12,7%), suivies par les relations internationales (12,64%) et l’emploi (9,72%), ce qui n’est pas surprenant étant donné l’importance de ces domaines de compétences pour ces trois niveaux de pouvoir (Europe, fédéral, régional). L’enseignement, la sécurité et la criminalité et la mobilité sont également des thématiques présentes dans ce programme commun du MR. A l’inverse, les questions institutionnelles et administratives n’y sont que peu discutées, en comparaison des programmes précédents de ce parti. Parmi les autres enjeux discutés dans ce programme électoral commun pour Bruxelles (non repris dans le tableau), nous retrouvons les affaires sociales (8,68%), les entreprises et le commerce (7,06%) et, dans une moindre mesure, la santé (3,82%) et la culture (3,05%).

Priorités programmatiques du MR (en %)

| | Europe - Fédéral - Bruxelles |
|--------------------------------|------------------------------|
| Emploi | 9,72 |
| Logement et politique locale | 2,98 |
| Mobilité | 4,54 |
| Sécurité et criminalité | 6,68 |
| Relations internationales | 12,64 |
| Immigration | 1,10 |
| Finances et économie | 12,70 |
| Enseignement | 7,97 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>58,33</i> |
| Institutions et administration | 8,04 |

Un programme spécifiquement bruxellois en pleine évolution

Le programme du MR pour Bruxelles consiste en un document de pas moins de 70 pages, ce qui constitue une significative diminution par rapport au programme pour les précédentes élections bruxelloises (106 pages). La longueur d’un programme électoral a un impact sur l’analyse de son contenu. Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), 3.436 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 (contre 4.795 mots-clés encodés sur base du programme bruxellois du MR en 2009). Cette différence en termes de longueur et de nombre mots-clés identifiés a potentiellement un impact sur le contenu du programme du MR en 2014.

Mis à part sa longueur plus courte, le programme 2014 du MR ressemble à première vue à celui de 2009 pour les mêmes élections à Bruxelles. Les enjeux de la campagne bruxelloise identifiés par J-P Nassaux représentent un peu plus de 40% du contenu du programme du MR pour ces deux élections (42,85% en 2009 contre 42,49% en 2014). Qui plus est, les thématiques relatives au domaine socio-économique représentent un quart de ces programmes (25,84% en 2009 contre 25,67% en 2014).

Elections made in Brussels

Mais cette apparente stabilité cache un renouvellement important des priorités programmatiques du MR pour sa campagne bruxelloise en 2014.

Ainsi, l'analyse de l'importance des enjeux spécifiques de la campagne sur base de plus de 16.000 mots-clés et expressions, nous permet de mieux comprendre cette évolution. Sur le podium des priorités du MR en 2014 à Bruxelles, nous retrouvons en première position les questions de mobilité, avec 11,73%. En deuxième et troisième positions, nous observons le logement et la politique locale (11,06%), suivis – de loin – par les finances et l'économie (6,52%). Ce podium 2014 est fortement différent de celui observé en 2009. A l'époque, le MR bruxellois mettait l'accent en premier lieu sur les finances et l'économie, suivis par le logement et la politique locale et, enfin, la mobilité.

Mis à part les questions administratives et institutionnelles (28,37%), les autres enjeux de la campagne bruxelloise sont moins prioritaires dans le programme 2014 du MR. Ainsi, l'emploi ne correspond qu'à 3,87% de l'ensemble du programme, suivi par le statut international de Bruxelles (3,23%), la sécurité et la criminalité (2,91%) et l'enseignement (2,76%). La thématique de l'immigration est presque absente de la plate-forme programmatique du MR à Bruxelles. Parmi les autres thématiques (non reprises dans le tableau), seuls trois domaines de politiques publiques tirent leur épingle du jeu : le commerce et les entreprises (8,99%), la culture (5,62%) et les politiques sociales (5,09%). Toutes les autres thématiques occupent moins de 3% du programme libéral à Bruxelles

En termes d'évolution par rapport au programme de 2009, les changements sont considérables. Parmi les enjeux qui sont mis en avant par rapport aux dernières élections régionales, nous retrouvons la mobilité (+4,47%), le commerce et les entreprises (+4,34%) et le logement et la politique locale (+2,03%). A l'inverse, le MR a décidé de réduire la part prise par certaines thématiques dans son programme bruxellois : les finances et l'économie (-2,55%), la santé (1,95%), les droits et libertés (-1,90%), l'enseignement (-1,43%) et les politiques sociales (-1,33%). Les autres enjeux de la campagne restent relativement stables dans le temps.

Priorités programmatiques du MR à Bruxelles (en %)

| | 2009 | 2014 | Différence |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Emploi | 4,98 | 3,87 | -1,11 |
| Logement et politique locale | 9,03 | 11,06 | +2,03 |
| Mobilité | 7,26 | 11,73 | +4,47 |
| Sécurité et criminalité | 2,67 | 2,91 | +0,24 |
| Bruxelles international | 4,36 | 3,23 | -1,13 |
| Immigration | 1,29 | 0,41 | -0,88 |
| Finances et économie | 9,07 | 6,52 | -2,55 |
| Enseignement | 4,19 | 2,76 | -1,43 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>42,85</i> | <i>42,49</i> | <i>-0,36</i> |
| Institutions et administration | 29,26 | 28,67 | -0,59 |

1.7. Le programme électoral bruxellois d'Ecolo en 2014⁹

Pour les élections simultanées de mai 2014, Ecolo fait le choix de rédiger trois programmes électoraux : deux programmes communs pour les élections européennes, fédérales et régionales (celui concernant les propositions phares – 65 pages – et celui concernant l'ensemble de son programme – 810 pages), ainsi qu'un programme spécifique pour les élections à Bruxelles et rédigé par sa Régionale de Bruxelles. Cette section se penchera sur ce programme spécifique pour les élections régionales à Bruxelles et le comparera avec le programme rédigé lors des précédentes élections régionales en 2009.

Le contenu du programme 2014 pour Bruxelles

Le programme d'Ecolo pour Bruxelles consiste en un document de seulement 13 pages, ce qui constitue une diminution significative par rapport au programme pour les précédentes élections bruxelloises de 2009 (179 pages). Cela se justifie par la présence d'un programme complet de 810 pages et du contexte électoral très différent (trois élections simultanées en 2014 contre seulement deux en 2009). Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), seuls 188 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 d'Ecolo (contre 4.590 mots-clés encodés sur base du programme bruxellois en 2009). Cette différence en termes de longueur et de nombre mots-clés identifiés a potentiellement un impact sur le contenu du programme d'Ecolo en 2014 lorsqu'on le compare à celui de 2009.

Le podium des priorités d'Ecolo pour les élections régionales à Bruxelles est sans équivoque (voir Tableau). Sur la première marche du podium, nous retrouvons le logement et la politique locale (17,02%) suivi, de loin, par la mobilité (11,17%) et les finances et l'économie (7,98%). Avec plus de 7% d'attention, nous retrouvons également le statut international de Bruxelles. Par ailleurs, Ecolo consacre 6,38% du contenu de son programme à l'enseignement et 4,26% à l'emploi. Enfin, l'enjeu de la sécurité et de la criminalité (1,06%) est pratiquement absent du programme de ce parti, tout comme l'immigration, bien qu'une de ses propositions concerne la lutte contre le racisme et la discrimination. Parmi les autres enjeux, les questions institutionnelles et administratives représentent 18,09% du contenu du programme bruxellois d'Ecolo. Viennent ensuite (non repris dans le Tableau) l'environnement (5,32%), la culture (4,79%), les affaires sociales (4,26%), les entreprises et le commerce, ainsi que les droits et libertés (3,72%) et enfin l'énergie (2,13%). Les autres thématiques (telles que la santé, l'agriculture ou encore la recherche scientifique) sont en revanche pratiquement absentes de ce programme.

⁹ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Le programme électoral bruxellois d'Ecolo", *Blog Elections, made in Brussels*, 21 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/le-programme-electoral-bruxellois-decolo.html>

Priorités programmatiques d'Ecolo à Bruxelles (en %)

| | 2009 | 2014 | Différence |
|--------------------------------|--------------|--------------|---------------|
| Emploi | 3,57 | 4,26 | +0,69 |
| Logement et politique locale | 9,72 | 17,02 | +7,30 |
| Mobilité | 8,78 | 11,17 | +2,39 |
| Sécurité et criminalité | 0,57 | 1,06 | +0,49 |
| Bruxelles international | 3,12 | 7,45 | +4,33 |
| Immigration | 0,65 | 0,00 | -0,65 |
| Finances et économie | 6,01 | 7,98 | +1,97 |
| Enseignement | 3,14 | 6,38 | +3,24 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>35,56</i> | <i>55,32</i> | <i>+19,76</i> |
| Institutions et administration | 20,48 | 18,09 | -2,39 |

Comparaison des programmes électoraux bruxellois d'Ecolo (2009-2014)

En termes d'évolution par rapport au programme de 2009, les changements sont plus que conséquents. Les huit enjeux de la campagne bruxelloise identifiés par J-P Nassaux représentent à eux seuls plus de 55% du contenu du programme d'Ecolo en 2014, contre seulement 35,56% en 2009. A l'inverse, les thématiques relatives au domaine socio-économique représentent près d'un cinquième de ce programme (20,74%) alors qu'elles représentaient 23,57% en 2009. Ainsi, Ecolo semble réduire son attention aux questions purement socio-économiques pour se focaliser sur quelques enjeux bruxellois cruciaux tels que le logement et la politique locale, la mobilité ou encore les finances et l'économie.

Au niveau des enjeux individuels, les changements sont également remarquables. Presque tous les enjeux de la campagne spécifiques à Bruxelles (voir Tableau) se voient mis en avant en 2014 par rapport à 2009. Ainsi, nous retrouvons dans ce groupe de thématiques le logement et la politique locale (+7,30%), l'enseignement (+3,24%) et la mobilité (+2,39%). D'un autre côté, et mis à part l'immigration, aucun enjeu bruxellois ne voit son importance significativement réduite par rapport à 2009. Parmi les autres thématiques de la campagne (non repris dans le Tableau), nombreuses sont les catégories thématiques qui font les frais de cette campagne concentrée sur quelques thématiques spécifiques à Bruxelles. Il s'agit principalement des entreprises et du commerce (-3,75%), de la santé (-3,37%), de – et c'est plus surprenant – l'environnement (-3,16%), de la politique énergétique (-2,60%), de la culture (-1,49%) et des affaires sociales (-1,37%).

1.8. Le programme électoral bruxellois des FDF en 2014¹⁰

Pour les élections simultanées de mai 2014, les FDF ont fait le choix de rédiger quatre programmes électoraux : un programme pour élections fédérales (143 pages), un programme pour les élections européennes (144 pages), un programme pour la région

¹⁰ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Le programme électoral bruxellois des FDF", *Blog Elections, made in Brussels*, 21 May 2014. <http://electionsboxl.blogspot.com/2014/05/le-programme-electoral-bruxellois-des.html>

wallonne et pour la fédération Wallonie-Bruxelles (103 pages) ainsi qu'un programme pour la région bruxelloise et la fédération Wallonie-Bruxelles intitulé « Oui, Bruxelles et les Bruxellois ont un avenir ». Cette section se penchera sur ce programme spécifique pour les élections à Bruxelles et le comparera avec le programme rédigé lors des précédentes élections régionales en 2009. Bien qu'intégré au sein du MR, les FDF avaient à l'époque rédigé un programme électoral spécifique pour les candidats et les propositions FDF pour les élections régionales bruxelloises.

Le contenu du programme 2014 pour Bruxelles

Le programme des FDF pour Bruxelles consiste en un document de 102 pages, ce qui constitue une claire évolution par rapport au programme pour les précédentes élections bruxelloises de 2009 (28 pages), mais fut rédigé dans un contexte fort différent. En 2009, les FDF faisaient alors partie intégrante du MR (avec le PRL, le MCC et le PFF), expliquant la longueur de ce document qui se positionnait comme complémentaire par rapport au programme régional bruxellois du MR (106 pages), et certainement pas comme un programme concurrent. Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), pas moins de 3.935 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 des FDF (contre 436 mots-clés encodés sur base du programme bruxellois en 2009). Ces différences en termes de nature du document, de longueur et de nombre de mots-clés identifiés ont potentiellement un impact sur le contenu du programme des FDF en 2014 lorsqu'on le compare à celui de 2009.

Le podium des priorités des FDF pour les élections régionales à Bruxelles est assez clair (voir Tableau). Sur la première marche du podium, nous retrouvons l'enseignement (11,41%) suivi par la mobilité (9,53%) et le logement et la politique locale (8,28%). Loin derrière ces trois enjeux prioritaires pour les FDF, nous retrouvons les finances et l'économie (5,44%). Par ailleurs, ce parti consacre 3,86% du contenu de son programme bruxellois à l'emploi, 3,46% au statut international de Bruxelles et 2,24% à la sécurité et à la criminalité. Tout comme ce qui a été observé pour les autres partis, l'enjeu de l'immigration est pratiquement absent du programme des FDF.

Parmi les autres enjeux mis en avant par les régionalistes francophones, nous retrouvons les questions institutionnelles et administratives, qui représentent 26,12% du contenu du programme bruxellois de ce parti. Viennent ensuite (non repris dans le Tableau) les affaires sociales (9,86% - ce qui en fait la deuxième priorité des FDF, après les questions institutionnelles et administratives), la culture (5,46%), les entreprises et le commerce (4,14%), la santé (2,8%) et enfin les droits et libertés (2,39%). Les autres thématiques (telles que l'environnement, l'énergie, l'agriculture ou encore la recherche scientifique) ne passent pas le seuil des 2% d'attention et ne constituent donc pas une réelle priorité programmatique pour ce parti.

Priorités programmatiques des FDF à Bruxelles (en %)

| | 2009 | 2014 | Différence |
|--------|------|------|------------|
| Emploi | 4,13 | 3,86 | -0,27 |

Elections made in Brussels

| | | | |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Logement et politique locale | 9,63 | 8,28 | -1,35 |
| Mobilité | 6,42 | 9,53 | +3,11 |
| Sécurité et criminalité | 1,83 | 2,24 | +0,41 |
| Bruxelles international | 5,73 | 3,46 | -2,27 |
| Immigration | 0,23 | 0,58 | +0,35 |
| Finances et économie | 6,42 | 5,44 | -0,98 |
| Enseignement | 7,34 | 11,41 | +4,07 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>41,73</i> | <i>44,80</i> | <i>+3,07</i> |
| Institutions et administration | 35,09 | 26,12 | -8,97 |

Comparaison des programmes électoraux bruxellois des FDF (2009-2014)

En termes d'évolution par rapport au programme de 2009 (pour plus d'infos sur ce programme, voir la section 1.3), les changements sont assez importants. Les huit enjeux de la campagne bruxelloise identifiés par J-P Nassaux représentent à eux seuls plus de 40% du contenu du programme des FDF en 2014 et en 2009. A l'inverse, les thématiques relatives au domaine socio-économique représentent moins d'un quart de ce programme et sont relativement stables dans le temps (23,74% en 2014 contre 21,33% en 2009). Ainsi, les FDF semblent mettre en avant les enjeux bruxellois au détriment des questions purement socio-économiques, comme nous le constatons déjà en 2009. Il ne s'agit également pas ici d'un changement drastique des priorités des FDF.

Au niveau des enjeux individuels, les changements sont légèrement plus importants. Deux enjeux de la campagne à Bruxelles (voir Tableau) se voient mis en avant en 2014 par rapport à 2009. Il s'agit ainsi de l'enseignement (+4,07%) et de la mobilité (+3,11%). A l'inverse, les FDF mettent dans leur programme moins l'accent sur le statut international de Bruxelles (-2,27%), le logement et la politique locale (-1,35%) et les finances et l'économie (-0,98%).

Les autres enjeux bruxellois ne voient pas leur importance significativement réduite par rapport à 2009, mis à part les questions institutionnelles et administratives qui perdent en importance en 2014 (-8,97%). Cela s'explique probablement par la récente réforme de l'état et par un contexte de la campagne moins orienté vers le débat communautaire et linguistique. Parmi les autres thématiques de la campagne (non repris dans le Tableau), quelques catégories thématiques sont mises en avant aux côtés des thématiques spécifiques à Bruxelles. Il s'agit principalement des entreprises et du commerce (+1,85%), des affaires sociales (+1,60%), de la recherche scientifique (+1,32%) et de la santé (+1,19%). Peu de catégories voient leur importance diminuer significativement. Au demeurant, et mis à part les questions institutionnelles et administratives, le programme des FDF reste fort stable par rapport à 2009.

1.9. Le programme électoral du cdH pour Bruxelles¹¹

¹¹ Dandoy Régis, Piet Gregory, "Le programme électoral du cdH pour Bruxelles", *Blog Elections, made in Brussels*, 14 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/le-programme-electoral-du-cdh-pour.html>

Pour les élections simultanées de mai 2014, le cdH fait le choix de rédiger trois programmes électoraux : deux programmes communs pour les élections européennes, fédérales et régionales (celui concernant les 100 propositions phares – 192 pages – et celui concernant ses 407 propositions – 615 pages), ainsi qu'un programme spécifique pour les élections régionales bruxelloises, intitulé « Un contrat d'avenir pour les Bruxellois ». Cette section se penchera sur ce programme spécifique pour les élections régionales à Bruxelles et le comparera avec le programme rédigé lors des précédentes élections régionales en 2009.

Le contenu du programme 2014 du cdH bruxellois

Le programme du cdH pour Bruxelles consiste en un document de pas moins de 106 pages, ce qui constitue une significative diminution par rapport au programme pour les précédentes élections bruxelloises de 2009 (326 pages). Cela se justifie par la présence d'un programme complet de 615 pages et du contexte électoral très différent (trois élections simultanées en 2014 contre deux en 2009). La longueur d'un programme électoral a un impact sur l'analyse de son contenu. Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), 5.207 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 du cdH (contre 10.112 mots-clés encodés sur base du programme bruxellois en 2009). Cette différence en termes de longueur et de nombre mots-clés identifiés a potentiellement un impact sur le contenu du programme du cdH en 2014 lorsqu'on le compare à celui de 2009.

Le podium des priorités du cdH pour les élections régionales à Bruxelles est assez disputé (voir Tableau). Sur la première marche du podium, nous retrouvons le logement et la politique locale (9,85%), suivi de près par l'enseignement (9,53%) ainsi que des finances et de l'économie (8,09%). Avec plus de 7% d'attention, nous retrouvons également la mobilité et l'emploi. En d'autres mots, pas moins de cinq enjeux (sur huit) se classent entre 7 et 10%. Le cdH consacre 4,32% du contenu de son programme aux questions de sécurité et de criminalité et 2,92% au rôle international de Bruxelles. Enfin, l'enjeu de l'immigration est pratiquement absent du programme de ce parti. Parmi les autres enjeux, les questions institutionnelles et administratives représentent 16,21% du contenu du programme bruxellois du cdH. Viennent ensuite (non repris dans le Tableau) les affaires sociales (9,76%), les entreprises et le commerce (6,88%), les droits et libertés (4,05%), la culture (3,87%) et la santé (3,67%).

Priorités programmatiques du cdH à Bruxelles (en %)

| | 2009 | 2014 | Différence |
|------------------------------|------|------|------------|
| Emploi | 5,34 | 7,07 | +1,73 |
| Logement et politique locale | 4,35 | 9,85 | +5,50 |
| Mobilité | 4,65 | 7,11 | +2,46 |
| Sécurité et criminalité | 1,62 | 4,32 | +2,70 |
| Bruxelles international | 3,09 | 2,94 | -0,15 |
| Immigration | 0,62 | 0,58 | -0,04 |
| Finances et économie | 6,52 | 8,09 | +1,57 |

Elections made in Brussels

| | | | |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| Enseignement | 14,33 | 9,53 | -4,80 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>40,52</i> | <i>49,49</i> | <i>+8,97</i> |
| Institutions et administration | 17,38 | 16,21 | -1,17 |

Comparaison des programmes électoraux bruxellois (2009-2014)

En termes d'évolution par rapport au programme de 2009, les changements sont importants. Les huit enjeux de la campagne bruxelloise identifiés par J-P Nassaux représentent à eux seuls près de 50% du contenu du programme du cdH (49,49% en 2014 contre 40,52% en 2009). A l'inverse, les thématiques relatives au domaine socio-économique représentent près d'un tiers de ce programme (32,43%) alors qu'elles ne représentaient que 29,02% en 2009.

Au niveau des enjeux individuels, les changements sont encore plus considérables. Parmi les catégories qui se voient mises en avant en 2014 par rapport à 2009, nous retrouvons le logement et la politique locale (+5,50%), la sécurité et la criminalité (+2,7%) et la mobilité (+2,46%). D'un autre côté, seuls deux enjeux voient leur importance significativement réduite par rapport à 2009 : l'enseignement (-4,8%) et la culture (-4,51%). Aucune autre catégorie ne voit son importance varier de plus de 2% en 2014 par rapport au programme bruxellois du cdH en 2009.

1.10. Les programmes électoraux bruxellois du PTB-go! et de ProBruxsel en 2014¹²

Dans cette section, nous analysons le programme bruxellois de deux plus petits partis qui pourraient créer la surprise le 25 mai à Bruxelles étant donné leurs performances dans les récents sondages d'opinion, à savoir le PTB-go! et ProBruxsel. Qui plus est, les destinées électorales de ces deux partis sont liées puisqu'ils ont constitué un groupement de listes à Bruxelles, facilitant le franchissement du seuil légal de 5%.

Le programme 2014 du PTB-go! pour Bruxelles

Pour les élections simultanées de mai 2014, le PTB-go! a fait le choix de rédiger pas moins de quatre programmes électoraux : un programme commun pour toutes les élections (123 pages), un programme pour les élections européennes (12 pages), un programme pour la région wallonne (74 pages) ainsi qu'un programme pour la région bruxelloise avec le slogan « Bxl Social ! ». En comparaison, le programme de PTB-go! pour Bruxelles consiste en un document de 64 pages. Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), pas moins de 2.665 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 du PTB-go!.

¹² Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les programmes électoraux bruxellois du PTB-go! et de ProBruxsel", *Blog Elections, made in Brussels*, 23 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/les-programmes-electoraux-bruxellois-du.html>

Elections made in Brussels

Les huit enjeux de la campagne bruxelloise identifiés par J.-P. Nassaux représentent à eux seuls plus de 40% du contenu du programme du PTB-go! en 2014. De plus, les thématiques relatives au domaine socio-économique représentent près d'un tiers de ce programme (32,05%). Ainsi, ce parti semble mettre en avant à la fois les enjeux bruxellois et les questions purement socio-économiques. Le podium des priorités du PTB-go! pour les élections régionales à Bruxelles est assez clair (voir Tableau). Sur la première marche du podium, nous retrouvons le logement et la politique locale (14,86%), suivis par les finances et l'économie (9,68%) et l'emploi (8,71%). Loin derrière ces trois enjeux clairement prioritaires pour le PTB-go!, nous retrouvons l'enseignement (4,54%). Les autres enjeux bruxellois sont moins importants, voire pratiquement absents du programme du PTB-go!, tels que le statut international de Bruxelles, la sécurité et la criminalité, la mobilité et l'immigration. Parmi les autres enjeux mis en avant par le parti de gauche radicale, nous retrouvons les questions institutionnelles et administratives, qui représentent 23,04% du contenu du programme bruxellois de ce parti. Viennent ensuite (non repris dans le Tableau) les affaires sociales (9,16%), la culture (5,33%), les entreprises et le commerce (4,28%), les droits et libertés (3,53%) et la santé (2,63%). Les autres thématiques (telles que l'environnement, l'énergie, l'agriculture ou encore la recherche scientifique) ne dépassent pas le seuil des 2% d'attention et ne constituent donc pas une réelle priorité programmatique pour ce parti.

Priorités programmatiques de PTB-go! et ProBruxsel à Bruxelles (en %)

| | PTB-go! | ProBruxsel |
|--------------------------------|--------------|--------------|
| Emploi | 8,71 | 2,20 |
| Logement et politique locale | 14,86 | 8,05 |
| Mobilité | 0,49 | 9,39 |
| Sécurité et criminalité | 1,13 | 0,48 |
| Bruxelles international | 1,58 | 3,35 |
| Immigration | 0,49 | 1,25 |
| Finances et économie | 9,68 | 4,41 |
| Enseignement | 4,54 | 8,33 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>41,48</i> | <i>37,46</i> |
| Institutions et administration | 23,04 | 49,14 |

Le programme 2014 de ProBruxsel

Pour les élections simultanées de mai 2014, le parti régionaliste bruxellois ne se présente qu'aux élections régionales bruxelloises, contrairement à 2010 où le parti s'était également présenté aux élections fédérales. En comparaison avec les autres partis participant à ces élections, ce parti ne présente ainsi à l'électeur qu'une seule plate-forme programmatique. Le programme de ProBruxsel consiste en un document de 44 pages, sous la bannière « Ensemble Samen Together », ce qui constitue une claire évolution par rapport au programme pour les précédentes élections bruxelloises de 2009 (2 pages). Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), pas moins de 1.044 mots-clés ont été identifiés, analysés et classés dans le programme 2014 de ProBruxsel (contre seulement 150 mots-clés encodés sur base du programme bruxellois en 2009).

Le podium des priorités de ProBruxsel pour les élections régionales à Bruxelles est également assez clair (voir Tableau) puisque trois enjeux se détachent clairement des autres. Sur la première marche du podium, nous retrouvons la mobilité (9,39%) suivie par l'enseignement (8,33%) et le logement et la politique locale (8,05%). Loin derrière ces trois enjeux prioritaires pour ProBruxsel, nous retrouvons les finances et l'économie (4,41%) et le statut international de Bruxelles (3,35%). Plus surprenant, ce parti ne consacre que 2,2% du contenu de son programme à l'emploi. Enfin les enjeux de l'immigration, et de la sécurité et de la criminalité sont pratiquement absents du programme de ce parti.

Parmi les autres enjeux mis en avant par le parti régionaliste bruxellois, nous retrouvons les questions institutionnelles et administratives, qui représentent 49,14%, à savoir près de la moitié du contenu total du document. Cette priorité concerne bien évidemment les questions communautaires mais également la suppression des communautés, l'autonomie constitutive pour Bruxelles et les relations entre les communes et la région. Viennent ensuite (non repris dans le Tableau) les affaires sociales (4,02%), la culture (2,87%) et les entreprises et le commerce (2,49%). Les autres thématiques (telles que la santé, l'environnement, l'énergie, l'agriculture ou encore la recherche scientifique) ne passent pas le seuil des 2% d'attention et ne constituent donc pas une réelle priorité programmatique pour ce parti.

1.11. Les programmes électoraux bruxellois des partis flamands en 2014¹³

Pour les élections simultanées de mai 2014, les partis flamands ont mis en œuvre différentes stratégies en ce qui concerne leur plate-forme programmatique. Certains, comme le sp.a, Groen et le Vlaams Belang, ont fait le choix de rédiger un seul programme commun pour toutes les élections (européennes, fédérales et régionales flamandes) en plus de leur programme bruxellois. D'autres, comme le CD&V et l'Open VLD, ont rédigé un programme commun, mais avec deux programmes séparés pour les élections européennes et pour les élections à Bruxelles. Enfin, la N-VA a fait le choix – délibéré – de ne pas rédiger de programme bruxellois et ne sera donc pas analysée ici.

En comparaison, les programmes du sp.a et du Vlaams Belang pour Bruxelles consistent tous deux en un document de 76 pages, suivis par le CD&V (52 pages), l'Open VLD (41 pages) et enfin Groen (7 pages). Le document utilisé pour l'analyse du Vlaams Belang est le texte issu du congrès national "*Brussel. morgen onze stad*" tenu par le parti en décembre 2013. Sur base de notre encodage automatisé (voir Note méthodologique), le nombre de mots-clés identifiés, analysés et classés dans le programme varie fortement en fonction des partis et surtout de la taille du programme: 3.190 mots-clés pour le sp.a, 2.140 mots-clés pour le Vlaams Belang, 1.558 mots-clés pour le CD&V, 1.446 mots-clés pour l'Open VLD et seulement 178 mots-clés pour Groen.

¹³ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les programmes électoraux bruxellois des partis flamands", *Blog Elections, made in Brussels*, 23 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/les-programmes-electoraux-bruxellois.html>

Elections made in Brussels

Le lecteur doit ainsi garder à l'esprit que le programme bruxellois de Groen est trop court pour pouvoir en dégager des résultats valables au niveau statistique.

Les huit enjeux de la campagne bruxelloise identifiés par J-P Nassaux représentent une importante portion du contenu des programmes bruxellois de ces partis en 2014: de 35,76% dans le cas du CD&V à 46,54% dans celui de l'Open VLD. A l'inverse, les thématiques relatives au domaine socio-économique ne représentent au maximum qu'un quart de ces programmes: 15,23% pour le Vlaams Belang, 18,49% pour le CD&V, 22,96% pour l'Open VLD, 25,89% pour le sp.a et 27,53% pour Groen. Ainsi, les partis flamands semblent mettre en avant les enjeux bruxellois au détriment des questions purement socio-économiques.

Le podium des priorités des partis flamands pour les élections régionales à Bruxelles oppose deux groupes de partis (voir Tableau). D'un côté, nous retrouvons les trois partis traditionnels (CD&V, Open VLD et sp.a) qui mettent en avant pratiquement les mêmes thématiques. Sur la première marche du podium, nous retrouvons le logement et la politique locale dans les programmes de l'Open VLD (12,86%), du sp.a (11,66%) et du CD&V (8,47%). Cette priorité est, par contre, totalement absente du podium de Groen et du Vlaams Belang. En deuxième position, nous retrouvons chez les partis traditionnels la mobilité (8,15% au sp.a et 5,91% au CD&V) et l'emploi (7,19% chez l'Open VLD). L'emploi est la troisième priorité du sp.a, la mobilité celle de l'Open VLD et l'enseignement est sur la dernière marche du podium au CD&V.

A l'inverse, Groen et le Vlaams Belang ne mettent pas l'accent sur les mêmes enjeux. Pour Groen, la priorité est l'enseignement (11,80%), suivi par la mobilité (8,99%) et les finances et l'économie (7,87%). Pour le parti d'extrême-droite, les priorités sont, dans l'ordre, le statut international de Bruxelles (7,85%), l'immigration (5,75%) et l'enseignement (5,65%). La mobilité et l'emploi sont beaucoup moins prioritaires dans le programme électoral de ce parti (respectivement 2,52% et 2,8%). L'immigration est ainsi identifiée comme l'enjeu propre au Vlaams Belang ainsi que, dans une moindre mesure, les questions institutionnelles et administratives. A l'inverse, la sécurité et de la criminalité est peu mise en avant par les partis flamands, mis à part dans le programme de Groen où elle est presque totalement absente. Le parti écologiste flamand se démarque également de tous les autres partis en mettant un accent fort sur l'enseignement (et dans une moindre mesure, sur les finances et l'économie).

En ce qui concerne les autres enjeux présents dans les programmes flamands à Bruxelles (non repris dans le Tableau), les affaires sociales sont significativement mises en avant, principalement chez les partis de gauche. C'est ainsi une priorité pour Groen (12,36%) et pour le sp.a (11,72%). Les autres partis y consacrent entre 4,43% (Open VLD) et 6,1% (CD&V). Groen se distingue également par sa mise en avant des enjeux environnementaux (5,06%) et énergétiques (3,37%). Ces deux catégories sont globalement absentes des priorités des autres partis. Par exemple, le Vlaams Belang n'y consacre respectivement que 0,09% et 0,05% du contenu de son programme. La thématique des entreprises et du commerce est également présente dans la plupart des programmes électoraux flamands, surtout dans ceux de l'Open VLD (4,91%) et du sp.a (4,04%), ainsi que celle de la culture, qui est particulièrement mise en avant par le sp.a

Elections made in Brussels

(9,15%) et le CD&V (6,87%). Enfin, à côté de thématiques telles que l'agriculture, la défense ou la recherche scientifique, qui sont presque totalement absentes des programmes électoraux, la santé reste une priorité secondaire pour les partis flamands puisqu'ils n'y consacrent en moyenne que 2% d'attention.

Priorités programmatiques des partis flamands à Bruxelles (en %)

| | CD&V | Open VLD | sp.a | Groen | Vlaams Belang |
|--------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Emploi | 4,30 | 7,19 | 5,89 | 5,06 | 2,80 |
| Logement et politique locale | 8,47 | 12,86 | 11,66 | 5,06 | 5,56 |
| Mobilité | 5,91 | 6,92 | 8,15 | 8,99 | 2,52 |
| Sécurité et criminalité | 2,70 | 1,94 | 1,82 | 0,56 | 2,76 |
| Bruxelles international | 3,47 | 5,46 | 2,26 | 3,37 | 7,85 |
| Immigration | 0,83 | 0,41 | 0,60 | 0,00 | 5,75 |
| Finances et économie | 4,75 | 5,81 | 3,95 | 7,87 | 5,01 |
| Enseignement | 5,33 | 5,95 | 5,52 | 11,80 | 5,65 |
| <i>Sous-Total</i> | <i>35,76</i> | <i>46,54</i> | <i>39,85</i> | <i>42,71</i> | <i>37,9</i> |
| Institutions et administration | 38,13 | 32,50 | 25,55 | 23,60 | 44,11 |

1.12. Les priorités du parlement bruxellois pour la législature 2014-2019¹⁴

Ce 25 mai 2014, quelques 584.310 citoyens belges domiciliés dans la région bruxelloise ont élu leurs 89 députés régionaux. Tous ces députés ont été élus sur base d'un programme électoral. Le programme électoral, c'est ce long document de plusieurs centaines de pages que peu d'électeurs lisent (pour une analyse de la longueur des programmes électoraux, voir plus haut) mais qui remplit une fonction importante : celui d'annoncer au préalable les priorités de cet(te) élu(e). Le programme discute ainsi les avancées réalisées par les élus du parti lors de la précédente législature mais liste également les promesses électorales de leur parti pour la législature à venir. Si un parti met en avant tel ou tel enjeu de politique publique, on peut s'attendre à ce que les députés provenant de ce parti en fassent leur priorité une fois qu'ils siègent au parlement.

Dans les sections précédentes, nous avons étudié les priorités des partis politiques pour les élections à Bruxelles en analysant le contenu de leurs programmes électoraux pour cette région. Ces priorités sont identifiées grâce à une méthode d'analyse de texte basée sur des mots-clés (voir Note méthodologique). Dans la lignée de ces analyses, nous allons nous pencher sur les futures priorités du parlement bruxellois en extrapolant sur base de ces programmes électoraux. Les priorités de chaque parti sont pondérées en fonction de son poids en termes de sièges au sein de cette assemblée. Pour rappel, les élections du 25 mai 2014 ont donné les résultats suivants : PS 21 sièges, MR 18, FDF 12, cdH 9, Ecolo 8, Open VLD 5, PTB-PVDA-Go! 4,

¹⁴ Article original: Dandoy Régis, Piet Gregory, "Les priorités du parlement bruxellois pour 2014-2019", *Blog Elections, made in Brussels*, 28 May 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/les-priorites-du-parlement-bruxellois.html>

Elections made in Brussels

Groen 3, sp.a 3, N-VA 3, CD&V 2, Vlaams Belang 1. La N-VA ayant fait le choix de ne pas rédiger de programme électoral bruxellois en 2014, ce parti ne sera donc pas intégré à nos analyses.

Le Tableau présente ces priorités pour la prochaine législature, dans l'hypothèse où les partis politiques mettent en avant les enjeux qu'ils ont discutés dans leurs programmes électoraux bruxellois. Globalement, il n'y a pas de thématique qui se dégage par rapport aux autres, mis à part les questions institutionnelles et administratives (18,05%) et qui traitent des défis et réformes de la structure administrative, institutionnelle et communautaire de Bruxelles. Ces questions sont significativement plus présentes au sein du groupe linguistique néerlandais (30,74%) en comparaison des partis présents dans groupe linguistique français (15,58%). Il est probable que l'importance du débat sur les questions communautaires en Flandre rejaille sur le contenu des programmes des partis flamands. Prises dans leur ensemble, les catégories socio-économiques représentent plus du tiers des priorités du futur parlement bruxellois (36,56%). A l'inverse des questions institutionnelles et administratives, les enjeux socio-économiques à Bruxelles sont plus mis en avant au sein du groupe linguistique français (38,37%) par rapport au groupe linguistique néerlandais (27,25%). Il est donc probable que les futurs débats sur le socio-économique au parlement bruxellois soient initiés par les députés francophones plutôt que par leurs collègues flamands.

Sur la première marche du podium des priorités du parlement bruxellois pour 2014-2019, nous retrouvons l'enseignement (8,95%), suivi par l'économie et la politique fiscale (8,68%) et les affaires sociales (8,38%). Ces trois catégories d'enjeux sont plus présentes dans le groupe linguistique français que dans le groupe linguistique néerlandais. Les partis membres de ce groupe linguistique néerlandais mettent ainsi de leur côté l'accent en premier lieu sur le développement local et la politique du logement. A l'échelle du parlement pris dans son ensemble, le développement local et la politique du logement viennent en quatrième position. Ensuite, nous retrouvons des enjeux importants pour l'avenir de Bruxelles, à savoir l'emploi (7%) et la mobilité (6,69%). Aux septièmes et huitièmes positions, nous retrouvons les affaires étrangères et européennes (mettant principalement l'accent sur le statut international de Bruxelles) et le commerce et les entreprises. Les autres catégories d'enjeux de politiques publiques représentent une moindre priorité pour le futur parlement bruxellois, à savoir principalement les arts et la culture (4,68%), la justice et la criminalité (3,19%), la santé (3,11%) et l'environnement (2,16%). Enfin, l'immigration, l'agriculture et le commerce extérieur devraient être les grands absents des futurs débats du parlement bruxellois.

Priorités du parlement bruxellois pour 2014-2019 (en %)

| | Groupe linguistique français | Groupe linguistique néerlandais | Parlement bruxellois |
|-------------------------------|------------------------------|---------------------------------|----------------------|
| Economie et politique fiscale | 9,27% | 5,64% | 8,68% |
| Droits et libertés | 3,99% | 2,18% | 3,70% |
| Santé | 3,27% | 2,31% | 3,11% |

Elections made in Brussels

| | | | |
|--|----------------|----------------|----------------|
| Agriculture et pêche | 0,55% | 0,05% | 0,46% |
| Emploi | 7,25% | 5,73% | 7,00% |
| Enseignement | 9,33% | 7,00% | 8,95% |
| Environnement | 2,19% | 1,99% | 2,16% |
| Politique énergétique | 1,45% | 1,42% | 1,44% |
| Immigration | 0,72% | 0,81% | 0,73% |
| Mobilité | 6,59% | 7,17% | 6,69% |
| Justice et criminalité | 3,46% | 1,78% | 3,19% |
| Affaires sociales | 8,46% | 7,97% | 8,38% |
| Développement local et politique du logement | 7,35% | 9,78% | 7,74% |
| Entreprises, commerces et secteur bancaire | 6,41% | 3,70% | 5,97% |
| Défense | 0,10% | 0,23% | 0,12% |
| Recherche scientifique et TIC | 1,58% | 0,41% | 1,39% |
| Commerce extérieur | 0,76% | 0,34% | 0,69% |
| Affaires étrangères et européennes | 6,98% | 4,21% | 6,53% |
| Questions institutionnelles et administratives | 15,58% | 30,74% | 18,05% |
| Aménagement du territoire | 0,28% | 0,62% | 0,34% |
| Arts et culture | 4,44% | 5,92% | 4,68% |
| Total | 100,00% | 100,00% | 100,00% |

A l'aide de la même méthodologie (estimation des priorités du parlement bruxellois sur base des programmes électoraux des partis qui y siègent), nous pouvons comparer les priorités du parlement bruxellois pour la législature 2014-2019 avec celles de la précédente législature (2009-2014). Le Vlaams Belang ayant fait le choix de ne pas rédiger de programme électoral bruxellois en 2009, ce parti ne sera donc pas intégré à nos analyses. Conséquence probable de la réforme de l'état de 2012-2014, les questions institutionnelles et administratives voient leur importance diminuer drastiquement par rapport à la précédente législature (-8,81%, voir Tableau). A l'inverse, les enjeux de nature socio-économique voient leur importance s'accroître en 2014 (+12,16%).

Parmi les enjeux de la campagne qui perdent également de l'importance pour la législature 2014-2019, nous retrouvons également l'environnement (-1,92%) – probablement une conséquence directe de la défaite électorale d'Ecolo – et le développement local et la politique du logement (-1,31%), bien que cet enjeu soit crucial pour l'avenir de Bruxelles, ainsi que les arts et la culture (-1,16%). Les catégories de politiques publiques qui voient leur importance s'accroître sont l'enseignement (+3,39%), les affaires étrangères et européennes (+2,98%), l'emploi (+2,43%), les affaires sociales (+1,79%), l'économie et la politique fiscale (+1,46%), et la justice et la criminalité (+1,4%).

Priorités du parlement bruxellois en 2009-2014 et 2014-2019 (en %)

| | 2009-2014 | 2014-2019 | Différence |
|-------------------------------|-----------|-----------|------------|
| Economie et politique fiscale | 7,22% | 8,68% | +1,46% |
| Droits et libertés | 3,12% | 3,70% | +0,58% |
| Santé | 3,28% | 3,11% | -0,17% |
| Agriculture et pêche | 0,50% | 0,46% | -0,04% |
| Emploi | 4,57% | 7,00% | +2,43% |
| Enseignement | 5,56% | 8,95% | +3,39% |

Elections made in Brussels

| | | | |
|--|---------|---------|--------|
| Environnement | 4,08% | 2,16% | -1,92% |
| Politique énergétique | 1,95% | 1,44% | -0,51% |
| Immigration | 0,89% | 0,73% | -0,16% |
| Mobilité | 7,50% | 6,69% | -0,81% |
| Justice et criminalité | 1,79% | 3,19% | +1,40% |
| Affaires sociales | 6,59% | 8,38% | +1,79% |
| Développement local et politique du logement | 9,05% | 7,74% | -1,31% |
| Entreprises, commerces et secteur bancaire | 5,27% | 5,97% | +0,70% |
| Défense | 0,08% | 0,12% | +0,04% |
| Recherche scientifique et TIC | 1,02% | 1,39% | +0,37% |
| Commerce extérieur | 0,75% | 0,69% | -0,06% |
| Affaires étrangères et européennes | 3,55% | 6,53% | +2,98% |
| Questions institutionnelles et administratives | 26,86% | 18,05% | -8,81% |
| Aménagement du territoire | 0,52% | 0,34% | -0,18% |
| Arts et culture | 5,84% | 4,68% | -1,16% |
| Total | 100,00% | 100,00% | |

Références

Chateauraynayd Francis, Prospéro. *Une technologie littéraire pour les sciences humaines*, Paris, CNRS Editions, 2003.

Dandoy Régis, De Decker Nicolas, Peut-on encore parler de partis-frères en Belgique?, in Pilet Jean-Benoît, De Waele Jean-Michel, Jaumain Serge (eds.), *L'absence de partis nationaux: Menace ou opportunité ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009, pp. 19-35.

Dandoy Régis, Ethno-regionalist parties in Europe: a typology, *Perspectives on Federalism*, vol. 2, n°2, 2010, pp. 194-220.

Dandoy Régis, Résultats des élections et formation des exécutifs, in Bouhon Frédéric, Reuchamps Min (eds.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruylant, Bruxelles, 2012, pp. 439-458.

Dandoy Régis, The Impact of Government Participation and Prospects on Party Policy Preferences in Belgium, *Government and Opposition*, vol. 49, n° 4, 2014, pp. 630-657.

Nassaux Jean-Paul, Les enjeux des élections de 2014 pour Bruxelles, *Les @nalyzes du CRISP en ligne*, janvier 2014.

Piet Grégory, Dandoy Régis, Joly Jeroen, Comprendre le contenu des programmes électoraux. Comparaison des méthodes d'encodage manuel et automatique, *Mots. Les langages du politique*, vol. 108, 2015, pp. 79-101.

Chapitre 2. Les candidats aux élections à Bruxelles

Régis Dandoy

Anissa Amjahad

2.1. L'impact des nouvelles règles en matière de cumul des candidatures sur la composition des listes électorales à Bruxelles¹⁵

Le système électoral utilisé lors des élections de mai 2014 est relativement différent de celui utilisé en 2009 (élections régionales, communautaires et européennes) et en 2010 (élections fédérales). Parmi les quelques règles électorales qui ont changé récemment, nous retrouvons bien évidemment la réforme du Sénat et sa nouvelle composition (voir par exemple Dandoy et al., 2015) mais également la scission de la circonscription électorale de BHV ou encore la simplification du vote des Belges à l'étranger. Un autre ensemble de règles a été modifié et concerne cette fois les candidatures multiples.

En effet, par rapport aux précédentes élections, le cumul des candidatures a été fortement réduit. Ainsi, pour les élections du 25 mai 2014 à Bruxelles, il est désormais interdit (1) d'être à la fois candidat titulaire et suppléant sur une même liste; (2) d'être à la fois candidat au parlement régional flamand et au parlement régional bruxellois ; (3) d'être à la fois candidat au parlement fédéral et au parlement régional bruxellois ; (4) d'être à la fois candidat au parlement européen et au parlement régional bruxellois. Par définition, il n'est également pas possible d'être à la fois candidat au parlement régional wallon et au parlement régional bruxellois, puisque le/la candidat(e) doit être domicilié sur le territoire de la région pour s'y présenter.

Ces nouvelles règles ne sont pas sans conséquence pour la composition des listes pour les élections régionales à Bruxelles. Car, pour certains partis, il est difficile de trouver un grand nombre de candidats pour remplir les listes électorales, surtout lorsque plusieurs élections se produisent le même jour. C'est encore plus difficile à Bruxelles pour le groupe linguistique français où les listes électorales peuvent comporter jusqu'à 72 candidats effectifs et 16 candidats suppléants. Pour faire face à ce déficit de candidats, les partis ont inscrit le/la même candidat(e) sur une même liste (comme candidat effectif et suppléant) et/ou sur deux listes pour deux scrutins différents. Cette candidature multiple a permis à certains de ces partis de présenter des listes (presque) complètes.¹⁶

¹⁵ Article original: Dandoy Régis, "L'impact des nouvelles règles en matière de cumul des candidatures sur la composition des listes électorales à Bruxelles", *Blog Elections, made in Brussels*, 12 mai 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/05/limpact-des-nouvelles-regles-en-matiere.html>

¹⁶ Par exemple, en 2009, certains candidats avaient quatre fois leur nom sur les bulletins électoraux à Bruxelles: (1) candidat effectif pour le parlement régional bruxellois (groupe linguistique néerlandais), (2) candidat suppléant pour le parlement régional bruxellois (groupe linguistique néerlandais), (3) candidat

Mais tout cela est désormais interdit pour les élections de mai 2014. Ces nouvelles règles en matière de cumul des candidatures ont potentiellement deux conséquences. Tout d'abord, nous devrions observer moins de listes complètes lors des élections régionales bruxelloises (surtout du côté francophone). Ensuite, les partis devraient présenter des listes comprenant moins de candidats pour ces mêmes élections. Ces deux hypothèses seront vérifiées en comparant le nombre de candidats effectifs et suppléants par liste pour les élections régionales à Bruxelles en 2004, 2009 et 2014.¹⁷

Combien de listes complètes en 2014 à Bruxelles ?

Parmi les listes se présentant dans le groupe linguistique français en 2004, seules six listes sur 14 étaient complètes (PS, MR, cdH, Ecolo, FN et CDF), c'est-à-dire qu'elles comprenaient 72 candidats effectifs et 16 candidats suppléants (voir Tableau). En 2009, ce sont également six listes qui se présentent de manière complète à l'électeur bruxellois : PS, MR, cdH, Ecolo, PTB+ et ProBruxsel. Qui plus est, deux autres listes étaient proches du nombre maximal de candidats, à savoir la liste PC-PSL-LCR-PH (71 candidats) et, dans une moindre mesure, la liste FDB (66 candidats). En 2014, pas moins de 7 listes sur 21 sont complètes : PS, MR, cdH, Ecolo, FDF, PTB-PVDA-Go! et ProBruxsel.

Du côté du groupe linguistique néerlandais, nous n'observons pas moins de cinq listes complètes en 2004, neuf listes complètes en 2009 et six listes complètes en 2014. Les listes incomplètes en 2004 étaient VDB, BUB, et FIRE, en 2009 SLP et BUB et en 2014 ProBruxsel N et Pensio(e)n Plus. Au final, les nouvelles règles en matière de décumul des candidatures ne semblent pas avoir d'impact sur le nombre de listes complètes qui se présentent à l'électeur. Voyons maintenant si la même conclusion peut être tirée de l'analyse du nombre de candidats par liste.

Nombre de listes complètes

| | 2004 | 2009 | 2014 |
|---------------------------------|------------|------------|------------|
| Groupe linguistique français | 6 (sur 14) | 6 (sur 21) | 7 (sur 21) |
| Groupe linguistique néerlandais | 5 (sur 8) | 9 (sur 11) | 6 (sur 8) |

Combien de candidats en 2014 à Bruxelles ?

La seconde hypothèse que nous souhaitons tester dans cette section est celle de l'impact des nouvelles règles en matière de décumul des candidatures sur le nombre de candidats présentés sur une liste électorale. Nous avons vu plus haut que ces règles

effectif pour le parlement flamand (membres bruxellois néerlandophones) et (4) candidat suppléant pour le parlement flamand (membres bruxellois néerlandophones).

¹⁷ Pour rappel, il n'est pas possible de comparer les élections de 2014 avec celles organisées avant 2004 puisque le nombre de sièges à élire (et par conséquent le nombre de candidats) était de 75 pour les trois premières élections du parlement bruxellois (1989, 1995 et 1999). Depuis 2004, le nombre de députés régionaux bruxellois est de 89 (72 dans le groupe linguistique français et 17 dans le groupe linguistique néerlandais).

n'avaient pas de conséquences sur le nombre de liste complète, mais qu'en est-il du nombre de candidats effectifs et suppléants par liste ?

L'analyse du nombre moyen de candidats sur des listes francophones pour les élections régionales à Bruxelles nous démontre que ces nouvelles règles ont un impact considérable sur le nombre de candidats que les partis présentent à l'électeur (voir Tableau). D'un nombre moyen de 62,29 candidats par liste en 2004, nous sommes passés à 44,81 candidats en 2014, c'est-à-dire pratiquement 20 candidats par liste en moins que 10 ans plus tôt. Et cette tendance s'observe aussi bien au niveau des candidats effectifs qu'au niveau des candidats suppléants : 33 candidats effectifs par liste en 2014 (contre 46,86 en 2004) et 11,81 candidats suppléants par liste en 2014 (contre 15,43 en 2004).

Mais les nouvelles règles en matière de décumul des candidatures ne semblent pas avoir d'impact sur les partis se présentant dans le groupe linguistique néerlandais (voir Tableau). Le nombre moyen de candidats par liste est même en légère progression par rapport à 2009 et 2004. Cela s'explique vraisemblablement par le nombre inférieur de places maximales sur les listes néerlandophones (17), comparé à celui du nombre de places maximales sur les listes francophones (72). Plus il y a de places sur la liste, plus il est difficile de trouver des candidats pour toutes les remplir. Et ce, d'autant plus qu'il est désormais interdit de cumuler les candidatures sur une même liste ou sur des listes pour des scrutins différents...

Tableau. Nombre de candidats – Groupe linguistique français

| | 2004 | | 2009 | | 2014 | |
|------------|-------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|
| | Total | Par liste | Total | Par liste | Total | Par liste |
| Titulaires | 656 | 46,86 | 771 | 36,71 | 693 | 33,0 |
| Suppléants | 216 | 15,43 | 285 | 13,57 | 248 | 11,81 |
| Total | 872 | 62,29 | 1056 | 50,29 | 941 | 44,81 |

Tableau. Nombre de candidats - Groupe linguistique néerlandais

| | 2004 | | 2009 | | 2014 | |
|------------|-------|-----------|-------|-----------|-------|-----------|
| | Total | Par liste | Total | Par liste | Total | Par liste |
| Titulaires | 108 | 13,50 | 164 | 14,91 | 120 | 15,0 |
| Suppléants | 103 | 12,88 | 155 | 14,09 | 114 | 14,25 |
| Total | 211 | 26,38 | 319 | 29 | 234 | 29,25 |

2.2. Que reste-t-il de nos élus ? La suppléance en question¹⁸

Le temps électoral en est à la présentation des listes de candidats. Ces dernières semaines, les commentateurs de la vie politique ont émis un certain nombre de remarques sur la composition des listes et, ce faisant, sur la représentativité de ces dernières. En l'occurrence, personne n'aura manqué les débats portant sur les « fils et

¹⁸ Article original : Amjahad Anissa, « Que reste-t-il de nos élus ? La suppléance en question ». Blog *Elections made in Brussels*, 31 mars 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/search/label/Suppléants>

filles de » en politique et sur le principe de la suppléance. Dans cette section, nous examinerons la question de la suppléance sous différents angles. Nous reviendrons sur l'explication du principe lui-même avant d'analyser l'ampleur de la suppléance au Parlement de la région de Bruxelles-Capitale.

Le principe de la suppléance en débat

La question de la suppléance se pose lorsqu'un élu est empêché d'exercer son mandat de député en raison de l'interdiction de certains cumuls, d'éthique politique ou de raisons personnelles. Dans de telles circonstances, une autre personne viendra remplacer l'élu dans l'assemblée parlementaire. A l'échelon régional (contrairement à l'échelon local), ce n'est pas la personne détenant le plus de voix après l'ensemble des candidats élus qui remplacera le député empêché mais bien le premier suppléant de la liste. En effet, chaque liste électorale est composée d'une liste de candidats titulaires et d'une liste de candidats suppléants. Tout comme les candidats titulaires, les candidats suppléants sont classés, après dévolution, par ordre de voix. On désigne ainsi les premiers, deuxièmes et énièmes suppléants selon cet ordre d'importance. Ainsi, lorsqu'un élu titulaire ne peut siéger, la personne qui le remplacera est le premier suppléant.

Deux arguments s'opposent en matière de suppléance. Les uns dénoncent ce mécanisme en évoquant le caractère non-démocratique de la suppléance et le manque de légitimité des suppléants. Ils pointent alors les situations dans lesquelles un suppléant siège alors qu'il a obtenu un nombre de voix nettement moins élevé que certains colistiers titulaires. A l'opposé, d'autres louent la suppléance pour ses vertus. Elle permettrait de ne pas devoir voter à chaque fois qu'un député quitte le parlement et donnerait l'occasion à des personnes peu populaires mais compétentes de siéger et d'enrichir les débats par la qualité de leur travail parlementaire.

Cette section n'a certainement pas vocation à avancer dans ce débat sur le plan des idées. Qu'en est-il donc dans les faits ? Des chiffres plutôt que des mots. Les parties suivantes s'attachent donc à illustrer ce débat en quantifiant le phénomène de la suppléance en Région de Bruxelles-Capitale.

L'ampleur de la suppléance en région bruxelloise

En 2009, 89 députés bruxellois ont été élus par les Bruxellois. Pour être plus précis, 72 députés ont été élus par les électeurs du groupe linguistique français et 17 députés ont été choisis par les électeurs du groupe linguistique néerlandais. En cours de législature, il n'est pas rare de voir certains de ces élus titulaires démissionner et se faire remplacer par des suppléants. A la veille des élections, que reste-t-il de nos élus dans l'assemblée parlementaire et quelle est l'ampleur de la suppléance à Bruxelles ?

Sur les 89 députés qui siègent aujourd'hui, 20 sont des suppléants. En d'autres termes, près d'un quart (22.5%) des députés bruxellois n'ont pas été « directement » élus. Autant dire que le phénomène mérite une certaine attention. Le tableau suivant

Elections made in Brussels

décompose ce chiffre par parti. On remarquera que les partis flamands possédant de plus petits effectifs sont souvent dans une situation où leur part des suppléants est importante. Pour le reste, les différents taux de suppléance s'expliquent principalement par la participation ou non à la coalition gouvernementale.

Répartition des suppléants par parti (2009-2014)

| Parti | Nombre de suppléants | Nombre de sièges | Part de suppléants |
|---------------|----------------------|------------------|--------------------|
| CD&V | 2 | 3 | 66,7 % |
| cdH | 2 | 10 | 20 % |
| Ecolo | 3 | 16 | 18,8 % |
| FDf | 3 | 11 | 27,3% |
| Groen | 1 | 2 | 50 % |
| Indépendants | 0 | 4 | 0 % |
| MR | 2 | 13 | 15,4 % |
| N-VA | 0 | 1 | 0 % |
| Open VLD | 2 | 4 | 50 % |
| PS | 4 | 20 | 20 % |
| sp.a | 1 | 4 | 25 % |
| Vlaams Belang | 0 | 1 | 0 % |
| Total | 20 | 89 | 22,5 % |

La performance électorale des suppléants en 2009

Les données électorales permettent non seulement de quantifier l'ampleur de la suppléance en Région de Bruxelles-Capitale mais également de faire le point sur les scores des suppléants. En raison du partage en deux groupes linguistiques distincts au sein desquels se distribuent les sièges, la situation en termes de voix des suppléants est contrastée.

Pour l'ensemble des élus du groupe linguistique néerlandais, tous partis confondus, un suppléant obtient en moyenne 584 voix¹⁹ tandis qu'un candidat titulaire élu compte en moyenne 1.544 voix de préférence²⁰. En moyenne, la différence entre l'écu et le suppléant est donc de 960 voix. Cette mesure cache toutefois des réalités contrastées. Dans ce groupe linguistique, le suppléant qui siège avec le plus petit nombre de voix est Herman Mennekens (Open VLD) avec 369 voix. En revanche, le suppléant qui siège avec le plus grand nombre de voix est Brigitte De Pauw (CD&V) avec 1.069 voix.

Résultats moyens des élus titulaires et suppléants par parti flamand

| Parti | Nombre de suppléants | Nombre de sièges | Nombre moyen de voix des suppléants | Nombre moyen de voix des élus titulaires | Différence |
|-------|----------------------|------------------|-------------------------------------|--|------------|
| CD&V | 2 | 3 | 863 | 1.918 | - 1.055 |
| Groen | 1 | 2 | 372 | 973 | - 601 |

¹⁹ Cette mesure est obtenue en tenant compte des résultats de tous les suppléants qui siègent.

²⁰ Cette mesure est obtenue en tenant compte des résultats de tous les élus titulaires.

Elections made in Brussels

| | | | | | |
|---------------|---|----|--------|---------|---------|
| N-VA | 0 | 1 | - | 710 | - |
| Open VLD | 2 | 4 | 417 | 2.167 | - 1.750 |
| sp.a | 1 | 4 | 683 | 1.962 | - 1.279 |
| Vlaams Belang | 0 | 1 | - | 1.535 | - |
| Total | 6 | 15 | 583,75 | 1544,17 | -960,42 |

Au sein du groupe linguistique français, un député suppléant obtient un score moyen de 2.049 voix de préférence alors qu'un candidat titulaire élu fait en moyenne 5.770 voix de préférence. La différence entre l'élu et le suppléant est conséquente et s'élève en moyenne à 3.721 voix. Ces nombres moyens ne sont toutefois pas représentatifs de l'ensemble des cas. Le suppléant qui siège avec le plus petit nombre de voix est Christian Magérus (PS) avec 969 voix. Le suppléant qui siège avec le plus grand nombre de voix est Michel Colson (FDF) avec 3.015 voix.

Résultats moyens des élus titulaires et suppléants par parti francophone

| Parti | Nombre de suppléants | Nombre de sièges | Nombre moyen de voix des suppléants | Nombre moyen de voix des élus titulaires | Différence |
|-------|----------------------|------------------|-------------------------------------|--|------------|
| cdH | 2 | 10 | 2.456 | 6.212 | - 3.756 |
| Ecolo | 3 | 16 | 1.305 | 3.615 | - 2.310 |
| FDF | 3 | 11 | 1.931 | 6.657 ²¹ | - 4.726 |
| MR | 2 | 13 | 2.413 | 6.657 | - 4.244 |
| PS | 4 | 20 | 2.142 | 5.709 | - 3.567 |
| Total | 14 | 70 | 2.049,4 | 5.770 | -3720,6 |

Enfin, en écho au débat démocratique, on peut s'interroger sur le nombre de candidats titulaires non-élus qui dépassent en voix de préférence les suppléants qui siègent. En prenant un critère strict de comparaison (le suppléant qui a obtenu le plus de voix de préférence)²², on remarque que sur l'ensemble des candidats titulaires qui se présentaient aux élections de 2009, 16 comptabilisent un nombre de voix plus élevés que leur colistier suppléant qui siège actuellement. Il y en a 3 pour le groupe linguistique néerlandais et 13 pour le groupe linguistique français. Ce nombre est déjà conséquent mais il faut préciser que le nombre de candidats titulaires qui se voient ravir la possibilité de siéger par un candidat suppléant aurait été nettement plus élevé si nous avions pris un critère moins restrictif de comparaison (le suppléant siégeant qui a obtenu le moins de voix de préférence. Cette répartition par parti francophone est contrastée puisque l'on retrouve un minimum de deux candidats titulaires « déçus » chez Ecolo et 5 d'entre eux au PS.

²¹ Le FDF et le MR s'étant présentés sur la même liste en 2009, il est plus aisé de présenter un résultat commun pour les deux partis.

²² En d'autres termes, pour chaque liste, nous avons comparé le score du suppléant siégeant avec le nombre de voix de préférence le plus élevé avec les scores des candidats titulaires de la même liste. Nous avons ensuite reporté le nombre de candidats titulaires qui ont obtenu plus de voix de préférence que ce suppléant.

Elections made in Brussels

| Parti | Nombre de candidats « déçus » | Partis | Nombre de candidats « déçus » |
|------------|-------------------------------|----------|-------------------------------|
| cdH | 3 | CD&V | 0 |
| Ecolo | 2 | Groen | 3 |
| FDF/MR (6) | 3 | Open VLD | 0 |
| PS | 5 | sp.a | 0 |
| Total | 13 | Total | 3 |

Note : Le FDF et le MR s'étant présentés sur la même liste en 2009, il est plus aisé de présenter ce résultat qu'un résultat séparé.

2.3. Les candidats aux élections bruxelloises sur Twitter en 2014²³

La présence et le dynamisme des hommes et femmes politiques sur les réseaux sociaux sont devenus des sujets d'analyse à part entière et particulièrement pertinents dans le contexte des campagnes électorales. Les réseaux sociaux permettent, entre autres, aux candidat(e)s de mobiliser leurs réseaux et leurs groupes de soutiens, de relayer leurs points de vue et ceux de leurs co-listiers, de publiciser leurs réalisations et leurs promesses, ou encore d'atteindre – indirectement – leurs électeurs. Les élections à Bruxelles n'échappent pas à ce constat. Nombreux sont les partis et candidats bruxellois qui utilisent les réseaux sociaux dans leur campagne électorale, souvent combinée avec une stratégie d'e-présence via un site web personnel ou un blog.

Cette section se penche sur l'utilisation que font les sections régionales des partis politiques bruxellois des réseaux sociaux, en se focalisant plus particulièrement sur le réseau Twitter. Twitter est un moyen de communication privilégié par nombre d'hommes et de femmes politiques, ainsi que par de nombreux journalistes, experts politiques et citoyens engagés. Dans une seconde partie, cette section mesure à l'aide d'un indicateur précis la présence globale d'un parti politique sur la scène bruxelloise, en incluant de manière pondérée la dimension nationale de ce parti.

Les régionales et tête de liste bruxelloises sur Twitter

Le tableau ci-dessous reprend les comptes Twitter des principales formations politiques francophones à Bruxelles : la régionale bruxelloise du parti, le/a président(e) de la régionale et les têtes de liste pour les élections régionales et fédérales à Bruxelles.²⁴ Aucun parti politique ne possède de comptes pour ces quatre personnes et entités. Les régionales bruxelloises du MR, d'Ecolo et des FDF ne sont pas présentes sur Twitter, au contraire de leurs présidents de régionale et têtes de liste (à l'exception de Didier Gosuin). Au PS, la présidente de la régionale et tête de liste aux fédérales ne possède de

²³ Article original: Dandoy Régis, "Les élections bruxelloises sur Twitter", *Blog Elections, made in Brussels*, 24 March 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/03/les-elections-bruxelloises-sur-twitter.html>

²⁴ L'ordre dans lequel ces partis seront présentés dans les tableaux se fait suivant leur poids électoral lors des élections régionales de 2009. Seules les têtes de listes pour le parlement bruxellois et pour la circonscription bruxelloise de la Chambre des représentants ont été comptabilisées. Les têtes de listes pour la circonscription bruxelloise du parlement flamand ne sont pas reprises dans cette section.

Elections made in Brussels

compte dans ce réseau social tandis que chez les FDF, il s'agit de la présidente de la régionale. Au cdH seule la régionale bruxelloise est présente sur Twitter.

La popularité sur Twitter est mesurée à l'aide du nombre de *followers* (suiveurs) pour chacun de ces comptes.²⁵ Sur base de cette mesure, la personnalité bruxelloise la plus populaire est, sans surprise, le vice-premier ministre fédéral Didier Reynders (35.021 *followers*), par ailleurs président de la régionale bruxelloise MR et tête de liste pour les élections fédérales. Il est suivi de loin par deux Ecolo, à savoir la tête de liste pour les élections régionales Christos Doukeridis (4.378 *followers*) et la co-secrétaire de la régionale Sarah Turine (2.905 *followers*). Les têtes de liste MR et PS pour les élections régionales, Vincent De Wolf et Rudi Vervoort, se classent respectivement quatrième et cinquième. En ce qui concerne les régionales des partis, le compte Twitter de la régionale du PS est sans conteste plus populaire que celui du cdH.

Comptes Twitter bruxellois des partis francophones et nombre de *followers* (situation au 24 mars 2014)

| Parti | Régionale bruxelloise | Président(e) de la régionale | Tête de Liste Elections fédérales | Tête de liste Elections régionales |
|---------------------|-----------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|
| MR | Pas de compte | Didier Reynders 35.021followers | Didier Reynders 35.021followers | Vincent De Wolf 2.551 followers |
| PS | 1.488 followers | Laurette Onkelinx Pas de compte | Laurette Onkelinx Pas de compte | Rudi Vervoort 2.357 followers |
| Ecolo ²⁶ | Pas de compte | Sarah Turine 2.905 followers | Zakia Khattabi 1.789 followers | Christos Doukeridis 4.378 followers |
| cdH | 311 followers | Jacques Michel Pas de compte | Francis Delpérée Pas de compte | Joëlle Milquet Pas de compte |
| FDF | Pas de compte | Joëlle Maison 28 followers | Olivier Maingain 396 followers | Didier Gosuin Pas de compte |

Du côté des partis flamands, deux partis sont clairement plus présents sur Twitter que les autres. Il s'agit de la N-VA, qui possède des comptes pour les quatre personnes et entités étudiées, et de Groen dont seule la présidente de la régionale n'est pas présente sur Twitter. Qui plus est, ce dernier parti compte dans ses rangs les personnalités les plus suivies sur ce réseau social : Zakia Khattabi (1.789 *followers*), la tête de liste commune avec Ecolo pour les fédérales et Bruno De Lille (1.041 *followers*),

²⁵ L'indicateur pondéré de popularité d'un parti bruxellois sur Twitter est composé de la moyenne des quatre comptes régionaux (la régionale bruxelloise du parti, le/a président(e) de la régionale et les têtes de liste pour les élections régionales et fédérales à Bruxelles), à laquelle s'additionne la moyenne divisée par 10 des comptes Twitter du parti au niveau national et de son président de parti. Lorsque le/la président(e) de parti est le/la même que le président de la régionale ou est une des deux têtes de liste (par exemple Olivier Maingain - FDF), il/elle n'est comptabilisé qu'une fois – à savoir comme président(e) de parti. Lorsque le/la président(e) de la régionale est le/la même qu'est une des deux têtes de liste (par exemple Didier Reynders – MR), il/elle n'est comptabilisé qu'une fois.

²⁶ Arnaud Pinxteren, le co-secrétaire régional d'Ecolo ne possède pas de compte Twitter. La liste écologiste pour les élections à la Chambre est commune pour Ecolo et Groen ainsi que, par définition, la tête de liste Zakia Khattabi.

Elections made in Brussels

la tête de liste pour les régionales, auxquels s'ajoute le compte de la régionale du parti avec 1.081 *followers*. A l'exception de la tête de liste sp.a pour les fédérales Maite Morren (2.274 *followers*), les autres partis sont à la traîne. Les régionales bruxelloise de l'Open VLD, le sp.a, le Vlaams Belang et le CD&V ne sont pas présentes sur Twitter et parmi les présidents de ces régionales, seuls les présidents de l'Open VLD et de la N-VA possèdent un compte Twitter. À l'inverse, toutes les têtes de liste pour les élections fédérales et les régionales sont présentes sur ce réseau social, à l'exception de Pascal Smet (sp.a) et de Hilde Roossens (Vlaams Belang).

Comptes Twitter bruxellois des partis flamands et nombre de *followers* (situation au 24 mars 2014)

| Parti | Régionale bruxelloise | Président(e) de la régionale | Tête de Liste Elections fédérales | Tête de liste Elections régionales |
|---------------|-----------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|--|
| Open VLD | Pas de compte | Quentin van den Hove 18 followers | Thomas Ryckalts 144 followers | Guy Vanhengel 578 followers |
| sp.a | Pas de compte | Pascal Smet Pas de compte | Maite Morren 2.274 followers | Pascal Smet Pas de compte |
| Vlaams Belang | Pas de compte | Frédéric Erens Pas de compte | Hilde Roossens Pas de compte | Dominiek Lootens 25 followers |
| CD&V | Pas de compte | Koen Vanhaerents Pas de compte | Benjamin Dalle 601 followers | Brigitte Grouwels 766 followers |
| Groen | 1.081 followers | Malika Abbad Pas de compte | Zakia Khattabi 1.789 followers | Bruno De Lille 1.041 followers |
| N-VA | 168 followers | Lieven De Rouck 275 followers | Luc Demullier 346 followers | Johan Van den Driessche 302 followers |

Note: La liste écologiste pour les élections à la Chambre est commune pour Ecolo et Groen ainsi que, par définition, la tête de liste Zakia Khattabi.

Popularité régionale et nationale

Mais la mesure de la présence et de la popularité d'un parti bruxellois sur les réseaux sociaux doit également prendre en compte la présence de ce parti au niveau national. Une forte popularité d'un parti au niveau national peut influencer – voire compenser – celle de sa régionale bruxelloise. Etant donné que les élections régionales et fédérales (ainsi qu'européennes) ont lieu le même jour, il est naïf de penser que les campagnes pour ces différentes élections ne sont pas liées. Dans cette section, nous proposons donc un indicateur de présence et de popularité d'un parti politique bruxellois sur Twitter qui combinerait à la fois les quatre comptes présentés plus haut, ainsi que les comptes officiels du parti au niveau national et des présidents de partis (voir la Note méthodologique pour plus de détails sur cet indicateur).

Le tableau ci-dessous montre la popularité cumulée de ces différents comptes Twitter. Au niveau régional bruxellois, le MR est clairement le plus suivi sur Twitter. À la deuxième place, nous retrouvons Ecolo, suivi du PS. Au niveau national, ce trio est inversé: le PS compte le plus de *followers*, suivi par le MR et Ecolo. Le cdH et les FDF sont

Elections made in Brussels

en retrait de manière significative par rapport à ces trois formations. Enfin, l'indicateur pondéré de popularité d'un parti sur le territoire bruxellois nous confirme ces tendances aux niveaux national et régional : le MR est globalement le plus suivi à Bruxelles (en grande partie grâce au score individuel du président de la régionale, Didier Reynders), suivi du PS et d'Ecolo.

Nombre de *followers* des comptes Twitter des partis francophones (situation au 24 mars 2014)

| Parti | Popularité régionale (Somme des 4 comptes régionaux) | Popularité nationale (Somme des 2 comptes nationaux) | Indicateur pondéré de popularité à Bruxelles |
|-------|--|--|---|
| MR | 37.348 | 22.287 | 11.621,70 |
| PS | 3.776 | 25.576 | 3.518,85 |
| Ecolo | 9.030 | 9.862 | 3.254,20 |
| cdH | 293 | 1.065 | 184,25 |
| FDF | 27 | 1.186 | 125,60 |

Note: Arnaud Pinxteren, le co-secrétaire régional d'Ecolo ne possède pas de compte Twitter et le compte d'Olivier Deleuze, co-président d'Ecolo, n'a pas été intégré aux calculs (au contraire de celui d'Emily Hoyos). Benoît Lutgen, président du cdH, ne possède pas de compte Twitter.

Le différentiel entre la popularité régionale bruxelloise et la popularité nationale des partis flamands est encore plus important que chez les partis francophones. Au niveau régional bruxellois, Groen est le parti politique flamand le plus suivi le sp.a et le CD&V se situant respectivement en deuxième et troisièmes places. Au niveau national, le classement est tout autre puisqu'il est dominé par l'Open VLD, suivi de la N-VA et du CD&V. Le Vlaams Belang est à la traîne dans les deux classements. Enfin, l'indicateur pondéré de popularité d'un parti sur le territoire bruxellois nous montre un panorama beaucoup plus équilibré qu'au niveau des partis francophones, dominés par la popularité du MR. Globalement, l'Open VLD est plus populaire à Bruxelles, suivi par la N-VA, le CD&V et Groen.

Nombre de *followers* des comptes Twitter des partis flamands (situation au 24 mars 2014)

| Parti | Popularité régionale (Somme des 4 comptes régionaux) | Popularité nationale (Somme des 2 comptes nationaux) | Indicateur pondéré de popularité à Bruxelles |
|------------------|--|--|---|
| Open VLD | 740 | 35.677 | 3.752,70 |
| sp.a | 2.263 | 14.167 | 1.985,20 |
| Vlaams Belang | 25 | 9.303 | 936,55 |
| CD&V | 1.343 | 25.482 | 2.889,95 |
| Groen | 3.888 | 17.138 | 2.691,55 |
| N-VA | 1.062 | 31.985 | 3.471,25 |

Note: La liste écologiste pour les élections à la Chambre est commune pour Ecolo et Groen ainsi que, par définition, la tête de liste Zakia Khattabi.

Références

Dandoy Régis, Dodeigne Jérémy, Reuchamps Min, Vandeleene Audrey, The new Belgian Senate. A (dis)continued evolution of federalism in Belgium?, *Representation*, vol. 51, n°3, 2015, pp. 327-339.

Chapitre 3. Opinion publique à Bruxelles

Régis Dandoy

3.1. Les Bruxellois satisfaits de la qualité de vie et de l'économie de leur région²⁷

En 2015, la Commission Européenne a publié les résultats d'une enquête portant sur l'opinion publique dans les régions en Europe. Dans chaque région d'Europe, un échantillon de 300 personnes a répondu à quelques questions sur la perception qu'elles ont de l'état de leur région ou encore sur leur confiance dans Union Européenne. Cette enquête (Eurobaromètre 427) de la DG Communication de la Commission Européenne a été réalisée par téléphone du 3 au 23 septembre 2015.²⁸

Dans cette section, nous analysons les résultats de cette enquête sur l'état de l'opinion publique bruxelloise en ce qui concerne les thématiques de la situation économique et de la qualité de vie dans leur région, et nous comparons leurs perceptions avec celles des populations dans les régions flamande et wallonne.

Qualité en vie en région bruxelloise

Sur base de la question « Comment jugez-vous la situation actuelle concernant la qualité de vie dans votre région ? », les résultats indiquent que les Bruxellois sont généralement satisfaits de la qualité de vie dans leur région. Plus de 80% des Bruxellois déclarent que cette qualité de vie est très bonne ou assez bonne. A l'inverse, seuls 5% des habitants de cette région pensent que la qualité de vie est très mauvaise. Cependant, ces chiffres sont à relativiser, surtout si on les compare aux résultats obtenus en région flamande. En effet, près de 29% des flamands indiquent que la qualité de vie est très bonne dans leur région et 93% d'entre eux déclarent que cette qualité de vie est très bonne ou assez bonne. Les chiffres positifs obtenus pour la région bruxelloise ne doivent ainsi pas cacher les efforts qui peuvent être faits pour atteindre une meilleure qualité de vie. Parmi les individus les plus satisfaits de cette qualité de vie, nous retrouvons les femmes, les jeunes (de 15 à 24 ans) et les étudiants.²⁹

²⁷ Dandoy Régis, "Les Bruxellois satisfaits de la qualité de vie et de l'économie de leur région", Blog Elections, made in Brussels, 18 November 2015. <http://electionsbxl.blogspot.com/2015/11/les-bruxellois-satisfaits-de-la-qualite.html>

²⁸ Pour plus de détails techniques sur ce sondage, voir ici :

https://open-data.europa.eu/fr/data/dataset/S2102_427_ENG

²⁹ Pour chacun des tableaux, les répondant souhaitant ne pas répondre à la question ou répondant « je ne sais pas » ont été exclus des tableaux. Le nombre de ces répondants varie entre 1% et 6%, selon les questions et les régions. Les résultats pour le Royaume ont été pondérés par le poids démographique de chaque région (basé sur les chiffres de population par région au 1^{er} janvier 2015 - <http://statbel.fgov.be>).

Elections made in Brussels

Qualité de vie (situation actuelle)

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|----------------|-----------|---------|----------|---------|
| Très bonne | 12,2 % | 28,9 % | 8,4 % | 20,6 % |
| Assez bonne | 68,1 % | 64,1 % | 65,2 % | 64,9 % |
| Assez mauvaise | 13,9 % | 5,4 % | 19,6 % | 10,8 % |
| Très mauvaise | 5,4 % | 1,7 % | 6,8 % | 3,7 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

En qui concerne la question de cette qualité de vie dans les prochains 12 mois, plus d'un tiers des Bruxellois sont pessimistes. Ils sont ainsi 34,6% à penser que, comparée à aujourd'hui, la situation sera pire dans exactement un an. Dans les deux autres régions, la tendance est également globalement pessimiste : en moyenne, 31% des Belges pensent que leur qualité de vie sera pire dans un an. Néanmoins (et cela n'entame en rien la tendance pessimiste), la population de la région bruxelloise est celle qui la plus optimiste avec plus de 14% d'individus qui estiment que la qualité de vie à Bruxelles sera meilleure dans 12 mois. Au niveau individuel, les répondants les plus pessimistes quant à la qualité de vie sont à trouver parmi les individus moins éduqués, parmi les personnes isolées et parmi les indépendants et les employés.

Qualité de vie (situation dans les 12 prochains mois)

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|-----------|-----------|---------|----------|---------|
| Meilleure | 13,7 % | 11,2 % | 5,9 % | 9,8 % |
| Identique | 51,7 % | 60,0 % | 59,7 % | 59,0 % |
| Pire | 34,6 % | 28,5 % | 34,4 % | 31,0 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Situation économique en région bruxelloise

En ce qui concerne la situation économique dans leur région, les Bruxellois sont partagés : pas moins de 60% d'entre eux estiment que la situation économique est assez bonne ou très bonne, tandis que les autres 40% pensent que celle-ci est assez ou très mauvaise. Dans ce sens, les Bruxellois se trouvent à mi-chemin entre les deux autres régions du pays. En Wallonie, la majorité de la population (58,8%) estime que la situation économique est assez bonne ou très mauvaise tandis que la majorité de la population flamande (69,5%) pense l'inverse. Si les différences entre la Flandre et la Wallonie ne sont pas surprenantes étant donné leurs différentes performances économiques, les résultats pour Bruxelles sont plus interpellants. Si l'on prend par exemple le taux de chômage comme indicateur objectif de situation économique, la population bruxelloise (18,5% de chômage en 2014) pourrait avoir une vision plus négative de l'économie de sa région, en comparaison de la Flandre et de la Wallonie (respectivement 5,1% et 12%). Mais les chiffres collectés dans l'enquête de la Commission Européenne semblent indiquer que le taux de chômage n'a que peu d'influence sur l'opinion publique à Bruxelles. Parmi les individus qui estiment que situation économique est assez bonne ou très bonne, nous retrouvons les jeunes et les étudiants, ainsi que les ouvriers.

Elections made in Brussels

Situation économique (actuelle)

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|----------------|-----------|---------|----------|---------|
| Très bonne | 6,0 % | 5,8 % | 3,5 % | 5,1 % |
| Assez bonne | 53,7 % | 63,7 % | 37,4 % | 54,2 % |
| Assez mauvaise | 32,2 % | 27,1 % | 44,3 % | 33,2 % |
| Très mauvaise | 8,1 % | 3,4 % | 14,5 % | 7,5 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Enfin, en ce qui concerne la question de la situation économique régionale dans les prochains 12 mois, les Bruxellois sont relativement pessimistes : près d'un tiers d'entre eux estime que la situation économique sera pire dans les 12 prochains mois. Ce chiffre est relativement similaire (bien que légèrement plus élevé) à celui observé en moyenne dans le royaume (29,5%). Dans les deux autres régions, les tendances sont sans surprise divergentes : 35,6% des wallons sont pessimistes quant à l'avenir à court terme de l'économie dans leur région, contre seulement 25,7% en Flandre. Au niveau individuel, les répondants bruxellois les plus pessimistes sont à trouver chez les femmes, les indépendants, les célibataires et les individus entre 40 et 54 ans.

Situation économique (dans les 12 prochains mois)

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|-----------|-----------|---------|----------|---------|
| Meilleure | 17,4 % | 19,6 % | 7,6 % | 15,5 % |
| Identique | 52,8 % | 54,4 % | 56,7 % | 56,7 % |
| Pire | 31,3 % | 25,7 % | 35,6 % | 29,5 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Conclusion

Au demeurant, la majorité de la population bruxelloise estime habiter dans une région où il fait bon vivre et où la situation économique est (relativement) bonne. Sans surprise, ces sentiments sont encore plus forts en région flamande mais sont supérieurs à ceux observés en Wallonie. Néanmoins, et bien qu'ils ne représentent pas la majorité de la population, nombreux sont les bruxellois(es) à être pessimistes par rapport à la situation économique et à leur qualité de vie à Bruxelles dans les prochains mois. Il est à craindre que les récents attentats à Paris et les événements liés à la traque des terroristes en région bruxelloise ne fassent que renforcer cette tendance pessimiste.

3.2. Les principaux problèmes à Bruxelles: Chômage et enseignement³⁰

Dans cette deuxième section traitant des résultats de cette enquête, nous analysons l'état de l'opinion publique bruxelloise en ce qui concerne les principaux problèmes

³⁰ Article original: Dandoy Régis, "Les principaux problèmes à Bruxelles: chômage et enseignement", Blog Elections, made in Brussels, 19 novembre 2015. <http://electionsbxl.blogspot.com/2015/11/les-principaux-problemes-bruxelles.html>

auxquels elle est confrontée, et nous comparons les perceptions des Bruxellois avec celles des populations dans les régions flamande et wallonne.

Sans surprise, un top 3 composé du chômage, de l'enseignement et de l'immigration

La question principale de l'enquête porte sur la perception des problèmes au niveau régional. Plus précisément, son intitulé est : « Selon vous, quelles sont les deux principaux problèmes auxquels votre région est confrontée actuellement ? » et une série de réponses était suggérées aux répondants. Les résultats obtenus en région bruxelloise ne sont pas vraiment surprenants.³¹

Le principal problème identifié par les Bruxellois concerne le chômage (28,5%), loin devant les autres thématiques. Ce n'est pas une surprise quand on le compare avec le taux de chômage dans la région (18,5%). Le même processus est à l'œuvre en Wallonie où le chômage constitue le principal problème. Etant donné le faible taux de chômage en Flandre (5,1%), il est naturel que cette thématique n'atteigne pas la première place du podium dans cette région. Au niveau individuel, le chômage bruxellois est un problème particulièrement important parmi les ouvriers et les personnes isolées ou sans enfants. A l'inverse, ce problème est beaucoup moins relevant pour les jeunes (15-24 ans) et pour les étudiants, à l'inverse de leurs aînés.

En termes d'importance, le second problème à Bruxelles concerne l'enseignement (16,5%). Bien que cette thématique puisse en partie être liée à celle du chômage, l'enseignement ne représente qu'un peu plus de la moitié de l'importance que revêt le chômage. Néanmoins, il s'agit cette fois d'une priorité typiquement bruxelloise, puisque la moyenne nationale sur l'enseignement se situe bien plus bas, aux alentours de 7,6%. Le problème de l'enseignement à Bruxelles semble particulièrement préoccupant pour les femmes, les jeunes, les étudiants, les personnes diplômées de l'enseignement supérieur et les membres de familles nombreuses. A l'inverse, cet enjeu est peu important pour les ouvriers.

Enfin, la thématique de l'immigration n'arrive qu'en troisième position à Bruxelles (15,4%) alors que c'est la région du pays qui – proportionnellement – accueille le plus d'immigrés. Mais il est plausible que les populations moins en contact avec les migrants soient celles qui les voient le plus comme un problème pour leur région. L'immigration est ainsi le principal problème en Flandre, le second en Wallonie et seulement en troisième position à Bruxelles. Au niveau individuel, la question de

³¹ Etant donné que la question soumise aux répondants portait sur les deux principaux problèmes auxquels la région est confrontée, les résultats pour chaque catégorie de réponse ont été divisés par deux. La catégorie de réponse « autre » concerne les autres enjeux mentionnés spontanément par le répondant. Malheureusement, la base de données Eurostat ne contient pas d'information sur le contenu de cette catégorie « autre ». Les répondant souhaitant ne pas répondre à la question ou répondant « je ne sais pas » ont été exclus des résultats. Le nombre de ces répondants varie entre 2% et 3%, selon les régions. Les résultats pour le Royaume ont été pondérés par le poids démographique de chaque région (basé sur les chiffres de population par région au 1^{er} janvier 2015 - <http://statbel.fgov.be>).

Elections made in Brussels

l'immigration à Bruxelles est particulièrement vue comme un problème pour les répondants plus âgés (plus de 55 ans).

Principaux problèmes

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|---|-----------|---------|----------|---------|
| Chômage | 28,5 % | 20,3 % | 28,7 % | 23,9 % |
| Enseignement | 16,5 % | 5,7 % | 7,9 % | 7,6 % |
| Immigration | 15,4 % | 24,0 % | 16,6 % | 20,7 % |
| Economie | 11,8 % | 13,2 % | 16,0 % | 14,0 % |
| Environnement | 9,7 % | 7,3 % | 7,7 % | 7,7 % |
| Personnes et entreprises quittant la région | 6,5 % | 11,5 % | 12,7 % | 11,3 % |
| Criminalité | 6,1 % | 8,3 % | 4,4 % | 6,9 % |
| Santé | 3,2 % | 8,7 % | 3,9 % | 6,6 % |
| Autre | 2,3 % | 0,9 % | 2,0 % | 1,4 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Des miettes pour les autres problèmes à Bruxelles...

Ce podium représente plus de 60% des principaux problèmes à Bruxelles. Loin derrière, nous retrouvons dans l'ordre l'économie (11,8%), l'environnement (9,7%) et la thématique des personnes et entreprises quittant la région (6,5%). Au niveau individuel, l'économie bruxelloise est problématique pour les personnes âgées de plus de 55 ans et pour les ouvriers. A l'inverse, elle n'est clairement pas pertinente pour les personnes diplômées de l'enseignement supérieur. En ce qui concerne l'environnement, il est considéré comme un problème particulièrement important chez les jeunes et les étudiants.

L'enjeu des personnes et entreprises quittant la région est, en comparaison, relevant dans les deux autres régions du pays, probablement lié à la thématique des nombreux navetteurs qui vont travailler en région bruxelloise. Enfin, on retrouve dans le bas du tableau bruxellois la criminalité et la santé. S'ils sont également peu significatifs en Wallonie, ces deux problèmes sont relativement plus importants en région flamande et dépassent même celui de l'enseignement en termes relatifs.

Au demeurant, la liste de problèmes répertoriés dans cette enquête n'est pas vraiment exhaustive puisqu'on pourrait sans difficulté y ajouter des thématiques telles que la fiscalité, les politiques sociales, voire les politiques européennes. Dans le cas de la région bruxelloise, il est plus que probable que l'inclusion du logement et de la mobilité dans la liste des problèmes principaux pour la région ne vienne perturber le classement établi par cette enquête.

Conclusion

Les principaux problèmes auxquels la région bruxelloise est confrontée concernent – sans surprise – des enjeux qui ont été identifiés depuis longtemps par les acteurs politiques régionaux: chômage (et économie), enseignement et immigration. En

Flandre, l'opinion publique régionale est sensiblement différente et permet de mieux comprendre les résultats de partis politiques comme le Vlaams Belang par exemple. Il serait néanmoins intéressant de comparer ces chiffres dans le temps avant de mieux comprendre leurs évolutions, et de les comparer avec le contenu des programmes électoraux rédigés pour les élections régionales de 2014.

3.3. Un bruxellois méfiant et divisé envers l'Union européenne³²

Dans cette troisième et dernière section traitant des résultats de cette enquête, nous analysons l'état de l'opinion publique bruxelloise en ce qui concerne la confiance en l'Union européenne et sur les explications données par les hommes et les femmes politiques sur les politiques européennes et leur impact sur la vie quotidienne, et nous comparons leurs perceptions avec celles des populations dans les régions flamande et wallonne.³³

Une opinion publique bruxelloise partagée

La Belgique n'est pas connue pour l'opposition de ses principaux leaders politiques au projet de l'Union européenne. Néanmoins, le niveau général de confiance dans cette organisation internationale est relativement faible puisque plus de la moitié des Belges exprime avoir plutôt pas confiance dans l'Union européenne. En Wallonie, la méfiance envers l'UE flirte même avec les deux tiers. A Bruxelles, les proportions sont presque égales : la moitié des Bruxellois ont plutôt confiance tandis que l'autre moitié n'a plutôt pas confiance. Au niveau individuel, ceux qui ont le plus confiance dans l'UE sont les femmes, les personnes plus âgées, les personnes moins éduquées et les indépendants.

Confiance dans l'Union Européenne

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|----------------------|-----------|---------|----------|---------|
| Plutôt confiance | 50,7 % | 52,4 % | 38,3 % | 47,7 % |
| Plutôt pas confiance | 49,3 % | 47,6 % | 61,7 % | 52,3 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

³² Article original: Dandoy Régis, "Un bruxellois méfiant et divisé envers l'Union européenne", Blog Elections, made in Brussels, 22 November 2015. <http://electionsbxl.blogspot.com/2015/11/un-bruxellois-mefiant-et-divise-envers.html>

³³ Pour chacun des tableaux, les répondant souhaitant ne pas répondre à la question ou répondant « je ne sais pas » ont été exclus des résultats. Le nombre de ces répondants varie entre 3% et 6%, selon les régions pour la question sur la confiance en l'Union européenne, tandis qu'ils varient entre 7,8% et 19,5% pour la question sur les explications données par le personnel politique. Pour cette dernière question, la catégorie de réponse « aucun » se base sur une réponse spontanée donnée par les personnes interrogées. Puisque cette catégorie de réponse n'a été proposée au répondant, les résultats pour cette catégorie sont en réalité potentiellement plus élevés. Les résultats pour le Royaume ont été pondérés par le poids démographique de chaque région (basé sur les chiffres de population par région au 1^{er} janvier 2015 - <http://statbel.fgov.be>).

Qui peut mieux expliquer les politiques européennes ?

Dans l'enquête Eurobaromètre, la question suivante a été soumise aux répondants : « Parmi les représentants politiques suivants, lesquels sont, selon vous, les mieux placés pour vous expliquer comment les politiques européennes impactent votre vie quotidienne ? ». La question est assez complexe (on parle par exemple du fait que les représentants politiques soient les mieux placés et non pas les mieux informés ou les plus compétents) et n'est en aucun cas une liste exhaustive d'acteurs qui informent potentiellement les citoyens sur les politiques de l'UE, comme par exemple les médias, les ONGs, etc. Ces deux éléments expliquent sans nul doute le nombre élevé de Bruxellois qui ont répondu « aucun » à cette question. Cette catégorie de réponse est peut-être également mobilisée lorsque le/la répondant.e estime être peu informé.e sur les politiques européennes qui impactent sa vie quotidienne.

L'opinion publique bruxelloise est divisée sur l'identité des responsables politiques qui seraient à même de mieux l'informer sur les politiques européennes. Environ 40% des Bruxellois citent les mandataires européens (députés et commissaires européens) tandis que plus de 45% citent les mandataires nationaux, régionaux et locaux. Comparé aux populations des régions wallonne et flamande, il n'y a que peu de différences, si ce n'est le taux de répondants pour la catégorie « aucun » (plus élevé en Wallonie et plus faible en Flandre). Au niveau individuel, il y a également peu de différences parmi les Bruxellois, à part une mention plus fréquente des mandataires européens dans le chef des jeunes et des étudiants.

Représentants politiques les mieux placés pour expliquer les politiques européennes

| | Bruxelles | Flandre | Wallonie | Royaume |
|--|-----------|---------|----------|---------|
| Députés européens | 19,9 % | 27,1 % | 16,0 % | 22,8 % |
| Commissaires européens | 20,7 % | 13,8 % | 12,5 % | 14,1 % |
| Représentants politiques nationaux | 23,0 % | 28,6 % | 19,8 % | 25,2 % |
| Représentants politiques régionaux ou locaux | 23,0 % | 22,7 % | 32,3 % | 25,8 % |
| Aucun | 13,3 % | 7,8 % | 19,5 % | 12,1 % |
| Total | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % | 100,0 % |

Conclusion

La place de l'Union européenne dans l'opinion publique bruxelloise n'est pas toujours celle que l'on croit, même si la proximité géographique avec ces institutions peut potentiellement générer un sentiment de confiance et de connaissance de ses politiques publiques. Contrairement aux idées parfois reçues, la population bruxelloise affiche une confiance moins grande en l'Union européenne qu'une partie de la classe politique bruxelloise. Seule une moitié des Bruxellois a confiance en l'UE. De même, ses sources d'information ne reposent qu'aux deux cinquièmes dans les mains des mandataires européens. Il y a encore du chemin pour que l'Union Européenne parvienne à avoir une image forte et positive en région bruxelloise...

3.4. Vote différencié dans les sondages. Peu de différences à Bruxelles (sauf pour DéFI)³⁴

Les résultats du sondage RTBF / La Libre de décembre 2016 sur les intentions de vote dans la population belge ont fait couler beaucoup d'encre (médiatique), principalement en ce qui concerne l'ascension du PTB en Wallonie, l'érosion du cdH en Wallonie et à Bruxelles et la stabilisation du système de partis en Flandre.³⁵ Mais ces éléments occultent une des spécificités de ce baromètre politique trimestriel.

En effet, depuis avril 2016, le sondage RTBF / La Libre porte à la fois sur les intentions de vote pour les élections fédérales et sur celles pour les élections régionales. La question posée aux répondants est la suivante: « Si dans le mois qui vient, de nouvelles élections fédérales étaient organisées, pour quel parti parmi la liste suivante voteriez-vous ? ». La même question est ensuite posée aux répondants, en remplaçant le mot « fédérales » par « régionales ». Ces deux questions permettent de comparer les intentions de vote aux deux niveaux de pouvoir et d'identifier si un parti est plus populaire au régional plutôt qu'au fédéral et vice-versa.

L'intérêt de poser ces questions est assez évident. Dans une Belgique fédérale, les élections régionales prennent de plus en plus d'importance – d'aucuns n'hésitent pas à affirmer que les élections régionales sont plus importantes que les élections fédérales – et ont une influence directe sur les décisions et la politique menée au niveau national. Le nouveau mode de désignation des sénateurs est un exemple de l'impact des élections régionales sur le fonctionnement des institutions fédérales (Dandoy et al., 2015). Même si les élections régionales et fédérales de 2014 ont été organisées de manière simultanée, elles ont mené à la constitution de majorités asymétriques. Dissocier les questions sur les intentions de vote permet ainsi de mesurer directement l'impact de la participation au gouvernement régional et/ou fédéral pour les différents partis politiques belges.

Cette section se penche sur les intentions de vote différenciées à Bruxelles, c'est-à-dire sur le différentiel de popularité qui peut être observé entre le vote pour les élections régionales et le vote pour les élections fédérales. Trois indicateurs seront successivement explorés : le taux de réponse, l'indice de dissimilarité et les intentions de votes au niveau partisan.

Un taux de réponse plus élevé pour les élections régionales

Le taux de réponse à une enquête ou un sondage varie fortement en fonction des thématiques abordées ou de la complexité des questions mais également selon les individus. Les sondages portant sur la politique sont traditionnellement marqués par un

³⁴ Article original: Dandoy Régis, Vote différencié dans les sondages : peu de différences à Bruxelles (sauf pour DéFI), Blog *Elections made in Brussels*, 3 décembre 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/12/vote-differencie-dans-les-sondages-peu.html>

³⁵ Voir les résultats ici: <https://www.rtbf.be/article/barometre-rtbf-le-ptb-toujours-plus-haut-9469906?id=9469906>

taux de réponse assez faible et le baromètre politique trimestriel RTBF / La Libre ne fait pas exception.

A Bruxelles, un peu plus de 900 répondants sont interrogés dans ces sondages (918 en avril 2016, 917 en septembre 2016 et 914 en décembre 2016) mais le taux de réponse varie au cours du temps et selon les niveaux de pouvoir. Les répondants sont ainsi plus nombreux à exprimer une intention de vote pour les élections régionales : 74,9% de réponse en septembre 2016 et 74,4% en décembre 2016. A l'inverse, les élections fédérales inspirent relativement moins de répondants : 71,8% de réponses en septembre 2016 et 72,4% en décembre 2016.

Des sondages fortement similaires selon le niveau de pouvoir

Un deuxième indicateur entend mesurer directement si les répondants déclarent avoir l'intention d'exprimer le même vote aux élections fédérales qu'aux élections régionales. Cette mesure s'effectue traditionnellement à l'aide de l'indice de dissimilarité de Lee. Cet indice permet d'observer directement si – à l'échelle d'une région ou d'un système de partis – les électeurs émettent globalement le même vote lors de deux élections. Même si cet indice tend à minimiser les différences réelles observées, il constitue néanmoins une indication de l'importance du vote différencié.³⁶

A Bruxelles, l'indice de dissimilarité est relativement faible : il s'élève à 3,75 pour le sondage d'avril 2016, à 2,4 pour celui de septembre 2016 et à 5,5 en décembre 2016. En d'autres mots, cela signifie que les répondants voteraient globalement pour les mêmes partis aux élections régionales et aux élections fédérales à Bruxelles.

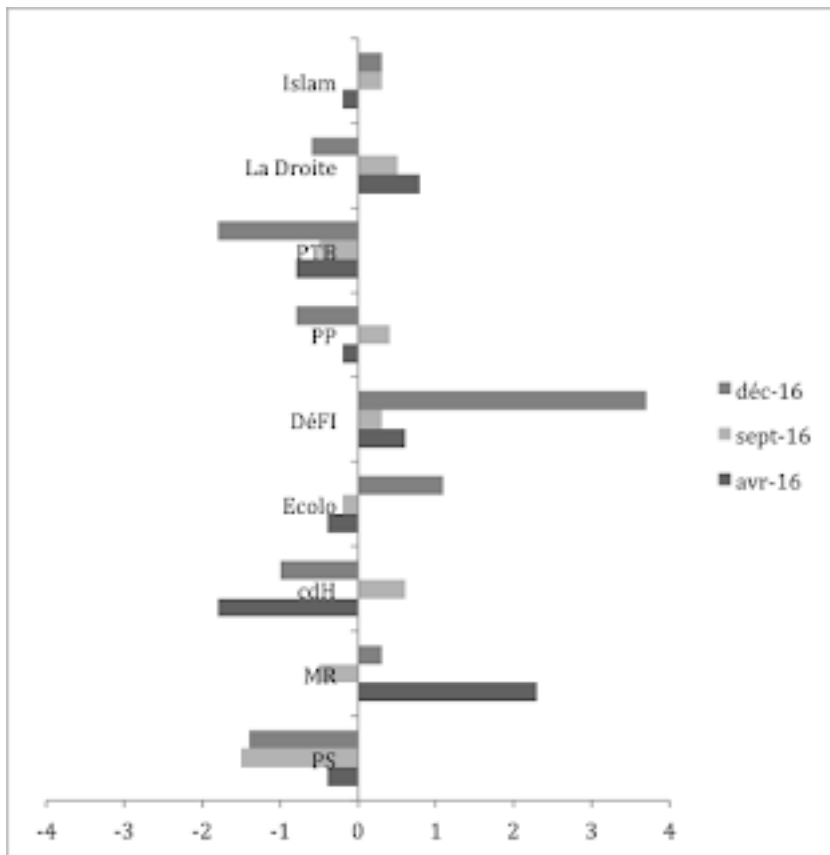
DéFI gagnerait plus de voix lors des élections régionales

L'analyse des résultats au niveau des partis révèle d'intéressantes différences. Le Graphe 1 indique le différentiel de popularité selon le niveau de pouvoir pour les sondages RTBF / La Libre en avril, septembre et décembre 2016. Les partis qui obtiendraient de meilleurs résultats aux élections fédérales sont indiqués sur la gauche du graphe, ceux qui obtiendraient plus de voix aux élections régionales sont situés à droite.

Vote différencié à Bruxelles (sondages RTBF / La Libre en 2016)

³⁶ L'indice de dissimilarité de Lee a été calculé sur base des intentions de vote pour les 9 principaux partis francophones à Bruxelles (PS, MR, cdH, Ecolo, DéFI, PP, PTB, La Droite et Islam). Les partis flamands n'ont pas été intégrés à l'analyse vu la volatilité importante observée, principalement dû au faible taux de réponse pour ces partis. Cet indice varie entre zéro (les intentions de vote sont parfaitement identiques selon les niveaux de pouvoir) et 100 (les répondants indiquent vouloir voter pour des partis totalement différents).

Elections made in Brussels



Le parti régionaliste bruxellois DÉFI obtiendrait ainsi plus de votes lors des élections régionales que lors des élections fédérales. Pour ce parti, le différentiel serait de +0,6% en avril, de +0,3% en septembre et surtout de +3,7% en décembre 2016. Ce dernier chiffre est particulièrement relevant étant donné la marge d'erreur de 3,2%. Ce vote différencié en faveur des élections régionales n'est pas surprenant puisque la région bruxelloise constitue une priorité idéologique pour DÉFI.

A l'inverse, le PS et le PTB semblent obtenir plus de votes lors des élections fédérales en comparaison des élections régionales bruxelloises. En moyenne, le différentiel serait de +1,1% en faveur des élections fédérales pour le PS et de +1% pour le PTB. Ces chiffres s'expliquent probablement par le fait que ces deux partis sont actuellement dans l'opposition au niveau fédéral et que le gouvernement à ce niveau de pouvoir a fait des thématiques socio-économique une de ses priorités.

Enfin, il est difficile d'identifier une tendance pour les six autres partis politiques francophones bruxellois, d'autant plus que toutes les différences observées se situent sous la marge d'erreur. Pour ces partis, les différents sondages RTBF / La Libre indiquent soit peu de différences entre les élections régionales et les élections fédérales (à l'instar du parti Islam) ou indiquent des résultats opposés selon les sondages. Néanmoins, il est intéressant d'observer qu'un certain mouvement de vases communicants entre le MR et le cdH puisque lorsque l'un obtiendrait plus de votes lors des élections régionales, l'autre obtiendrait plus de votes lors des élections fédérales, et vice-versa.

Références

Dandoy Régis, Dodeigne Jérémy, Reuchamps Min, Vandeleene Audrey, The new Belgian Senate. A (dis)continued evolution of federalism in Belgium?, *Representation*, vol. 51, n°3, 2015, pp. 327-339.

Chapitre 4. Résultats électoraux à Bruxelles

Régis Dandoy

Anissa Amjahad

4.1. Élections simultanées et vote différencié³⁷

L'organisation d'élections simultanées (c'est-à-dire plusieurs élections organisées le même jour) a un impact considérable sur les résultats électoraux puisqu'il permet à l'électeur de scinder son vote, produisant un comportement de vote atypique : c'est ce que les politologues appellent le vote différencié (*split-ticket voting* en anglais – voir par exemple Elklit et Kjaer, 2005). Ce phénomène implique que le même électeur vote pour des partis politiques différents lorsqu'il vote lors de ces élections simultanées. Ce vote différencié est un comportement observé régulièrement dans les pays organisant des élections présidentielles et parlementaires et/ou des élections législatives bicamérales (Chambre et Sénat) le même jour. Cependant, ce vote différencié lors d'élections simultanées ne concerne pas seulement les élections situées au niveau national, mais peut également se produire lors d'élections à différents niveaux de pouvoir (régional, national, européen, etc.).

En Belgique, le panachage est interdit. Cela signifie que l'électeur ne voter que pour un et un seul parti (soit en case de tête, soit pour un ou plusieurs candidats au sein de la même liste) pour une élection déterminée. Mais lorsque plusieurs élections se produisent le même jour, rien n'empêche l'électeur de voter pour différents partis lors de ces élections. Pour résumer, l'électeur peut voter pour le parti A pour les élections régionales, pour le parti B pour les élections fédérales et pour le parti C pour les élections européennes. Le 25 mai 2014, chaque électeur belge et domicilié en Belgique votera trois fois (certains voteront même quatre fois³⁸) et aura ainsi le droit d'effectuer un vote différent pour ces trois élections. Le récent sondage *La Libre Belgique – RTBF – Dedicated* indique que 23% des répondants sont prêts à voter pour deux partis différents, tandis qu'ils ne sont que 5% à envisager voter pour trois partis différents.

Ce vote différencié s'explique en partie par le fait que les partis présentent différents candidats aux différents niveaux de pouvoir. La popularité de ces candidats n'est pas égale et il est donc logique que les électeurs votent pour leurs candidats

³⁷ Article original: Dandoy Régis, "Le 25 mai 2014, vous pouvez voter pour trois partis différents". Blog *Elections belges 2014*, 28 April 2014. <https://analysesdesdiscours.blogspot.com/2014/04/le-25-mai-2014-vous-pouvez-voter-pour.html>

³⁸ Les électeurs bruxellois qui décideront de voter pour une liste appartenant du groupe linguistique néerlandais pour les élections régionales pourront également voter pour leurs représentants au parlement flamand. Les électeurs résidant dans une des 9 communes de la région de langue allemande pourront également voter pour leurs représentants au parlement de la communauté germanophone.

préférés, indépendamment du fait qu'ils se présentent au régional, au fédéral ou à l'europpéen. De plus, puisque des partis différents participent aux gouvernements fédéraux et régionaux, l'électeur qui veut sanctionner ces partis peut voter pour des partis d'opposition différents. Enfin, il est probable que l'électeur qui se sent proche de deux – voire trois – partis va préférer émettre un vote différencié entre ces partis, plutôt que trois votes pour le même parti.

Mais le vote différencié n'est pas sans conséquence. Tout d'abord, il peut mener à des situations relativement schizophréniques si certains partis gagnent les élections au niveau fédéral et les perdent au niveau régional (et vice-versa). Le jeu politique deviendra encore plus illisible pour le citoyen et il sera difficile de dégager les véritables vainqueurs de ces élections. Mais la conséquence la plus importante se situera au niveau de la formation des gouvernements (Dandoy, De Decker, 2009 ; Dandoy, 2012, 2014). Jusqu'à présent, les gouvernements ont été en général formés de manière symétrique et congruente et ont principalement associé les partis les plus grands et/ou les partis vainqueurs. Mais si le vote différencié mène certains partis à la victoire et d'autres à la défaite, la formation des gouvernements qui s'en suit peut devenir un véritable casse-tête...

Le vote différencié en Belgique. L'expérience de 1999

La dernière fois que des élections simultanées à trois niveaux de pouvoir se sont produites en Belgique, c'était en 1999³⁹. Les Belges éalisaient alors leurs représentants lors d'élections régionales, fédérales (Chambre et Sénat) et européennes. Le même scénario se répète en 2014, à l'exception des élections pour le Sénat qui sera dorénavant composé de manière indirecte. Nous avons comparé les résultats des élections régionales et fédérales de 1999 afin d'évaluer l'ampleur du vote différencié en Belgique. Nous avons simplement calculé la différence en pourcentages de votes obtenus par un parti lors de ces deux élections, mais au sein de la même région. Bien entendu, il s'agit d'un indicateur assez conservateur en ce sens qu'il ne mesure que les différences nettes entre deux élections. Par exemple, si 10% de l'électorat décide de voter pour le parti A au fédéral et pour le parti B au régional et que 10 autre % décide de voter pour le parti B au fédéral et pour le parti A au régional, la différence nette sera de 0%. Néanmoins, il permet de mesurer assez valablement le vote différencié entre différents niveaux de pouvoir.

En Flandre (voir Tableau), il y a peu de différences entre les résultats des élections fédérales et régionales de 1999. Dans sa grande majorité, l'électeur flamand a voté pour le même parti lors de ces deux élections. Parmi les partis qui obtiennent un meilleur score lors des élections fédérales de 1999 (Chambre), nous retrouvons le SP (un vote différencié de 0,7%), CVP (0,5%) et le VLD (0,4%), tandis que VU-ID21 (0,5%), Agalev (3%) et le VB (0,1%) obtiennent plus de voix lors du scrutin régional. Le vote différencié

³⁹ Entre 1949 et 1991, les électeurs belges avaient la possibilité d'émettre trois votes, mais cela ne concernait que deux niveaux de pouvoir: le national (Chambre et Sénat) et le provincial. Après 1991, les élections provinciales seront organisées le même jour que les élections communales.

Elections made in Brussels

au niveau des autres partis (0,7%) s'explique en partie par le résultat de la liste UF aux élections régionales (0,9% des votes), liste absente des élections fédérales.

Résultats électoraux en Flandre en 1999 (Chambre et Région)

| | Chambre | % | Région | % | Vote différencié |
|---------|-----------|--------|-----------|--------|------------------|
| CVP | 800.571 | 22,6 % | 857.732 | 22,1 % | 0,5 % |
| VLD | 794.355 | 22,4 % | 855.867 | 22,0 % | 0,4 % |
| SP | 556.060 | 15,7 % | 582.419 | 15,0 % | 0,7 % |
| VB | 545.979 | 15,4 % | 603.345 | 15,5 % | 0,1 % |
| Agalev | 399.092 | 11,3 % | 451.361 | 11,6 % | 0,3 % |
| VU-ID21 | 312.022 | 8,8 % | 359.226 | 9,3 % | 0,5 % |
| Autres | 130.508 | 3,7 % | 173.234 | 4,4 % | 0,7 % |
| Total | 3.538.587 | 100 % | 3.883.184 | 100 % | |

Note : L'électorat pour ces deux élections est sensiblement différent puisque les élections à la Chambre n'incluent pas la circonscription de BHV tandis que ceux à la Région incluent les électeurs flamands de Bruxelles. Source: Renard et Dodeigne, 2012.

Du côté wallon (voir Tableau), le phénomène de vote différencié est encore moins important qu'en Flandre en 1999. Les partis qui obtiennent plus de votes lors des élections fédérales (Chambre) sont Ecolo (un vote différencié de 0,1%) et le FN (0,1%). Le PSC (0,3%) et PS (0,2%) obtiennent de meilleurs résultats lors du scrutin régional. Le MR obtient exactement le même résultat lors des deux élections (à 1.210 voix près) et les petits partis remportent plus de succès lors des élections fédérales (0,3%).

Résultats électoraux en Wallonie en 1999 (Chambre et Région)

| | Chambre | % | Région | % | Vote différencié |
|-------------|-----------|--------|-----------|--------|------------------|
| PS | 554.100 | 29,2 % | 560.867 | 29,4 % | 0,2 % |
| PRL-FDF-MCC | 469.244 | 24,7 % | 470.454 | 24,7 % | 0,0 % |
| Ecolo | 347.407 | 18,3 % | 347.225 | 18,2 % | 0,1 % |
| PSC | 319.448 | 16,8 % | 325.229 | 17,1 % | 0,3 % |
| FN | 77.614 | 4,1 % | 75.262 | 4,0 % | 0,1 % |
| Autres | 130.031 | 6,9 % | 126.202 | 6,6 % | 0,3 % |
| Total | 1.897.844 | 100 % | 1.905.239 | 100 % | |

Source: Renard et Dodeigne, 2012.

Mais ces différences restent globalement modestes. L'électeur belge a voté de la même manière aux élections fédérales et régionales de 1999 ou, en tout cas, l'effet du vote différencié est neutralisé par les transferts de voix vers un parti ou un autre. Néanmoins, certains analystes et enquêtes d'opinion prédisent un important changement des comportements électoraux lors des élections du 25 mai 2014 : le vote différencié serait utilisé par un nombre significatif d'électeurs.⁴⁰ Si ces prédictions se

⁴⁰ Ces prédictions ne s'avéreront pas confirmées. A l'exception de la performance électorale de l'Open Vld (probablement due à la présence de l'ancien premier ministre Guy Verhofstadt sur les listes européennes),

confirment (par exemple si un parti obtient 5% de voix supplémentaires au fédéral par rapport au régional), cela viendra battre en brèche la légendaire stabilité de l'électorat belge et ouvrira la porte à d'intéressantes spéculations quant aux conséquences politiques de ces élections, principalement en matière de formation des coalitions. Un vote différencié important pourrait en effet mener à la constitution de gouvernements non symétriques et non congruents, surtout si certains partis perdent les élections au fédéral mais les remportent au régional ou vice-versa. Cela pourrait également nous donner une information intéressante sur la perception des électeurs vis-à-vis de certains partis qui pourraient être perçus comme plus influents ou plus compétents en fonction des matières régionales, fédérales ou européennes, par exemple.

4.2. Le taux d'abstention à Bruxelles. Circulez, il n'y a rien à voir ?⁴¹

Lors de cette campagne pour les élections européennes, fédérales et régionales de mai 2014, on a beaucoup parlé de l'abstention. De nombreux observateurs ont en effet mis en exergue le déficit démocratique des institutions belges, le fossé grandissant entre les citoyens et leurs élus, la participatie, ou encore l'impact négatif des crises institutionnelles de 2007 et 2010-2011. La conséquence de ces phénomènes est bien connue: le vote protestataire. Ce vote protestataire se traduit dans différents phénomènes: progression de l'extrême-droite et des partis populistes, victoire des nouveaux partis et des petits partis, augmentation de l'abstention et des votes blancs, etc... Cette section se penche sur l'hypothèse de l'accroissement de l'abstention et du nombre de votes blancs de la part d'électeurs désenchantés de la politique.

Le taux de participation

Le taux de participation peut être vu comme un pouls de l'état de la démocratie dans un pays. Bien entendu, dans un pays où le vote est obligatoire et où l'inscription sur le registre électoral est automatique, le taux de participation revêt une autre signification (Dandoy et al., 2007 ; Amjahad, 2011). Bien entendu, une part non-négligeable des électeurs qui s'abstiennent ne le fait pas par pure malice. Certains travaillent le jour du scrutin, sont malades ou en voyage à l'étranger et cet abstentionnisme résiduel s'élève généralement à 5% ou 6% du corps électoral. Néanmoins, le taux de participation permet de mesurer adéquatement la proportion de citoyens qui s'estime non-satisfaite des règles du jeu électoral (système proportionnel, effet de la case de tête, etc.) ou avec l'offre électorale (principalement le nombre et la qualité des partis se présentant aux élections). Plutôt que de voter pour des nouveaux partis ou pour des partis qui proposent un changement des institutions et/ou du système électoral, ces citoyens préfèrent ne pas se déplacer pour aller voter. Qui plus est, le mythe d'éventuelles

l'ensemble des partis politiques belges ont enregistré des résultats identiques aux élections fédérales et européennes (voir par exemple Dandoy et al., 2015).

⁴¹ Article original: Dandoy Régis, Amjahad Anissa, "Le taux d'abstention à Bruxelles : circulez, il n'y a rien à voir ?", *Blog Elections, made in Brussels*, 2 June 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/06/regis-dandoy-rdandoy-politologue-la.html>

Elections made in Brussels

sanctions financières en cas de non-vote s'effondre peu-à-peu. Depuis 1999, les électeurs qui ne se rendent pas au bureau de vote ne sont en effet plus sanctionnés.

Traditionnellement, le taux de participation à Bruxelles serait caractérisé par deux éléments spécifiques. Tout d'abord, il serait plus bas que dans les autres régions du pays. Ensuite, il serait en déclin depuis des nombreuses années. Cette section s'attache à vérifier ces deux hypothèses.

Le taux de participation à Bruxelles s'élève à 83,62% et est en effet plus bas que dans les autres régions. Il s'élève à 92,67% en Flandre, à 87,88% en Wallonie et à 86,38% dans la communauté germanophone. Cette différence peut s'expliquer par deux éléments. De nombreux travaux en science politique ont démontré que l'abstention est plus élevée dans les villes que dans les zones rurales, principalement du fait du plus faible contrôle social chez les premières. Ensuite, un niveau d'éducation bas et un statut économique précarisé sont également liés à un taux de participation plus bas. Étant donné la préoccupante situation socio-économique d'une partie de la population bruxelloise, il est normal d'observer un plus important abstentionnisme social dans cette région. Néanmoins, le taux de participation ne varie pas entre cantons en région bruxelloise. Mis à part l'exception du canton de Bruxelles, les cantons où vit une plus grande population défavorisée ne présentent pas des taux de participation différents de celui des cantons où vit une population plus riche.

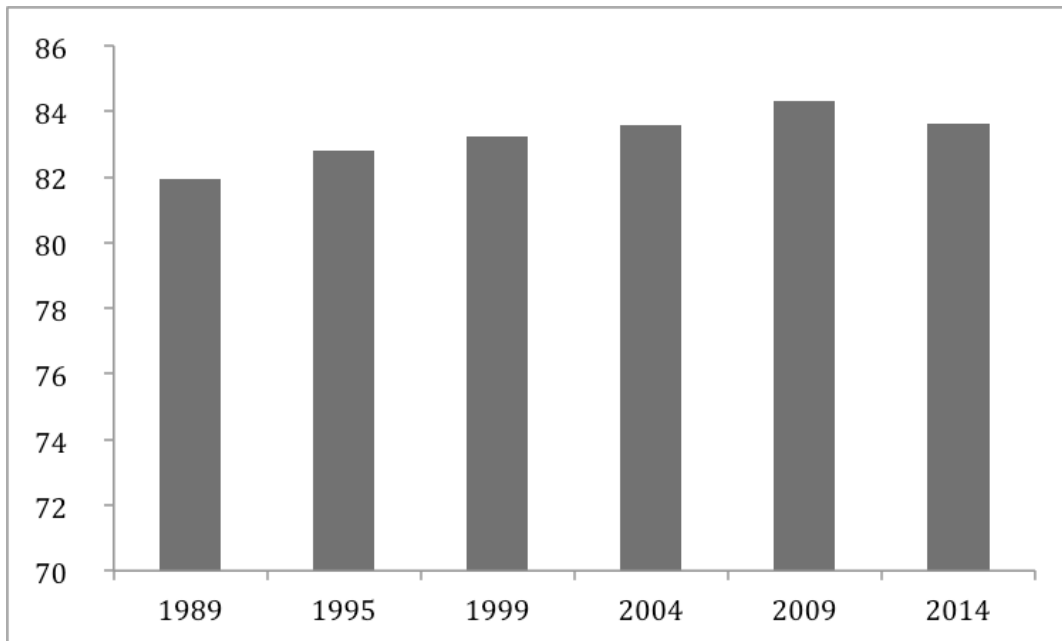
Taux de participation à Bruxelles, par canton (en %)

| | |
|-----------------------|-------|
| Anderlecht | 83,61 |
| Bruxelles | 81,62 |
| Ixelles | 84,07 |
| Schaerbeek | 84,34 |
| Saint-Gilles | 83,99 |
| Molenbeek-St-Jean | 83,27 |
| Saint-Josse-ten-Noode | 84,54 |
| Uccle | 83,9 |

Le taux de participation lors de ces élections de 2014 s'inscrit dans la lignée des élections régionales bruxelloises précédentes. Il était de 84,33% en 2009 et de 83,58% en 2004. Néanmoins, il vient mettre un coup d'arrêt à la tendance observée depuis les premières élections régionales en 1989. Contrairement à ce que d'aucuns ont affirmé, le taux de participation aux élections régionales à Bruxelles n'est pas en déclin : il a même augmenté graduellement entre 1989 et 2009 (voir Graphique 1). D'un taux relativement bas en 1989 (81,94%), il a atteint progressivement son sommet en 2009 (84,33%). Les élections de 2014 peuvent donc être vues comme une élection de stabilisation du taux de participation, 25 ans après la création de la région.

Elections made in Brussels

Taux de participation à Bruxelles, en % (1989-2014)



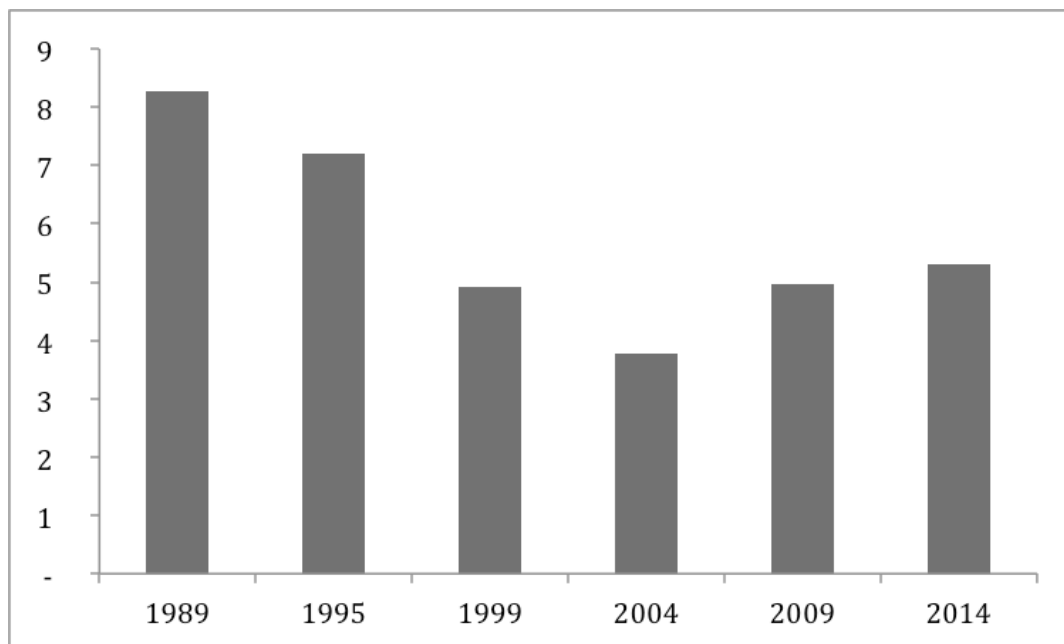
Les votes blancs

Un vote protestataire peut également se traduire en un autre type de comportement électoral : le vote blanc. Contrairement à l'absentéisme, l'électeur se déplace bel et bien au bureau de vote mais utilise son droit de vote afin d'exprimer son opposition au système électoral ou envers les partis en place. Comme son nom l'indique, le vote blanc concerne les bulletins de vote sur lesquels l'électeur n'émet aucun vote, ni pour un parti, ni pour l'un ou l'autre candidat. A Bruxelles, le vote blanc est la seule solution dont dispose l'électeur qui souhaite exprimer un tel comportement, le vote nul n'étant pas possible puisque le vote électronique ne permet pas une telle option.

Les premières élections bruxelloises en 1989 ont été non seulement caractérisées par un faible taux de participation mais également par un nombre élevé de votes non-valides (8,27%, voir Graphique 2). Les élections régionales qui ont suivi ont vu ce nombre de votes non-valides diminuer graduellement pour atteindre 3,77% en 2004. Lors des élections de 2009 et, plus récemment, de 2014, le nombre de bulletins blancs s'est stabilisé autour des 5%.

Au demeurant, les élections du 25 mai 2014 à Bruxelles ne se démarquent pas des précédentes élections par un taux de participation particulièrement bas et un nombre de votes non-valides particulièrement élevé (voir par exemple Baudewyns et al., 2015). Au contraire, ces élections sont proches de la moyenne sur la période 1989-2014, faisant de ces élections des élections « normales ».

Pourcentage de votes non-valides (1989-2014)



Conclusion

Alors que beaucoup d'observateurs prévoient une nette augmentation de l'abstention et des votes blancs pour ces élections, cette section montre que l'augmentation reste très contenue au niveau régional bruxellois. Outre l'impact du caractère obligatoire du vote en Belgique, l'on peut s'interroger sur les déterminants de cette faible évolution. A ce propos, plusieurs hypothèses émergent. D'abord, les taux d'abstention varient généralement selon la saillance du scrutin et les enjeux de campagne. Le triple scrutin du 25 mai peut avoir joué un rôle significatif pour diminuer les risques d'abstentions et vote blancs élevés. De plus, ces élections ont été marquées par la présence de nombreux petits partis qui, pour certains d'entre eux, se profilaient comme des alternatives crédibles. Il est dès lors tout à fait possible que le vote à l'extrême gauche ait pu capter des électeurs déçus qui n'auraient pas exprimé de vote sans cette alternative. Si ces formations sont décriées par certains, nous voyons ici qu'elles peuvent finalement avoir un rôle sur la légitimité d'un scrutin.

4.3. Les voix de préférence pour les candidates à Bruxelles (2004-2009)⁴²

La législation belge est assez claire en matière de genre sur les listes électorales : l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. En d'autres termes, cela signifie que la proportion d'hommes et de femmes sur une liste doit être de 50/50 (à l'exception évidente des listes composées d'un nombre impair de

⁴² Article original: Dandoy Régis, "Les voix de préférence pour les candidates à Bruxelles (2004-2009)", *Blog Elections, made in Brussels*, 12 March 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/03/les-voix-de-preference-pour-les.html>

candidats). Qui plus est, cette règle s'applique de la même manière aux candidats titulaires et suppléants et aux listes incomplètes. La législation précise également que les deux premiers candidats de chaque liste doivent être de sexe différent. Bref, tous les candidats – qu'ils soient hommes ou femmes – se présentent de manière égale devant l'électeur.

La réalité électorale bruxelloise traduit assez bien l'objectif de cette législation. En effet, les résultats des élections indiquent que, si effectivement plus d'hommes que de femmes sont élus, les différences ne sont pas énormes. En 2004, pas moins de 46,1% des élus étaient des femmes (41 sur 89 députés régionaux bruxellois), tandis que cette proportion diminue légèrement pour atteindre 43,8% en 2009 (39 sur 89). Le parlement bruxellois fait cependant figure d'exception dans le paysage politique belge puisque les femmes y sont plus souvent élues que dans les autres parlements. A titre de comparaison, les femmes représentaient en 2009 41,1% des élus au parlement flamand, 34,7% des élus au parlement wallon et 31,8% des élus belges au parlement européen (Sliwa, 2010).

Mais ces résultats électoraux cachent une autre réalité : celle des voix de préférence. En effet, le système de vote en case de tête permet à un nombre important de candidats d'être élus sans que soit prise en considération leur performance électorale individuelle. En d'autres mots, de nombreux députés régionaux bruxellois ont été élus simplement parce qu'ils se trouvaient dans les premières places sur la liste électorale. Les femmes qui ont été élues au parlement bruxellois le doivent principalement à leur place sur la liste et non à leur score personnel en termes de voix de préférence. En 2009, sur les 39 femmes élues, seules 8 n'étaient pas en ordre utile sur la liste. A titre de comparaison, pas moins de 13 hommes ont été élus alors qu'ils n'étaient également pas situés en ordre utile. L'explication est assez simple: les femmes obtiennent en moyenne moins de voix de préférence que les hommes.

Voix de préférence pour partis flamands et francophones

L'analyse du top 10 des candidats francophones les plus populaires démontre clairement cette domination masculine en matière de voix de préférence. Ainsi, en 2004, la première femme au hit-parade des voix de préférence se classait en 6ème position des candidats francophones. Joëlle Milquet (cdH) obtenait 8.600 voix, suivie par Frédérique Ries (MR, 7ème position avec 7.810 voix), Françoise Dupuis (PS, 9ème position avec 7.136 voix) et Françoise Schepmans (MR, 10ème position avec 7.064 voix). En 2009, 4 femmes se classent également dans le top 10 des voix de préférence. Joëlle Milquet (cdH) parvient à grimper sur le podium puisque ses 23.487 voix lui permettent de se classer 3ème au hit-parade. Elle est suivie par Evelyne Huytebroeck (Ecolo, 5ème position avec 13.724 voix), Fadila Laanan (PS, 9ème position avec 8.535 voix) et Françoise Bertieaux (MR, 10ème position avec 8.392 voix).

Nous avons par ailleurs calculé le nombre moyen de voix de préférence obtenues individuellement par chaque candidat lors des élections régionales bruxelloises de 2004 et 2009. Le tableau ci-dessous indique clairement les différences observées selon le

Elections made in Brussels

genre. En 2004, les candidats francophones ont obtenu en moyenne 1228 voix de préférence. En comparaison, leurs colistières francophones ont en moyenne obtenu à peine plus de 800 voix. En termes relatifs, les hommes ont ainsi reçu moitié plus de voix de préférence que les candidates du même groupe linguistique (+53%). Du côté flamand, cet écart est même plus important : les hommes obtiennent pratiquement 2/3 de voix de préférence en plus que les femmes pour ces mêmes élections. Lors des élections régionales de 2009, cette différence entre hommes et femmes diminue mais reste toutefois considérable. Les hommes obtiennent en moyenne 32% et 47% de voix de préférence en plus que les femmes, respectivement pour les partis francophones et les partis flamands.

Voix de préférence, en moyenne par genre

| | Femmes | Hommes | Différence | Pourcents |
|----------------------------|--------|---------|------------|-----------|
| 2004 - Partis francophones | 803,94 | 1227,69 | + 423,75 | + 52,71% |
| 2004 - Partis flamands | 465,6 | 771,3 | + 305,7 | + 65,66% |
| 2009 - Partis francophones | 821,96 | 1087,76 | + 265,8 | + 32,34% |
| 2009 - Partis flamands | 274,24 | 402 | + 127,76 | + 46,59% |

Note : seuls les candidats titulaires sont repris dans les calculs

Voix de préférence pour petits et grands partis

Mais les élections concernent aussi bien des grands partis – qui voient certains de leurs candidats se faire élire – que des petits partis. Il est ainsi important de distinguer les partis traditionnels (MR, PS, cdH et Ecolo) et les petits partis dans nos analyses. Par définition, les petits partis obtiennent en moyenne moins de voix de préférence et le nombre de candidats présentés par ces petits partis évolue fortement d’une élection à l’autre. A l’inverse, le nombre de candidats titulaires présentés par les quatre partis traditionnels reste stable dans le temps: 72 candidats titulaires par parti, ce qui représente un total de 288 candidats en 2004 et en 2009.

Le tableau ci-dessous analyse ces différences entre types de partis du côté francophone et confirme nos premières observations. En 2004, les hommes obtiennent moitié plus de voix de préférence que les femmes, mais ce phénomène s’observe principalement pour partis traditionnels (MR, PS, cdH et Ecolo). Chez les petits partis, cette différence de performance électorale entre les hommes et les femmes est plus réduite mais atteint néanmoins plus de 27%. En 2009, l’écart entre candidats et candidates diminue mais dépasse toujours le tiers des voix de préférence au sein des listes présentées par les partis traditionnels. Lors de ces mêmes élections, les hommes font un quart de voix de préférence en plus que les femmes dans les petits partis.

Voix de préférence, en moyenne par genre (partis francophones)

| | Femmes | Hommes | Différence | Pourcents |
|-----------------------------|---------|---------|------------|-----------|
| 2004 – Partis traditionnels | 1642,47 | 2550,38 | + 907,91 | + 55,28% |
| 2004 – Petits partis | 144,12 | 198,14 | + 54,02 | + 37,48% |
| 2009 – Partis traditionnels | 2037,79 | 2740,09 | + 702,3 | + 34,46% |

Elections made in Brussels

2009 – Petits partis 89,41 112,61 + 23,2 + 25,95%

Note: Seuls les candidats titulaires sont repris dans les calculs

Conclusion

La conclusion de ces analyses est simple : l'électorat bruxellois préfère voter pour des candidats masculins lorsqu'il émet une ou plusieurs voix de préférence. Ces considérations sont confirmées dans le temps (élections régionales de 2004 et 2009) et pour différents types de partis (flamands, francophones, traditionnels et petits partis). Toutefois, une tendance s'observe et indique que – même s'il reste considérable – l'écart entre hommes et femmes diminue dans le temps. Les élections régionales de mai 2014 vont nous permettre de vérifier cette tendance.

Ces écarts en termes de voix de préférence permettent d'expliquer certaines stratégies de partis lors de la confection des listes. Tout d'abord, et ainsi de maximiser les voix de préférence pour leurs candidats sur la liste, les partis ont tendance à présenter un candidat masculin en plus lorsque que la liste est impaire. Ensuite, les partis ont un intérêt évident à placer des hommes en tête de liste, ainsi qu'aux places de combat (c'est-à-dire en dehors de places où agirait l'effet dévolutif de la case de tête).

Au demeurant, le vote étant secret, il est difficile de pouvoir mesurer avec précision la part d'électeurs masculins ne votant que pour un ou plusieurs candidats et la part de femmes ne votant que pour une ou plusieurs candidates. Néanmoins, les chiffres présentés ici suggèrent que ce nombre de voix de préférence supérieur pour les hommes s'observerait à la fois chez l'électeur et chez l'électrice. Mais seule une enquête d'opinion sur un échantillon important de l'électorat bruxellois nous permettra de tirer des conclusions précises quant au comportement de vote différencié – ou similaire – des hommes et des femmes.

4.4. Voix de préférence ou vote en case de tête ? Les tendances de 2014⁴³

Discuter des réformes du système électoral est probablement le deuxième sport politique national en Belgique, derrière celui des réformes de l'état et/ou des questions linguistiques et communautaires. Le débat sur l'effet dévolutif de la case de tête et sur celui des voix de préférence est en effet omniprésent lors de chaque campagne électorale. Quelques semaines avant les élections, chaque parti y va de sa petite proposition pour réformer le système électoral en vigueur, allant de la suppression de la case de tête à l'instauration d'une circonscription unique en passant par la question du seuil électoral ou celle de la désignation des candidats suppléants (voir la section à ce sujet).

⁴³ Article original : Dandoy Régis, "Voix de préférence ou vote en case de tête ? Les tendances de 2014", *Blog Elections, made in Brussels*, 3 janvier 2015. <http://electionsbxl.blogspot.com/2015/01/voix-de-preference-ou-vote-en-case-de.html>

Dans ces débats quasiment aussi vieux que la Belgique, la question des voix de préférence reste centrale. Dans un système électoral proportionnel avec listes pré-ordonnées non bloquées, les voix de préférence peuvent potentiellement avoir un impact considérable sur les candidats qui sont in fine élus (voir la section sur l'impact des voix de préférence sur les candidates). En gros, cela signifie que l'ordre des candidats sur la liste est défini avant le vote, mais que les électeurs peuvent le modifier en votant pour un ou plusieurs candidats individuellement. Cela entraîne deux types différents de comportements de vote : le vote en case de tête lorsque l'électeur est d'accord avec l'ordre des candidats tel que défini par le parti, et le vote de préférence lorsqu'il estime qu'un ou plusieurs candidats doivent être mis en avant par rapport à leurs places sur la liste.

Lors des élections de 2014, la majorité des Bruxellois a décidé de voter selon cette deuxième possibilité. Ils sont entre 65% et 70% à avoir émis un vote de préférence pour un ou plusieurs candidats. Par conséquent, cela signifie que seule une minorité de Bruxellois est d'accord avec leur l'ordre des candidats du parti pour lequel ils ont voté. Plus qu'un parti ou une idéologie, ce sont les personnalités des candidats qui déterminent le vote pour tel ou tel parti. Une récente étude démontre que seuls 17% des électeurs vote seulement en fonction de l'idéologie et du programme du parti (Dandoy, Museur, 2015). Le choix du vote des autres électeurs se base en tout ou en partie sur les candidats présents sur la liste.

Des électors différents

Mais les partis ne sont pas égaux devant le vote de préférence. Certains obtiennent de nombreux votes de préférence tandis que d'autres reçoivent plus de votes en case de tête (voir le Graphique).⁴⁴ Le vote de préférence à Bruxelles se caractérise par trois éléments. Tout d'abord, les électeurs sont en moyenne plus nombreux à exprimer un vote de préférence lors des élections régionales (70,78%) que lors des élections fédérales (65,63%). Cette différence s'explique en partie par le nombre maximal de candidats sur chaque liste, puisqu'il est plus probable de se trouver un désaccord avec l'ordre établi par le parti sur une liste de 72 candidats (élections régionales – collège français) que sur une liste comprenant seulement 15 candidats (élections fédérales).

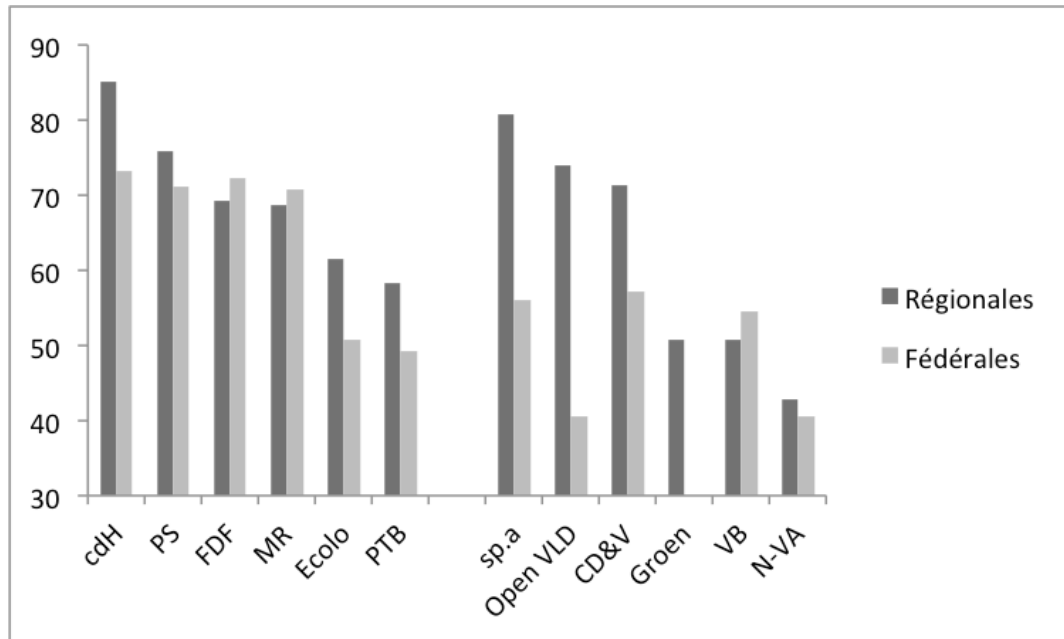
Ensuite, les partis francophones (71,74% pour les élections régionales et 67,28% pour les fédérales) récoltent en moyenne plus de voix de préférence que les partis flamands (64,04% et 47,73% respectivement). Cette différence s'explique également en partie par le nombre de candidats sur la liste, produisant de facto un plus grand désaccord potentiel avec le parti concernant l'ordre des candidats. Les partis francophones peuvent ainsi aligner jusqu'à 72 candidats aux élections régionales, contre

⁴⁴ Ne sont repris dans les calculs que les partis ayant obtenu au moins un siège au parlement régional bruxellois ou un siège dans la circonscription de Bruxelles-Capitale pour les élections fédérales. Pour les élections régionales et fédérales de 2014, la liste PTB-go! était conjointe avec celle du PVDA. La liste PTB s'intitulait PTB+PVDA+ en 2004, PTB+ en 2009. Pour les élections fédérales de 2014, les candidats Groen faisaient partie de la liste Ecolo. Le FN ne présentait pas de listes en 2014 et le FDF faisait partie intégrante du MR en 2004 et 2009.

Elections made in Brussels

seulement 17 pour les partis flamands. Mais, et c'est notamment le cas en ce qui concerne les élections fédérales, une autre explication repose sur les candidats eux-mêmes. Etant donné leur taille à Bruxelles, les partis francophones alignent plus facilement des candidats célèbres ou renommés que les partis flamands.

Pourcentage de voix de préférence pour les principaux partis à Bruxelles en 2014



Enfin, le nombre de voix de préférence varie fortement selon les partis et, surtout, selon leur idéologie ou structure organisationnelle. Ainsi, les partis socialistes (PS et sp.a) et démocrates-chrétiens (cdH et CD&V) présentent les plus hauts taux de voix de préférence dans leurs groupes linguistiques respectifs. Ils sont suivis par les partis libéraux (MR et Open VLD) et par les régionalistes du FDF. Il est ainsi intéressant de constater que les électeurs du FDF se comportent comme ceux des trois partis traditionnels, surtout pour les élections fédérales. Le score important du nombre de voix de préférence pour l'Open VLD lors des élections régionales s'explique en grande partie par la popularité de sa tête de liste Guy Vanhengel (7.375 voix de préférence).

Les partis qui reçoivent proportionnellement moins de voix de préférence sont les partis écologistes, régionalistes de la N-VA, d'extrême-gauche PTB et d'extrême-droite Vlaams Belang. Ces partis présentent moins de candidats célèbres de les partis traditionnels et le FDF. Il est également intéressant de constater que – à l'inverse du FDF – les électeurs d'Ecolo se comportent plus comme ceux des petits partis ou des partis plus extrêmes, que comme les partis traditionnels. Néanmoins, l'écart entre le comportement de vote de l'électorat Ecolo et celui des partis traditionnels s'est réduit lors de ces élections de 2014 (voir Graphique).

Comparaison avec les élections précédentes

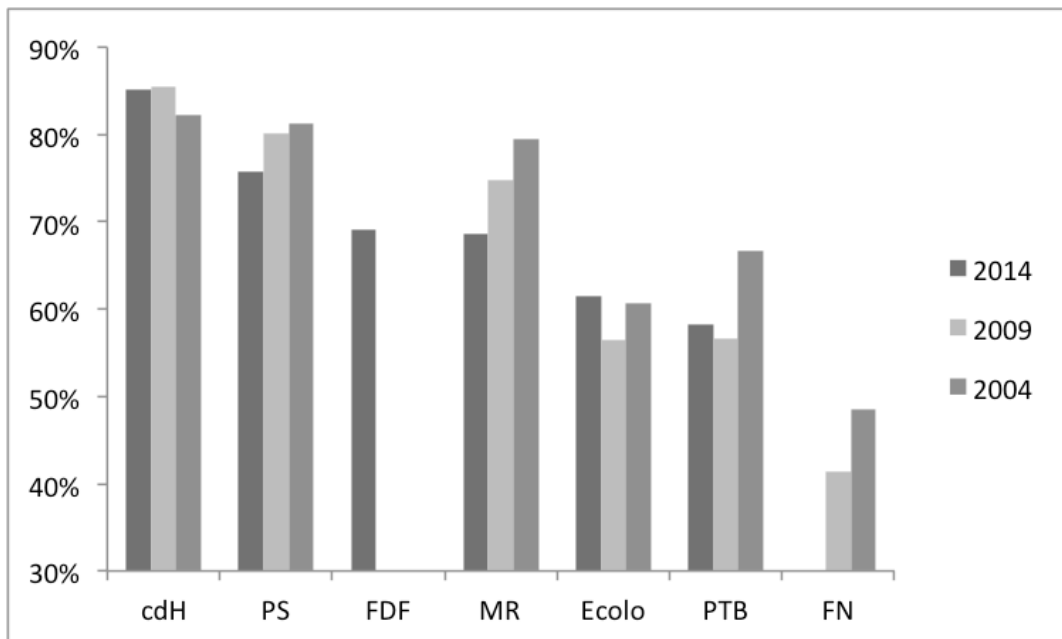
Il est évident que, aux côtés de l'idéologie d'un parti, sa taille et sa structure organisationnelle, les stratégies de campagne de certains partis contribuent potentiellement à une personnalisation des élections et donc à une plus grande proportion de voix de préférence.

Prenons l'exemple du cdH. Le parti démocrate-chrétien a fait le choix d'aligner la vice-première ministre sortante Joëlle Milquet aux élections régionales. Francis Delpérée tirait la liste cdH à Bruxelles pour les fédérales. Le pari s'est avéré gagnant puisque Joëlle Milquet a recueilli pas moins de 19.416 voix de préférence, à hauteur de Vincent De Wolf (MR) et devant les deux principaux candidats socialistes. Mais le Graphique 2 nous montre que cela n'a pas eu d'impact sur le comportement de vote de l'électeur cdH à Bruxelles si on le compare aux précédentes élections régionales. L'électeur démocrate-chrétien a toujours émis plus de voix de préférence que les électeurs des autres partis, indépendamment de la tête de liste (Benoit Cerexhe en 2004 et 2009 et Joëlle Milquet en 2014).

Plus globalement, et si on compare les élections régionales bruxelloises de 2014 aux deux précédentes élections, on remarque que le comportement de vote de l'électeur francophone évolue dans le temps. Il apparaît que celui-ci a de moins en moins recours aux votes de préférence (76,77% en 2004 contre 73,21% en 2009 et 71,74% en 2014). L'hypothèse de la personnalisation accrue des campagnes électorales défendue par certains se trouve ainsi infirmée dans le cas bruxellois.

Le Graphique confirme également les enseignements tirés par l'analyse des élections de 2014, à savoir que les différences entre partis ne sont pas tant stratégiques mais bien idéologiques et liées à la structure interne des partis. Les trois partis traditionnels (cdH en tête) reçoivent proportionnellement plus de voix de préférence que Ecolo et les partis situés aux extrêmes de l'axe gauche-droite. Qui plus est, le départ du FDF semble avoir créé une situation où l'électorat MR semble être plus en accord avec l'ordre des candidats établis par le parti et a exprimé comparativement moins de voix de préférence en 2014. Les prochaines élections régionales de 2019 nous permettront de confirmer ces quelques tendances...

Pourcentage de voix de préférence pour les principaux partis francophones (élections régionales bruxelloises, 2004-2014)



4.5. Le PTB a-t-il offert un siège à DierAnimal ? Quelques enseignements des groupements de listes à Bruxelles en 2019⁴⁵

Les élections du parlement de la région de Bruxelles-Capitale du 26 mai 2019 ont vu l'arrivée de deux nouvelles formations politiques dans le système partisan belge (à tout le moins bruxellois): Agora dans le groupe linguistique néerlandais et DierAnimal dans le groupe linguistique français, chacun obtenant un siège. Le succès d'Agora ne fait pas débat car le parti franchit de justesse le seuil électoral des cinq pourcents grâce à ses 3.629 voix et ses 5,18 %. L'histoire du siège de DierAnimal est toute autre. Avec ses quelques 5.113 voix, le parti animaliste a réalisé une belle performance électorale mais ses 1,32 % ne lui permettraient normalement pas de dépasser le seuil électoral et de prétendre à un siège au parlement de la région de Bruxelles-Capitale. Pourtant, Victoria Austraet siègera au Parlement bruxellois pour représenter ce parti. Que s'est-il passé ?

En fait, les listes participant à ces élections régionales ont le droit de s'allier dans un 'groupement horizontal de listes'. Il ne s'agit pas ici d'une alliance électorale entre deux ou plusieurs partis, mais bien d'un regroupement technique pour – et c'est l'objectif avoué – dépasser le seuil électoral. Car le seuil électoral des cinq pourcents s'applique au groupement de listes et non pas individuellement aux listes qui le composent. Si le groupement de listes atteint le seuil électoral, les sièges sont donc d'abord répartis proportionnellement entre les groupements de listes (selon le système d'Hondt) et les sièges obtenus par le groupement de listes sont ensuite répartis proportionnellement (toujours selon le système d'Hondt) entre les différents partis qui constituent le groupement.

⁴⁵ Article original: Dandoy Régis, Le PTB a-t-il offert un siège à DierAnimal ? Quelques enseignements des groupements de listes à Bruxelles, Blog *Elections made in Brussels*, 30 mai 2019. <http://electionsbxl.blogspot.com/2019/05/le-ptb-t-il-offert-un-siege-dieranimal.html>

Elections made in Brussels

Il y a donc trois types de partis pour les élections du parlement de la région de Bruxelles-Capitale : (1) les partis qui sont certains de dépasser le seuil des cinq pourcents et qui donc n'ont pas besoin de cette technique de groupement de listes ; (2) les partis qui doutent de leur capacité à dépasser ce seuil des cinq pourcents et donc décident de s'appuyer sur la popularité d'un ou de plusieurs autres partis ; (3) les partis qui ont peu de chance de dépasser le seuil électoral mais qui décident quand même de tenter leur chance seuls et de ne pas recourir au groupement de listes (par méconnaissance des règles électorales ou pour raison de stratégie de communication).

En 2019, trois groupements de listes ont été constitués. Dans le groupe linguistique français, un premier groupement rassemblait le Parti Populaire et les Listes Destexhe, et un second groupement était composé du PTB, de DierAnimal et de Plan B. Dans le groupe linguistique néerlandais, le groupement de listes rassemblait également le PTB (sous son étiquette flamande PVDA) et DierAnimal. Sur base du résultat des élections, le premier groupement de listes (PP et Listes Destexhe) n'obtient que 16.657 voix, représentant seulement 4,29 % des voix francophones bruxellois. Ce score – inférieur au seuil des cinq pourcents - ne leur permet pas d'entrer en ligne de compte pour la répartition des sièges et aucun de ces deux partis n'entrera au parlement bruxellois.

A l'inverse, le second groupement de listes du côté francophone (PTB, DierAnimal et Plan B) a séduit beaucoup plus d'électeurs bruxellois et obtient 58.525 voix, c'est-à-dire 15,07 % (voir Tableau). Ce chiffre leur permet de participer à la répartition des sièges et de recevoir pas moins de 11 sièges. A l'intérieur du groupement de listes, le parti le plus important est sans conteste le PTB (il obtient 52.297 voix), suivi de DierAnimal (5.113 voix) et de Plan B (1.115 voix). Sur base du calcul de répartition des 11 sièges obtenus par le groupement de listes, le PTB en capte 10, contre un siège pour DierAnimal et aucun pour Plan B.

Un PTB trop frileux ?

La question est désormais de savoir si le PTB a perdu ce 11ème siège au profit de DierAnimal. En effet, les sondages publiés au cours des derniers mois indiquaient tous que le PTB dépasserait facilement le seuil électoral des cinq pourcents et donc pourrait participer pleinement à la répartition des sièges. Il n'y avait donc aucune raison pour le parti marxiste-léniniste de constituer un groupement de listes avec d'autres partis. Cette stratégie a-t-elle coûté un siège au PTB ? Le peu de confiance en ses futures performances électorales lui a-t-il enlevé un 11ème siège qui aurait dû lui revenir électoralement ?

En nous basant sur l'hypothèse que le PTB n'a pas participé à un groupement de listes avec DierAnimal et Plan B, nous pouvons simuler la répartition des sièges dans ce scénario. Les résultats montrent que même si le PTB s'était présenté seul, il n'obtiendrait toujours que 10 sièges. Sur la base de cette hypothèse, le 11ème siège obtenu par son groupement de liste aurait été attribué au parti DéFI. In fine, le calcul du PTB était correct: le parti n'a non seulement pas perdu un siège mais il a en plus affaiblit

Elections made in Brussels

un autre parti (DéFI) au parlement régional bruxellois en le privant d'un siège supplémentaire. En outre, nos simulations indiquent que DierAnimal peut revendiquer pleinement la légitimité de son unique siège, même si le parti a obtenu un score moins important que celui d'autres partis (comme le PP ou les Listes Destexhe). C'est grâce à ses 5.113 voix que DierAnimal a permis à son groupement de liste d'obtenir un onzième siège. Il peut donc paraître normal que ce soit le parti animaliste qui en bénéficie.

Résultats électoraux et scénarios (Parlement de la région de Bruxelles-Capitale, 2019)

| Groupe français | Votes | Votes (%) | Sièges | Scénario | |
|--------------------|--------------------|--------------|-----------|-----------|----|
| PS | 85.530 | 22,03 % | 17 | 17 | |
| Ecolo | 74.245 | 19,12 % | 15 | 15 | |
| MR | 65.502 | 16,97% | 13 | 13 | |
| Groupement | 58.525 | | | | |
| | <i>PTB</i> | 52.297 | 13,47 % | 10 | 10 |
| | <i>DierAnimal</i> | 5.113 | 1,32 % | 1 | 0 |
| | <i>Plan B</i> | 1.115 | 0,29 % | 0 | 0 |
| DéFI | 53.638 | 13,81 % | 10 | 11 | |
| cdH | 29.436 | 7,58 % | 6 | 6 | |
| Groupement | 16.657 | | | | |
| | <i>L. Destexhe</i> | 10.052 | 2,59 % | 0 | 0 |
| | <i>PP</i> | 6.605 | 1,70 % | 0 | 0 |
| C. Citoyen | 2.029 | 0,52% | 0 | 0 | |
| act-SALEM | 1.496 | 0,39 % | 0 | 0 | |
| Hé | 697 | 0,18 % | 0 | 0 | |
| be@eu | 522 | 0,13 % | 0 | 0 | |
| Total | 388.278 | 100 % | 72 | 72 | |
| Groupe néerlandais | Votes | Votes (%) | Sièges | Scénario | |
| GROEN | 14.425 | 20,61 % | 4 | 4 | |
| N-VA | 12.578 | 17,97 % | 3 | 4 | |
| Open Vld | 11.051 | 15,79 % | 3 | 3 | |
| one.brussels | 10.540 | 15,06 % | 3 | 3 | |
| VB | 5.838 | 8,34 % | 1 | 1 | |
| CD&V | 5.231 | 7,47 % | 1 | 1 | |
| Groupement | 3.683 | | | | |
| | <i>PTB</i> | 2.992 | 4,27 % | 1 | 0 |
| | <i>DierAnimal</i> | 691 | 0,99 % | 0 | 0 |
| Agora | 3.629 | 5,18 % | 1 | 1 | |
| Be.one | 3.021 | 4,32 % | 0 | 0 | |
| Total | 69.996 | 100 % | 17 | 17 | |

Qu'en est-il du groupement de listes dans le groupe linguistique néerlandais, alliant également le PTB et DierAnimal ? Ce groupement de listes a obtenu 3.683 voix, à savoir 5,26 % des voix néerlandophones, et a donc pu obtenir un siège. Ce siège unique a été attribué au PTB étant donné qu'il est le plus grand parti du groupement de liste. En effectuant la même simulation de répartition des sièges que pour le groupe linguistique français, sur la base d'un scénario où le PTB et DierAnimal n'auraient pas constitué de groupement de liste, nous observons que le PTB n'obtiendrait pas de siège. En effet, à lui seul, le parti marxiste-léniniste n'a obtenu que 4,28 % de voix, ce qui se trouve sous

le seuil électoral des cinq pourcents. Dans ce scénario, ce siège aurait été attribué à la N-VA, qui aurait ainsi obtenu un quatrième siège, ex-aequo avec Groen.

Au final, on remarque donc que la stratégie de constitution d'un groupement de liste a fonctionné dans les deux groupes linguistiques : elle a permis au PTB d'obtenir un siège dans le groupe néerlandais et à DierAnimal d'obtenir un siège dans le groupe français. Plutôt que d'entrer en concurrence pour ces sièges supplémentaires, la situation a fait que les deux partis ont tous deux bénéficié de leur collaboration. DierAnimal n'aurait pas pu obtenir de représentation parlementaire sans le concours du PTB et le PTB n'aurait pas pu obtenir de siège dans le groupe linguistique néerlandais sans DierAnimal.

4.6. Le mythe des gouvernements symétriques et congruents à Bruxelles⁴⁶

La formation des gouvernements

La notion de « partis-frères » est centrale pour toute personne souhaitant comprendre le système politique belge (Dandoy, De Decker, 2009). Comme dans de nombreux pays d'Europe occidentale, les partis politiques peuvent être rassemblés au sein de familles politiques (démocrate-chrétienne, libérale, socialiste, écologiste, etc.). Les membres de ces familles politiques sont des partis qui partagent certains traits idéologiques et certaines priorités programmatiques. En Belgique, avec la scission dans les années 70 du système partisan en deux sous-systèmes – l'un flamand, l'autre francophone – deux partis politiques coexistent au sein de chaque famille politique: ce sont les partis-frères. Ces partis-frères peuvent être socialistes (sp.a et PS), démocrate-chrétiens (CD&V et cdH), libéraux (Open VLD et MR) ou encore écologistes (Groen et Ecolo). Les partis-frères ont une place essentielle dans la vie politique belge, à commencer par leur rôle dans la formation du gouvernement.

En Belgique, la forme principale des gouvernements fédéraux et régionaux est la coalition. Dans l'histoire politique belge, les majorités absolues à ces niveaux de pouvoir sont devenues des légendes (le dernier gouvernement national homogène CVP-PSC eut lieu en 1958) et tous les exécutifs sont désormais composés d'au minimum deux partis. De plus, il n'est pas rare d'observer des coalitions surnuméraires, c'est-à-dire composées de partis non nécessaires afin d'atteindre la majorité requise dans l'assemblée. Ce type de coalition peut s'expliquer par la nécessité d'atteindre des majorités spéciales ou par des exigences de symétrie et/ou de congruence.

Une caractéristique essentielle au gouvernement fédéral en Belgique est celle de la pratique de la « symétrie » dans la sélection des partis politiques qui composent le gouvernement fédéral (Dandoy, 2012). Concrètement, les partis-frères ont toujours – à l'exception de la période 2007-2011 – été ensemble dans le gouvernement ou dans

⁴⁶ Article original: Dandoy Régis, "Le mythe des gouvernements symétriques et congruents à Bruxelles", *Blog Elections, made in Brussels*, 25 February 2014. <http://electionsbxl.blogspot.com/2014/02/le-mythe-des-gouvernements-symetriques.html>

l'opposition au niveau fédéral. Une conséquence de cette situation est qu'un gouvernement comprend souvent un parti «de trop», c'est-à-dire un parti politique mathématiquement non nécessaire à la coalition, et qui ne doit sa place dans l'exécutif qu'à la présence de son parti-frère de l'autre côté de la frontière linguistique.

De même, il n'est pas rare d'observer des coalitions « congruentes », c'est-à-dire des coalitions qui comprennent exactement les mêmes partis au niveau régional et au niveau fédéral. Les partis politiques conditionnent en général leur participation à un gouvernement régional à celle de leur entrée dans la coalition fédérale (ou vice versa). Il y a ainsi une claire tendance non seulement à construire des gouvernements fédéraux symétriques mais également des gouvernements régionaux et fédéraux congruents, c'est-à-dire composés des mêmes partis politiques. Par exemple, en 1999, le parti écologiste francophone n'était mathématiquement pas nécessaire au gouvernement wallon mais a été associé à cette coalition dans une logique de congruence avec le gouvernement fédéral. Si l'on excepte le cas de la Volksunie (au gouvernement flamand mais pas au gouvernement fédéral entre 1999 et 2003) et le cas de Groen! et Ecolo (respectivement au gouvernement flamand et wallon mais pas dans la coalition fédérale entre 2003 et 2004), tous les gouvernements flamands et wallons ont respecté cette pratique de congruence jusque 2004.

Symétrie et congruence des gouvernements bruxellois

Mais qu'en est-il au niveau du gouvernement régional bruxellois ? Cette logique de symétrie (mêmes partis-frères au gouvernement) et de congruence (mêmes partis au gouvernement fédéral et bruxellois) est-elle respectée ?

Pour rappel, le gouvernement régional bruxellois est strictement composé de huit membres : un ministre-président, deux ministres francophones, deux ministres flamands et trois secrétaires d'État (dont au moins un francophone et un flamand). Ce gouvernement doit également reposer sur une majorité dans les deux groupes linguistiques au Parlement régional bruxellois. Par conséquent, le gouvernement bruxellois – tout comme le gouvernement fédéral – accueille en son sein des partis flamands et francophones, souvent en nombre égal. Cependant, à l'inverse du gouvernement fédéral, le gouvernement bruxellois n'est que rarement symétrique.

Sur la période 1989-2014, on observe ainsi très peu de gouvernements symétriques, c'est-à-dire comprenant les partis-frères des deux côtés de la frontière linguistique. En tirant un peu par les cheveux et en considérant le FDF et la Volksunie comme étant des partis-frères, la région bruxelloise n'a connu qu'un seul gouvernement symétrique : le gouvernement Picqué I entre 1989 et 1995. Tous les autres gouvernements ont inclus dans la coalition au moins un parti dont le parti-frère est resté dans l'opposition. C'est encore vrai pour le gouvernement bruxellois de 2009-2014 puisque le PS et l'Open VLD étaient au gouvernement alors que leurs partis-frères respectifs (le sp.a et le MR) sont restés dans l'opposition.

A l'inverse, les gouvernements bruxellois sont-ils congruents ? Autrement dit, leur formule de coalition s'aligne-t-elle sur celle en place au niveau du gouvernement

fédéral ? Sur la période 1989-2014, on n'observe qu'aucun de ces gouvernements n'était congruent. A titre d'exemple, le gouvernement bruxellois était composé entre 2011 et 2014 des partis francophones PS, cdH et Ecolo - alors que les partis francophones au fédéral étaient les partis PS, MR et cdH - et des partis flamands CD&V, Open VLD et Groen - alors que les partis flamands au fédéral étaient les partis CD&V, sp.a et Open VLD. La non-congruence des gouvernements fédéral et bruxellois est ainsi vraie des deux côtés de la frontière linguistique.

Gouvernements bruxellois, wallons et flamands

Mais depuis 2003, les élections régionales ne sont plus organisées le même jour que les élections fédérales. Il est donc probable que - depuis cette date - l'absence de congruence entre le gouvernement fédéral et le gouvernement bruxellois s'explique par la non-simultanéité des calendriers électoraux. La congruence avec le gouvernement fédéral a peut-être été remplacée par une congruence avec les deux autres grands-frères du gouvernement bruxellois : le gouvernement wallon et le gouvernement flamand.

Dans les faits, ce n'est pourtant pas le cas. On observe ainsi une absence totale de congruence entre les coalitions régionales : il y a toujours au minimum un parti au sein du gouvernement bruxellois qui se trouve dans l'opposition au niveau wallon ou flamand et vice-versa. Par exemple, le gouvernement bruxellois de 2009-2014 comprenait exactement les mêmes partis francophones au sein du gouvernement wallon mais, du côté flamand, seul le CD&V était au pouvoir à Bruxelles et en Flandre. Le gouvernement bruxellois comprenait l'Open VLD et Groen tandis que le gouvernement flamand comprenait le sp.a et la N-VA.

Le retour de la simultanéité des calendriers électoraux régionaux et fédéraux en mai 2014 peut-elle avoir pour conséquence une symétrie au sein du gouvernement bruxellois et une congruence avec le gouvernement fédéral et/ou les gouvernements régionaux wallon et flamand ? Ça serait assurément une première dans l'histoire politique belge. Et cela ne ferait probablement qu'affaiblir l'indépendance d'un gouvernement bruxellois qui reste souvent dans l'ombre de ses trois grands-frères que sont les gouvernements fédéraux, wallons et flamands.

Références

Amjahad Anissa, Des abstentionnismes ? Révélations typologiques, in Anissa Amjahad, Jean-Michel De Waele, Michel Hastings (eds), *Le vote obligatoire. Débats, enjeux, défis*, Paris Economica, 2011.

Baudewyns Pierre, Dandoy Régis, Reuchamps Min, The Success of the Regionalist Parties in the 2014 Elections in Belgium, *Regional and Federal Studies*, vol. 25, n° 1, 2015, pp. 91-102.

Elections made in Brussels

Dandoy Régis, Delwit Pascal, Pilet Jean-Benoit, Le vote obligatoire, in Frognier André-Paul, De Winter Lieven, Baudewyns Pierre (eds.), *Elections: le reflux ? Comportements et attitudes lors des élections en Belgique*, De Boeck, Brussels, 2007, pp. 95-126.

Dandoy Régis, De Decker Nicolas, Peut-on encore parler de partis-frères en Belgique?, in Pilet Jean-Benoît, De Waele Jean-Michel, Jaumain Serge (eds.), *L'absence de partis nationaux: Menace ou opportunité ?*, Editions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 2009, pp. 19-35.

Dandoy Régis, Résultats des élections et formation des exécutifs, in Bouhon Frédéric, Reuchamps Min (eds.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruylant, Bruxelles, 2012, pp. 439-458.

Dandoy Régis, The Impact of Government Participation and Prospects on Party Policy Preferences in Belgium, *Government and Opposition*, vol. 49, n° 4, 2014, pp. 630-657.

Dandoy Régis, Reuchamps Min, Baudewyns Pierre, The 2014 federal and European Elections in Belgium, *Electoral Studies*, 2015, vol. 39, pp. 164-168.

Elklit Jorgen, Kjaer Ulrik, Are Danes More Inclined to Ticket Splitting than the Swedes and the English?, *Scandinavian Political Studies*, Vol. 28, No. 2, 2005, pp. 125-139.

Renard Hugues, Dodeigne Jérémy, Annexe no 2 – Les résultats électoraux depuis 1847, in Bouhon Frédéric, Reuchamps Min (eds.), *Les systèmes électoraux de la Belgique*, Bruylant, Bruxelles, 2012, pp. 545-568.

Sliwa Sandra, La représentation politique des femmes à l'issue des élections du 7 juin 2009. Un bilan objectif des quotas, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, 2010.

Elections made in Brussels

Symétrie et congruence des gouvernements bruxellois et fédéraux

| Période | Gouvernement bruxellois | | Symétrie ? | Gouvernement fédéral | | Congruence ? |
|-----------|-------------------------|------------------------|------------|------------------------|----------------------|--------------|
| | Partis francophones | Partis flamands | | Partis francophones | Partis flamands | |
| 1989-1992 | PS, FDF, PSC | CVP, SP, VU | Oui | PS, PSC | CVP, SP, VU | Non |
| 1992-1995 | PS, FDF, PSC | CVP, SP, VU | Oui | PS, PSC | CVP, SP | Non |
| 1995-1997 | PS, PRL-FDF | CVP, SP, VU | Non | PS, PSC | CVP, SP | Non |
| 1997-1999 | PS, PRL-FDF | CVP, SP | Non | PS, PSC | CVP, SP | Non |
| 1999-2003 | PS, PRL-FDF | CVP, VLD, SP | Non | PS, PRL-FDF-MCC, Ecolo | VLD, SP, Agalev | Non |
| 2003-204 | PS, PRL-FDF | CVP, VLD, SP | Non | PS, MR | VLD, SP | Non |
| 2004-2007 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, sp.a, VLD | Non | PS, MR | VLD, SP | Non |
| 2007-2009 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, sp.a, VLD | | MR, PS, cdH | Open VLD, CD&V | Non |
| 2009-2011 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, Open VLD, Groen! | Non | MR, PS, cdH | Open VLD, CD&V | Non |
| 2011-2014 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, Open VLD, Groen! | Non | PS, MR, cdH | CD&V, sp.a, Open VLD | Non |

Note : Le nom des partis est celui utilisé lors de la formation du gouvernement

Symétrie et congruence des gouvernements bruxellois, wallons et flamands

| Période | Gouvernement bruxellois | | Symétrie ? | Gouvernement wallon | Gouvernement flamand | Congruence ? |
|-----------|-------------------------|------------------------|------------|------------------------|-------------------------------|--------------|
| | Partis francophones | Partis flamands | | Partis francophones | Partis flamands | |
| 1989-1992 | PS, FDF, PSC | CVP, SP, VU | Oui | PS, PSC | CVP, SP, VU, PVV | Non |
| 1992-1995 | PS, FDF, PSC | CVP, SP, VU | Oui | PS, PSC | CVP, SP, VU | Non |
| 1995-1997 | PS, PRL-FDF | CVP, SP, VU | Non | PS, PSC | CVP, SP | Non |
| 1997-1999 | PS, PRL-FDF | CVP, SP | Non | PS, PSC | CVP, SP | Non |
| 1999-2003 | PS, PRL-FDF | CVP, VLD, SP | Non | PS, PRL-FDF-MCC, Ecolo | VLD, SP, Agalev, VU | Non |
| 2003-2004 | PS, PRL-FDF | CVP, VLD, SP | Non | PS, PRL-FDF-MCC, Ecolo | VLD, SP, Agalev, Spirit | Non |
| 2004-2008 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, sp.a, VLD | Non | PS, cdH | CD&V, VLD, sp.a, Spirit, N-VA | Non |
| 2008-2009 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, sp.a, VLD | Non | PS, cdH | CD&V, VLD, sp.a, Spirit | Non |
| 2009-2014 | PS, cdH, Ecolo | CD&V, Open VLD, Groen! | Non | PS, Ecolo, cdH | CD&V, sp.a, N-VA | Non |

Note: Le nom des partis est celui utilisé lors de la formation du gouvernement

Chapitre 5. Le vote des Belges à l'étranger

Régis Dandoy

5.1. Vote des Belges à l'étranger. Panorama des gagnants et des perdants en 2014⁴⁷

Le vendredi 26 août 2016, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi spéciale portant sur l'extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections des parlements de région. Il s'agit là d'une mise en application d'un point de l'accord de gouvernement du 9 octobre 2014 entre les quatre partis au pouvoir au niveau fédéral. Ce texte mentionne en effet aux pages 195 et 196: « *Le gouvernement est attentif aux intérêts spécifiques des Belges qui résident, vivent et travaillent de manière permanente ou temporaire à l'étranger. Il veillera à les impliquer davantage dans la politique de notre pays. Le gouvernement s'emploiera à étendre leur droit de vote aux élections régionales (...)* ». ⁴⁸

Cette section se penche sur les conséquences de l'extension vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales en ce qui concerne une question précise: quels sont les partis qui gagnent et perdent des voix lorsque les Belges à l'étranger sont autorisés à voter ? Les résultats des élections fédérales et régionales de 2014 en région bruxelloise seront pris comme cas d'étude, étant donnée l'importance cette région pour le système politique belge et la présence conjointe de partis flamands et francophones lors de ces élections.

Le 25 mai 2014, pas moins de 22.709 Belges résidant à l'étranger ont émis un vote pour les élections fédérales dans la circonscription de Bruxelles. Près d'un quart de ces Belges (25,17%) a voté en personne ou par procuration dans le poste diplomatique ou consulaire dans lequel ils sont inscrits, tandis que la majorité (74,83%) a voté par correspondance. Etant donné les difficultés techniques dans certains de ces pays, seuls 64,79% de ces Belges ont effectivement voté, ce qui est sensiblement plus bas que taux de participation observé en région bruxelloise.

⁴⁷ Article original : Dandoy Régis, "Vote des Belges à l'étranger: panorama des gagnants et des perdants en 2014", Blog Elections, made in Brussels, 29 août 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/08/vote-des-belges-letranger-panorama-des.html>

⁴⁸ L'accord de gouvernement fédéral entre le MR, la N-VA, le CD&V et l'Open Vld contient également les éléments suivants: le droit de vote des Belges résidant, vivant et travaillant à l'étranger sera également étendu aux élections européennes ; le lieu du droit de vote étant déterminé de manière identique aux procédures mises en place pour les élections fédérales ; l'organisation des élections sera simplifiée et l'instauration d'un système de vote électronique sera étudié.

Elections made in Brussels

Le MR et Ecolo sont les grands gagnants, le PS perd sa première place

Mais ces Belges résidant à l'étranger ont-ils voté de manière différente des Belges résidant à Bruxelles ? Observons les différences en termes de votes pour chaque parti individuellement pour les élections fédérales de 2014. Pour faciliter la lecture du tableau, les résultats ont été rangés par ordre décroissant des différences observées entre les résultats pour le vote des Belges résidant dans les 19 communes bruxelloises et pour les Belges résidant à l'étranger et votant dans la circonscription de Bruxelles. Les votes émis dans le canton de Rhode-Saint-Genèse (région flamande) n'ont pas été pris en compte dans les calculs.

Résultats électoraux à Bruxelles et à l'étranger (élections fédérales de 2014)

| | Votes à Bruxelles | Votes à l'étranger | Différence |
|--------------------|-------------------|--------------------|------------|
| MR | 21,93% | 31,43% | +9,50% |
| Ecolo | 10,47% | 15,66% | +5,19% |
| Open Vld | 2,64% | 4,36% | +1,71% |
| La Droite | 0,43% | 0,94% | +0,51% |
| Nation | 0,32% | 0,70% | +0,38% |
| Vlaams Belang | 1,05% | 1,28% | +0,23% |
| Parti Libertarien | 0,15% | 0,36% | +0,21% |
| Agora Erasmus | 0,08% | 0,21% | +0,14% |
| LaLutte-DeStrijd | 0,04% | 0,13% | +0,09% |
| MG | 0,12% | 0,16% | +0,04% |
| Gauches Communes | 0,30% | 0,29% | -0,01% |
| Égalitaires ! | 0,20% | 0,17% | -0,03% |
| N-VA | 2,61% | 2,47% | -0,14% |
| CD&V | 1,66% | 1,49% | -0,17% |
| Parti Populaire | 1,77% | 1,53% | -0,24% |
| sp.a | 2,01% | 1,00% | -1,01% |
| Debout les Belges! | 2,32% | 1,22% | -1,10% |
| Islam | 2,00% | 0,58% | -1,42% |
| PTB*PVDA-GO ! | 4,03% | 1,34% | -2,69% |
| FDF | 10,83% | 8,06% | -2,77% |
| cdH | 9,45% | 5,83% | -3,62% |
| PS | 25,60% | 20,79% | -4,80% |
| Total | 100,00% | 100,00% | |

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

Note: les candidats du parti écologiste flamand Groen étaient présents sur la liste de son parti-frère Ecolo.

Les partis qui obtiennent plus de voix à l'étranger par rapport à leurs scores sur le territoire bruxellois sont facilement identifiables. Il s'agit tout d'abord du parti libéral francophone (MR) qui obtient presque 10% de voix en plus à l'étranger. Le MR est ainsi le parti préféré pour près d'un tiers des Belges résidant à l'étranger, loin devant le PS (deuxième à 20,79%) et Ecolo (troisième avec 15,66%). Le parti libéral flamand (Open Vld) obtient également plus de voix chez les Belges résidant à l'étranger, puisque ce parti double pratiquement son score par rapport aux votes émis par les Belges résidant à

Elections made in Brussels

Bruxelles. Ecolo est également le grand gagnant du vote à l'étranger puisque le parti écologiste francophone voit son résultat à Bruxelles doubler de moitié (+5,19% sur l'ensemble des partis). Enfin, les petits partis situés à droite (La Droite) ou à l'extrême-droite (Nation et Vlaams Belang) obtiennent relativement plus de voix à l'étranger qu'à Bruxelles.

De l'autre côté du spectre, les perdants du vote des Belges résidant à l'étranger sont tout d'abord les deux partis socialistes: le parti socialiste francophone (PS) obtient près de 5% de voix en moins à l'étranger, tandis que le parti socialiste flamand est moitié moins populaire chez les Belges à l'étranger. Les autres partis qui ne bénéficient pas d'une popularité à l'étranger sont les deux partis démocrates-chrétiens (cdH et CD&V), les partis régionalistes (FDF -actuellement DÉFI- et N-VA), le parti d'extrême gauche, le parti Islam (qui voit sa popularité presque divisée par quatre chez les Belges résidant à l'étranger) et les partis populistes francophones (Debout les Belges! et Parti Populaire).

Un vote similaire à celui observé à Etterbeek ou à Ixelles

Néanmoins, ces différences sont à relativiser. Le vote à Bruxelles n'est pas homogène et diffère fortement selon les communes. Si l'on compare les deux partis les plus affectés par les votes à l'étranger (le MR dans le camp des gagnants et le PS dans le camp des perdants), on observe ainsi que le vote des Belges résidant à l'étranger n'est pas significativement différent du vote observé dans certaines communes. Le MR obtient ainsi un score relativement similaire à l'étranger qu'à Woluwe-Saint-Pierre ou à Etterbeek. De même, le score à l'étranger pour le PS est à comparer avec ceux obtenus à Ixelles et à Etterbeek. Il est à noter qu'il ne s'agit pas là du moins bon score pour ce parti puisque les Belges à l'étranger sont quasiment deux fois plus nombreux à voter pour le parti socialiste en comparaison des électeurs de certaines communes comme Woluwe-Saint-Lambert ou Woluwe-Saint-Pierre.

Résultats électoraux du MR et du PS par commune et à l'étranger (élections fédérales de 2014)

| | MR | | PS |
|-----------------------|-------|-----------------------|-------|
| Uccle | 40,0% | Saint-Josse-Ten-Noode | 47,4% |
| Woluwe-Saint-Pierre | 36,8% | Molenbeek-Saint-Jean | 34,0% |
| Belges à l'étranger | 31,4% | Saint-Gilles | 32,8% |
| Etterbeek | 28,8% | Schaerbeek | 31,5% |
| Ixelles | 26,8% | Anderlecht | 31,2% |
| Koekelberg | 26,5% | Bruxelles | 30,0% |
| Auderghem | 25,1% | Evere | 29,2% |
| Woluwe-Saint-Lambert | 24,6% | Forest | 27,8% |
| Watermael-Boitsfort | 24,6% | Koekelberg | 26,5% |
| Berchem-Sainte-Agathe | 23,6% | Jette | 24,0% |
| Ganshoren | 22,0% | Ganshoren | 23,6% |
| Forest | 21,7% | Berchem-Sainte-Agathe | 21,8% |
| Jette | 19,9% | Ixelles | 21,4% |

Elections made in Brussels

| | | | |
|-----------------------|-------|----------------------|-------|
| Evere | 19,1% | Belges à l'étranger | 20,8% |
| Anderlecht | 18,2% | Etterbeek | 19,4% |
| Molenbeek-Saint-Jean | 17,1% | Watermael-Boitsfort | 18,2% |
| Bruxelles | 15,9% | Uccle | 16,4% |
| Schaerbeek | 15,1% | Auderghem | 14,0% |
| Saint-Gilles | 13,7% | Woluwe-Saint-Lambert | 12,1% |
| Saint-Josse-Ten-Noode | 7,6% | Woluwe-Saint-Pierre | 10,8% |

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

En conclusion, si les résultats obtenus chez les Belges à l'étranger paraissent - de prime abord - différents de ceux obtenus en région bruxelloise, ces différences s'estompent lorsque le niveau local est considéré. Le vote des Belges à l'étranger peut ainsi être considéré comme une 20^{ème} commune bruxelloise dont le profil socio-démographique est semblable à celles d'Etterbeek ou d'Ixelles et où le vote est plus favorable pour des partis comme le MR ou Ecolo.

5.2. Vote des Belges à l'étranger. Simulation des résultats pour les élections régionales bruxelloises⁴⁹

Cette section se penche sur les conséquences de l'extension de vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales. Après une première section sur le panorama des partis qui gagnent et perdent des voix lorsque les Belges à l'étranger sont autorisés à voter, cette section analyse les conséquences du vote des Belges à l'étranger en ce qui concerne les résultats au niveau des assemblées régionales et de la répartition des sièges au sein de celles-ci. Les résultats pour les élections fédérales et régionales de 2014 en région bruxelloise seront pris comme cas d'étude, étant donné l'importance de cette région pour le système politique belge et la présence conjointe de partis flamands et francophones.⁵⁰

Lors des élections simultanées du 25 mai 2014, les Belges résidant à l'étranger avaient droit à un seul vote (pour les élections fédérales) alors que les Belges résidant à Bruxelles disposaient de trois ou quatre votes (pour les élections fédérales, régionales bruxelloises et Européennes, ainsi que les élections régionales flamandes pour les électeurs flamands). Imaginons un instant que les Belges résidant à l'étranger aient obtenu le droit de vote lors des élections régionales pour la région de Bruxelles-Capitale en 2014. Cette simulation pour 2014 sur base des résultats aux élections fédérales va

⁴⁹ Article original: Dandoy Régis, "Vote des Belges à l'étranger: simulation des résultats pour les élections régionales bruxelloises", Blog Elections, made in Brussels, 30 aout 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/08/vote-des-belges-letranger-simulation.html>

⁵⁰ Pour rappel, la répartition des sièges s'effectue entre l'ensemble des groupements de listes de candidats, ce qui implique que la prise en compte d'un groupement de listes reprenant le PTB, Pirate, ProBruxsel, Rassemblement R et BUB. Les 4 sièges obtenus par ce groupement de listes sont tous alloués à la liste PTB. Les quatre autres listes ne s'étant pas présentées aux élections fédérales (circonscription de Bruxelles), cette simulation ne leur attribue aucun vote additionnel provenant des Belges résidant à l'étranger.

Elections made in Brussels

nous permettre d'évaluer les conséquences possibles de l'extension vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales telle que souhaitée par le gouvernement fédéral dans son avant-projet de loi spéciale.

En 2014, pas moins de 462.061 votes valables ont été exprimés dans les 19 communes bruxelloises pour les élections fédérales, contre 462.696 votes valables exprimés pour les élections régionales bruxelloises dans les mêmes communes. Les résultats de ces deux élections peuvent donc être valablement comparés. La question à se poser est celle de l'impact potentiel des Belges résidant à l'étranger sur les élections régionales bruxelloises. Les quelques 13.630 votes valables émis dans un poste diplomatique ou consulaire ou par correspondance auraient-ils pu avoir un impact sur les rapports de force entre partis et sur la répartition des sièges au sein du parlement régional bruxellois en 2014 ? Les votes des Belges résidant à l'étranger tels qu'exprimés lors des élections fédérales pour la circonscription de Bruxelles seront donc additionnés aux votes comptabilisés pour les Belges vivant à Bruxelles lors des élections régionales.

L'exercice est néanmoins délicat pour deux raisons. Tout d'abord, l'offre en termes de partis n'est pas identique entre les deux élections. Si cette remarque ne concerne aucun grand parti à l'exception de Groen (en alliance avec Ecolo pour les fédérales et seul pour les régionales – pour le calcul de son score auprès des Belges résidant à l'étranger)⁵¹, certains petits partis ont préféré présenter une liste aux régionales plutôt qu'aux fédérales (par exemple Vega, ProBruxsel ou encore Pirate). Seuls trois petits partis MG, Agora Erasmus et LaLutte-DeStrijd) ont présenté une liste aux fédérales sans son pendant aux régionales. Ensuite, les électeurs bruxellois ont émis un vote sensiblement différent entre les élections fédérales et régionales. Certains partis (comme le PS et le MR) obtiennent plus de votes lors des élections fédérales, tandis que d'autres (comme le FDF et le cdH) obtiennent plus de votes lors des élections régionales. Cette simulation ne prend donc pas en compte les éventuels votes différenciés chez les Belges résidant à l'étranger.

L'effet de l'extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections régionales bruxelloises est au demeurant relativement faible (voir Tableaux). La hiérarchie observée lors de ces élections s'en trouve respectée, aussi bien du côté francophone que du côté flamand. Le PS et l'Open Vld sont les partis les plus plébiscités, suivis respectivement par le MR et le FDF (actuellement DÉFI) et par le sp.a et Groen. Comme analysé dans une section précédente, les principaux partis 'gagnants' du vote des Belges résidant à l'étranger sont les partis libéraux (MR et Open Vld), les partis écologistes (Ecolo et Groen) et le Vlaams Belang. Les partis qui ont le plus à perdre d'une extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections du

⁵¹ Les votes pour Ecolo et Groen chez les Belges résidant à l'étranger ont été calculé comme suit : les 2135 voix obtenues par la liste Ecolo (sur laquelle se présentaient des candidats Groen) lors des élections fédérales dans la circonscription de Bruxelles ont été répartis de manière proportionnelle aux votes obtenus par ces deux partis lors des élections régionales bruxelloises. Par conséquent, Ecolo se voit attribuer 1734 voix provenant de Belges résidant à l'étranger tandis que son parti-frère flamand reçoit 401 voix.

Elections made in Brussels

parlement régional bruxellois sont les partis socialistes (PS et sp.a), le cdH et le PTB. Ce vote n'a enfin que peu d'influence sur le score du CD&V et de la N-VA.

Simulation des résultats électoraux pour les élections régionales bruxelloises (partis francophones, 2014)

| Partis | Résultats à Bruxelles | Sièges | Résultats à Bruxelles + Simulation Etranger | Différence | Sièges |
|--------|-----------------------|--------|--|------------|--------|
| PS | 26,59% | 21 | 26,52% | -0,07% | 21 |
| MR | 23,04% | 18 | 23,41% | 0,38% | 19 |
| FDF | 14,80% | 12 | 14,65% | -0,15% | 11 |
| cdH | 11,74% | 9 | 11,60% | -0,14% | 9 |
| Ecolo | 10,11% | 8 | 10,24% | 0,13% | 8 |
| PTB | 3,86% | 4 | 3,79% | -0,07% | 4 |

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

Simulation des résultats électoraux pour les élections régionales bruxelloises (partis flamands, 2014)

| Partis | Résultats à Bruxelles | Sièges | Résultats à Bruxelles + Simulation Etranger | Différence | Sièges |
|----------|-----------------------|--------|--|------------|--------|
| Open Vld | 26,70% | 5 | 26,88% | 0,18% | 5 |
| sp.a | 19,57% | 3 | 19,16% | -0,41% | 3 |
| Groen | 17,89% | 3 | 18,02% | 0,13% | 3 |
| N-VA | 17,00% | 3 | 17,04% | 0,04% | 3 |
| CD&V | 11,43% | 2 | 11,42% | -0,01% | 2 |
| VB | 5,60% | 1 | 5,73% | 0,13% | 1 |

Source : Résultats électoraux officiels, SPF Intérieur <http://elections2014.belgium.be/fr/>

Si la hiérarchie entre les partis en région bruxelloise n'est pas chamboulée par un hypothétique vote des Belges résidant à l'étranger, il n'en est pas de même en ce qui concerne la répartition des sièges entre partis. Selon cette simulation, le vote des Belges résidant à l'étranger ne changerait pas grand du côté flamand, la répartition des sièges entre partis restant inchangée. Du côté francophone, les choses sont différentes puisque ces votes provenant de l'étranger profiteraient au MR au détriment du FDF (actuellement DéFI). Le parti libéral francophone obtiendrait un siège supplémentaire au sein du parlement régional bruxellois (19 dans cette simulation contre 18 lors des élections de 2014), tandis que le parti régionaliste francophone perdrait un siège (11 contre 12).

En conclusion, si le vote des Belges résidant à l'étranger ne se limite qu'à 13.630 votes valables sur près d'un demi-million d'électeurs bruxellois, les effets d'une l'extension du vote des Belges à l'étranger pour les élections régionales affecterait non seulement la popularité de ces partis politiques (certains partis bénéficieraient de ce vote tandis que d'autres verraient leur poids relatif se réduire) mais également la répartition des sièges dans certaines assemblées régionales. Un changement marginal

du nombre et de la qualité des électeurs peut potentiellement avoir un impact sur la répartition des sièges, particulièrement dans les circonscriptions où – comme en région bruxelloise – un grand nombre de sièges est à répartir. Remarquons néanmoins que cette nouvelle répartition des sièges n’affecterait pas la composition du gouvernement régional bruxellois puisque la coalition PS-DéFI-cdH obtiendrait toujours plus que la moitié des sièges du côté francophone (41 sièges sur un total de 72 selon cette simulation).

5.3. Vote des Belges à l'étranger. Sont-ils (trop) déconnectés de la réalité politique belge ?⁵²

Une des principales critiques par rapport au vote des Belges résidant à l'étranger concerne le fait qu'ils sont trop déconnectés de la politique belge pour pouvoir voter en toute connaissance de cause (voir par exemple la carte blanche de Michel Ghesquière)⁵³. S'il est évident qu'un(e) belge domicilié depuis 30 ans dans la forêt amazonienne au Pérou et sans contacts réguliers avec la Belgique peut potentiellement éprouver des difficultés à connaître tous les partis et tous les candidats présents sur les listes électorales, les choses peuvent s'avérer différentes pour le/la Belge travaillant dans une banque au Luxembourg mais revenant tous les week-ends en Belgique pour visiter sa famille et ses amis.

Car beaucoup de ces Belges résidant à l'étranger ne coupent pas les ponts avec le plat pays. Certains reviennent régulièrement en Belgique pour leurs affaires, les vacances, la Noël ou certains événements familiaux ; d'autres continuent à suivre les informations politiques via les périodiques ou les journaux télévisés (qui sont depuis quelques années accessibles en ligne partout dans le monde) ; ou d'autres enfin restent au contact avec la réalité sociale, culturelle, économique et politique belge via leurs activités, leurs professions, ou tout simplement leurs contacts téléphoniques ou électroniques avec leurs familles et amis. Au demeurant, si la connaissance de la réalité politique belge s'érige en critère d'acquisition du droit de vote, cet élément pourrait potentiellement s'appliquer à nombre d'électeurs n'ayant pourtant jamais quitté le territoire belge. Pas sûr que le législateur belge souhaite emprunter cette voie qui mènerait *in fine* à distinguer un bon électeur d'un mauvais électeur...

Dans cette troisième section consacrée au vote des Belges résidant à l'étranger (après celle sur son impact sur les partis qui gagnent et perdent des voix, et celle sur son impact sur la répartition des sièges au parlement bruxellois), nous allons brièvement analyser deux aspects de ce vote: le recours aux différentes modalités de vote et le vote

⁵² Article original: Dandoy Régis, "Vote des Belges à l'étranger: sont-ils (trop) déconnectés de la réalité politique belge ?", Blog *Elections made in Brussels*, 1^{er} septembre 2016. <http://electionsbxl.blogspot.com/2016/09/vote-des-belges-letranger-sont-ils-trop.html>

⁵³ Ghesquière Michel, "Les Belges vivant à l'étranger, des électeurs de seconde zone !", *La Libre Belgique*, 1^{er} septembre 2016. <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2016/09/01/les-belges-vivant-a-letranger-des-electeurs-de-seconde-zone-UONEEM4LJFBNPHBW7MC4K5L4EU/>

pour la case de tête ou pour un ou plusieurs candidats. Les résultats pour les élections fédérales de 2014 en région bruxelloise seront pris comme cas d'étude, étant donné l'importance de cette région pour le système politique belge et la présence conjointe de partis flamands et francophones.

Comment votent les Belges à l'étranger ?

Le 25 mai 2014, pas moins de 22.709 Belges résidant à l'étranger ont émis un vote pour les élections fédérales dans la circonscription de Bruxelles. Seuls 64,79% de ces Belges ont effectivement voté, ce qui est sensiblement plus bas que le taux de participation observé en région bruxelloise (voir la section sur le taux de participation à Bruxelles en 2014). Ce chiffre peut difficilement être révélateur d'une éventuelle déconnexion avec la réalité politique belge, étant donné que nombre de ces électeurs ont été confrontés à diverses difficultés techniques qui ont entravé leur vote. Par exemple, certains Belges souhaitant voter par correspondance ont reçu leur bulletin de vote quelques jours – voire quelques semaines – après la date des élections.

La liste officielle des électeurs belges résidant à l'étranger fut arrêtée le 1er mars 2014. Pas moins de cinq modes de vote furent mis à la disposition de ces électeurs : le vote en personne dans une commune belge ; le vote par procuration dans une commune belge ; le vote en personne dans un poste diplomatique ou consulaire ; le vote par procuration dans un poste diplomatique ou consulaire ; et le vote par correspondance. Dans leur grande majorité (70,08%), les Belges résidant à l'étranger ont fait le choix de voter par correspondance.

Néanmoins, 1,18% d'entre eux étaient sur le territoire belge le jour de l'élection. Il n'est donc pas possible d'accuser ces électeurs d'être trop déconnectés de la réalité du 'terrain' belge, même s'il est difficile de savoir s'ils sont revenus en Belgique spécifiquement pour les élections ou s'ils étaient présents sur le territoire pour une toute autre raison (familiale, professionnelle, etc.). Enfin, en ce qui concerne le vote par procuration, que cela soit dans une commune belge (5,17%) et dans un poste diplomatique ou consulaire (1,40%), il est également difficile d'accuser ces électeurs d'être trop déconnectés de la réalité politique belge, étant donné que ce ne sont tout simplement pas eux qui ont voté...

Votes en case de tête ou votes de préférence ?

Outre le mode de vote choisi par le Belge résidant à l'étranger, son comportement de vote peut-il nous apprendre quelque chose au sujet de sa connaissance de la réalité politique belge ? Lors des scrutins, l'électeur peut voter de deux manières différentes : soit en case de tête, soit pour un(e) ou plusieurs candidats. Cette dernière forme de vote est également appelée voix ou vote 'de préférence' puisqu'il permet à l'électeur d'identifier directement le candidat(e)s qu'il souhaite voir siéger au parlement (voir la section sur l'analyse de ces votes à Bruxelles). Mais la science politique nous a appris que ces votes de préférences s'observent plus souvent dans le cas d'électeurs proches

Elections made in Brussels

de l'un ou l'autre candidat. A l'inverse, l'électeur qui ne connaît pas personnellement les candidats ou qui ne s'intéresse à la politique que de manière sporadique ou superficielle aura tendance à exprimer un vote en case de tête.

Si l'hypothèse des Belges résidant à l'étranger déconnectés de la réalité politique belge se vérifie, nous devrions observer une plus faible proportion de votes de préférence chez ce groupe d'électeurs par rapport aux électeurs belges résidant à Bruxelles. Le Tableau confirme clairement cette hypothèse : près de 2/3 des Belges à Bruxelles expriment un vote de préférence lors des élections fédérales, tandis qu'ils sont moins d'un tiers chez les Belges résidant à l'étranger. A l'inverse, près de 70% de ces Belges de l'étranger a émis un vote en case de tête.

Pourcentage de votes de préférence et en case de tête à Bruxelles (élections fédérales de 2014, par canton électoral)

| Cantons | Votes de préférence | Votes case de tête |
|------------|---------------------|--------------------|
| Anderlecht | 68,17% | 31,83% |
| Bruxelles | 67,79% | 32,21% |
| Ixelles | 62,83% | 37,17% |
| Molenbeek | 68,64% | 31,36% |
| St Gilles | 62,61% | 37,39% |
| St Josse | 68,63% | 31,37% |
| Schaerbeek | 69,30% | 30,70% |
| Uccle | 65,96% | 34,04% |
| Etranger | 30,86% | 69,14% |

Note: Les résultats sont présentés par cantons électoraux puisque les informations sur ce comportement de votes n'est pas disponible au niveau communal.

S'il est difficile d'établir un lien entre la méconnaissance de la réalité politique belge et le choix d'un vote en case de tête, il paraît évident que l'éloignement physique (parfois sur un autre continent) et temporel (parfois pendant des décennies) tend à réduire la propension à connaître, communiquer et voter pour des candidats individuellement. La déconnection des Belges résidant à l'étranger par rapport à la vie politique belge est plus que probablement une réalité pour certains de ces Belges. L'éventuelle extension du droit de vote des Belges résidant à l'étranger pour les élections des parlements de région devra à n'en pas douter se pencher sur cette question.